

INFORMATEUR JUDICIAIRE

**FINANCEMENT**

France 2030 au secours  
des start-up

**ÉNERGIE**

Photovoltaïque : un projet  
hors norme en Vendée

**IMMOBILIER**

La réversibilité  
des constructions :  
mythe ou réalité ?

Tugdual  
**RABREAU**  
PDG d'ATOM Group

“ IL FAUT AMÉLIORER  
L'EXPÉRIENCE  
CLIENT ”





# LA SAGA XXL

5, 16\* ET 20  
DÉCEMBRE 2023

\*Date en attente de validation

## Neodif XXL

PARC DES EXPOSITIONS  
DE LA BEAUJOIRE



RHEIN-NECKAR

AIX

MONTPELLIER



### PRESTATIONS VIP

Informations et réservations  
[PARTENAIRES@HBCNANTES.COM](mailto:PARTENAIRES@HBCNANTES.COM)



### AMBIANCE. CONVIVIALITÉ. ÉMOTIONS.

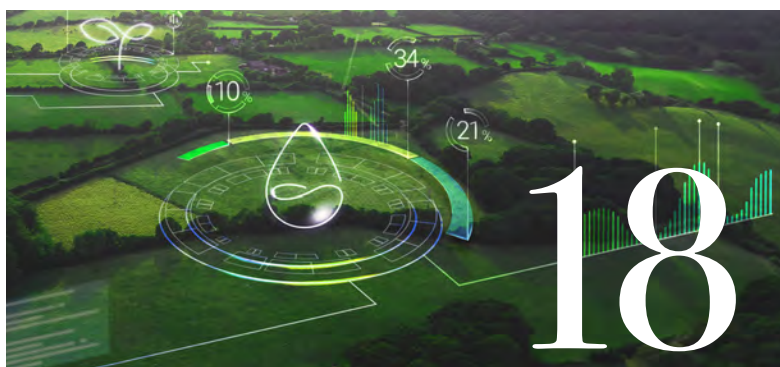




# sommaire

● N° 7171

● VENDREDI 27 OCTOBRE



## ours

DIRECTION  
Directeur de la publication  
**Guillaume LALAU**  
Directrice  
**Laëtitia BLANCHARD**

RÉDACTION  
**redaction@informatourjudiciaire.fr**  
Rédactrice en chef  
**Nelly LAMBERT**  
Journalistes  
**Éric CABANAS, Alexandrine DOUET, Marie LAUDOUAR, Nicolas LE PORT**  
Secrétaire de rédaction  
**Gildas PASQUET**  
Ont participé à ce numéro  
**Sophie COMTE, Florence FALVY**

### CRÉATION ARTISTIQUE

Directeur artistique  
**David PEYS**  
Maquettiste  
**Camille JUREK**  
Photographe (couverture)  
**Benjamin LACHENAL**

### ANNONCES LÉGALES

**annonces-legales@informatourjudiciaire.fr**  
Responsable du service annonces légales  
**Isabelle OLIVIER**  
Assistante de direction  
**Rozanne GENDRON**  
Assistante administrative  
**Lesline KOUITY**  
Responsable du développement commercial  
**gbremaude@informatourjudiciaire.fr**  
**Gaël BRÉMAUD**

### ABONNEMENT

**Rozanne GENDRON**  
abonnement@informatourjudiciaire.fr

### PUBLICITÉ

**Laëtitia BLANCHARD**  
02 40 47 00 28

### **I**nformatour Judiciaire

N° 7171  
SAS au capital de 155 000 €  
Siège Social : 15 Bd Guist'Hau  
- CS 14226 - 44 042 NANTES  
CEDEX 1

02 40 47 00 28  
contact@informatourjudiciaire.fr

N° CPPAP : 0925 179873-  
ISSN0755768X- RCS Nantes 348  
327 891  
CCP Nantes 11 53 M

Prix de vente : 2,2 €

**Abonnement 1 an**  
39 € (TVA incluse) magazine  
numérique + site internet  
79 € (TVA incluse) couplage  
magazine numérique et papier  
+ site internet

Dépôt légal à parution  
Hebdomadaire  
Parution le Vendredi  
Membre du Réseau Hebdo Éco

### Impression

Rotimpres : Pla de l'Estany  
17181 Aiguaviva (Girona) Espagne



## L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

### À la Une

4. Comment France 2030 va booster la croissance des start-up

### Actualités

6. La filière réemploi veut briser le plafond de verre
8. Ces entreprises en mode "régénération"
10. Sodebo mise sur l'autoproduction photovoltaïque
12. Ces Vendéens qui mettent le commerce en boîte
15. Immobilier : double récompense pour l'îlot Bergeron
16. Agenda des pros

## VIE DES ENTREPRISES

17. Barilla, Coplyot Group, Méo, Ozéo, RCA, Sadev, Vendée fluides énergies, Weenat



## ENVIES, TABLES & CULTURE

38. Du blues-folk créole, Thomas VDB, Aurélie Saada...

## 40. VENTES AUX ENCHÈRES

## 41. ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

## L'ENTRETIEN

22. Tugdual Rabreau, PDG d'ATOM Group : « Il faut améliorer l'expérience client »

## LE CERCLE DES EXPERTS

28. La réversibilité des constructions : mythe ou réalité ?
31. Maladie et congés payés : quand les entreprises paient la carence de l'État

## SPORT & BUSINESS

34. Team 303 : les paralympiques ligériens sur la route des Jeux



# COMMENT VA BOOSTER LA CROISSANCE

Faire prendre conscience aux entrepreneurs du territoire que **France 2030** constitue une opportunité de **soutien aux start-up**, notamment sur le plan **financier**.

Tel était l'objectif de la table ronde organisée le 19 octobre dernier, à l'IUT de Carquefou, dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition du **Startups & Innovation Day**, à laquelle ont assisté plus de 500 personnes.

Par Nicolas **LE PORT**



Chef de projet innovation à la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets), Jean-Christophe Juvin a présenté le dispositif d'État France 2030.

« France 2030 vise à transformer durablement les secteurs clés de notre économie par l'innovation, en offrant des accompagnements significatifs aux entreprises qui ont un fort potentiel d'avenir. C'est une bannière derrière laquelle se rangent tout un tas d'appels à projets thématiques (robotique, logistique, biotechnologies...) faciles à décrypter pour les entreprises », présente Jean-Christophe Juvin, chef de projet innovation à la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets). Et de préciser : « Il s'agit du prolongement des Programmes d'investissements d'avenir (PIA), mais avec une tout autre dimension : l'enveloppe pour aider les entreprises françaises est désormais de 54 Mds€ sur cinq ans. »

## Une aide à la construction d'une première usine

La moitié de ces crédits seront alloués à la décarbonation. « Aucune dépense ne sera faite pour des projets qui auraient un impact défavorable sur l'environnement », a précisé le spécialiste de l'innovation. L'autre moitié sera consacrée au soutien d'acteurs émergents. « L'État ose désormais parier sur des jeunes pousses qui n'ont pas nécessairement fait leurs preuves mais

qui sont porteuses d'un projet d'avenir. C'est une opportunité pour les entrepreneurs », estime Jean-Christophe Juvin. Qui ajoute : « On cible désormais les investissements réalisés dans l'innovation et l'industrialisation, plus uniquement la R&D. On peut ainsi subventionner la construction d'usines via l'appel à projets "Première usine", qui consiste à financer la première industrialisation d'une solution de rupture. »

Pour rappel, France 2030 Régionalisé est un dispositif complémentaire aux appels à projets du dispositif national. « Il est souple, agile et permet aux entrepreneurs de bénéficier d'un continuum d'aides. Il permet de capter les projets qui ont un certain degré de maturité, mais pas forcément les épaules pour aller chercher France 2030 national. C'est un moyen de leur mettre le pied à l'étrier et leur permettre de franchir une première marche. »

Sur le volet France 2030 régionalisé, 13,5 M€ de subventions ont été accordés depuis 2022 à 38 lauréats dans les Pays de la Loire. Et sur le dispositif national, la région compte déjà 208 lauréats pour 313 M€ d'aides attribuées<sup>1</sup>. ●

<sup>1</sup> La liste des appels à projets et manifestations d'intérêt est disponible sur le site de la Dreets et de France 2030 ([Pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr](https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr)).

# FRANCE 2030 OPPORTUNITÉ DES START-UP



## Lisaqua : passage à l'échelle industrielle

La start-up Lisaqua (Saint-Herblain), spécialisée dans l'élevage de gambas indoor sans antibiotique ou rejet polluant, et bénéficiaire du dispositif France 2030, a témoigné de son expérience par la voix de son président cofondateur, Gabriel Boneu.

« On s'apprête à passer à l'échelle industrielle : on fournit désormais dix tonnes de crevettes par an à des poissonniers et restaurateurs étoilés dans la France entière. Néanmoins, nous restons trop petits pour être rentables et notre objectif est donc de déployer un réseau de fermes d'élevage. D'abord en France, puis en Europe. »

Pour accompagner ses différentes étapes depuis le démarrage du projet en 2018, Lisaqua a bénéficié d'un continuum de financements qu'a détaillé Gabriel Boneu : « On a démarré au départ avec 1 600 € d'aides régionales de Bpifrance pour financer une étude de marché. Ensuite, on a mis en place des prototypes qui nous ont permis d'aller chercher des bourses French tech ou des aides régionales allant de 20 à 50 k€. Cela nous a permis de financer entre 50 et 70 % de chaque programme d'investissement. On a eu ensuite de sérieux sujets de passage à l'échelle industrielle. Pour notre ferme pilote, on a bénéficié d'une aide à l'innovation "deep tech" de BPI, soit 1,4 M€ de subventions et d'avances récupérables. On est ensuite entré dans le giron de France 2030 avec une première aide de PIA régionalisé, ce qui nous a permis de développer des installations prototypes pour nos écloséries d'invertébrés et de crevettes. »

### « Des financements à anticiper »

À l'heure actuelle, Lisaqua est en cours d'instruction pour le financement "Première usine" de France 2030 : « On a un projet d'investissement de 20 M€ pour construire cette ferme et on a déjà passé plusieurs étapes de sélection. Concrètement, le dispositif peut financer jusqu'à 30 % de cet investissement. »

« Tous ces financements, on ne les connaissait pas il y a cinq ans, a martelé le cofondateur de Lisaqua. Ils sont arrivés par Atlanpole, Bretagne Atlantique, le Réseau Entreprendre... D'où l'intérêt de vraiment exploiter ces réseaux parce qu'ils vont à la fois vous flécher vers des financements, vous aider à préparer vos dossiers et les crédibiliser, notamment sur certains financements européens. »

Ultimes conseils du start-uppeur : « Ce sont des financements à anticiper. Les premiers sont assez simples à obtenir. En revanche, sur le financement "Première usine", ça peut prendre de six à douze mois. Il faut donc être capable de se projeter et se demander où sera son entreprise dans un, deux, voire trois ans. Enfin, il faut être rigoureux : quand on commence à avoir des aides de plusieurs guichets, il faut faire attention de ne pas financer les mêmes dépenses par deux guichets différents. »

Dernier point : « On parle beaucoup d'aides et de subventions, mais ça n'est que la cerise sur le gâteau, a conclu Gabriel Boneu. Il faut bien avoir à l'esprit que l'entreprise, c'est d'abord du chiffre d'affaires, des investisseurs, de l'emprunt bancaire... De toute façon, les financeurs publics ne mettront jamais un euro dans un projet qui n'est pas financé par de l'argent privé. »



Pour Célie Couché (au centre), fondatrice et présidente de Bout' à Bout', l'inauguration de la nouvelle usine était « un moment important de l'histoire de Bout' à Bout', mais aussi dans l'histoire du réemploi ».



# LA FILIÈRE RÉEMPLOI VEUT BRISER LE PLAFOND DE VERRE

L'entreprise nantaise **Bout' à Bout'**, qui a décidé de relancer la **consigne en verre**, vient de dévoiler sa toute nouvelle **usine de lavage** de contenants, la plus grande en France. De quoi augurer la montée en puissance de **toute une filière** dans un contexte porteur.

Par Gildas **PASQUET**

Un grand jour pour une entreprise, mais aussi pour toute une filière. Le 17 octobre dernier, Bout' à Bout' inaugurait la plus grande usine de lavage de contenants en verre de France, à Carquefou, près de Nantes. Née en 2016 sous la forme d'une association avec l'objectif de relancer la consigne pour réemploi, et devenue société en 2021, Bout' à Bout' accompagne les producteurs dans la transition vers ce type de contenants, développe le réseau de collecte, gère la collecte, le tri, le la-

vage, le contrôle et revend les contenants propres. En milieu d'année, elle réalisait une levée de fonds d'un montant de 7,3 M€, lui permettant de se doter de ce nouveau site, pour un investissement de près de 3 M€.

## 60 millions de contenants par an

Sur 7000 m<sup>2</sup> dont 2500 m<sup>2</sup> de bâtiment, l'usine dispose d'une capacité de lavage de 10 000 bouteilles/heure

aujourd'hui et 20 000 bouteilles à terme, soit 60 millions de contenants par an. Un moyen de changer d'échelle pour répondre aux volumes croissants de la filière et générer un plus grand impact pour toute la région Ouest, de la Normandie à la Nouvelle-Aquitaine. « Nous allons pouvoir accompagner les producteurs de toute taille, convertir davantage de références locales mais aussi nationales, et embarquer un maximum de magasins avec une offre très large de produits réemployables, explique Célié Couché, fondatrice et présidente de Bout' à Bout'. Aujourd'hui, le réseau compte déjà une centaine de producteurs, plus de 200 points de vente et 600 références. Nous sommes en train de nous développer dans le grand Ouest pour atteindre les 1000 points de collecte d'ici 2025, toujours avec cette ambition de rendre le geste de réemploi le plus accessible possible et en faire une nouvelle norme de consommation. »



Car les avantages du réemploi par rapport au recyclage ne sont pas négligeables, notamment du point de vue écologique : -79 % d'énergie, -77 % d'émissions de CO<sub>2</sub> et -51 % d'eau, avance la société, reprenant des chiffres de l'Ademe. Et ce n'est pas tout : « Le modèle est moins cher. Laver une bouteille, c'est plus écologique et plus économique », résume Yann Priou, directeur général de la société, qui souligne par ailleurs la complémentarité du recyclage et du réemploi : « En France ou aux États-Unis, le recyclage a pris le pas parce qu'il est plus facile de casser, refondre et refaire une bouteille. Nous ne nous opposons pas au recyclage, nous disons juste que cela arrive après le réemploi. »

### « Le bon sens retrouvé »

« On célèbre le bon sens retrouvé, note pour sa part Benoît Rigot, directeur régional de Bpifrance, l'un des partenaires financiers de Bout' à Bout'. En matière de transition écologique, en France, on est majoritairement tourné vers des start-up industrielles avec un fort niveau de rupture technologique.

## Rendre le geste de réemploi le plus accessible possible et en faire une nouvelle norme de consommation.

Célié COUCHÉ

Là, le paradigme est complètement différent : Bout' à Bout' est simplement revenue sur une pratique qui existait il n'y a encore pas si longtemps. » Ce retour du bon sens semble trouver un écho positif du côté des consommateurs, comme le rapporte Yann Priou : « Ce qui nous rend confiants, lorsqu'on leur parle, c'est que certains ont connu cela enfants, et d'autres nous disent que c'est juste du bon sens, pour le climat et pour l'économie. » « Cela permet de donner du sens à son acte d'achat, constate de son côté Jean-Michel Buf, président du Conseil national de l'économie circulaire et conseiller régional. Maintenant que l'offre est présente, la demande va être croissante. » Il insiste aussi sur la dimension locale du projet : « On est sûr du localisme. Il suffit de voir les producteurs locaux, viticulteurs, brasseurs, cidriers... Cette filière de réemploi crée du localisme tant vis-à-vis des producteurs que des circuits de distribution. »

### Un contexte national porteur

Entre la Loi Agec qui vise la réduction des déchets à usage unique et en particulier la mise sur le marché de 10 % des emballages réemployés en France d'ici 2027, et l'annonce cet été par le gouvernement du lancement d'un système de consigne du verre d'ici à deux ans dans les supermarchés et hypermarchés, la nouvelle usine de lavage de Bout' à Bout' s'inscrit dans le contexte porteur du déploiement du réemploi en France. Célia Rennesson, cofondatrice et directrice générale du Réseau Vrac et Réemploi, basé à Paris, détaille : « Aujourd'hui, la filière du réemploi des emballages, ce sont à peu près 1000 références produits disponibles et près de 1000 sites en France : centres de lavage, points de collecte ou centres de tri et de massification. Ce sont aussi déjà près de 2000 emplois dans tous les territoires. Mais c'est également un fort potentiel de développement, avec plus de 10 000 emplois que nous pouvons créer ces prochaines années pour atteindre les objectifs de la loi Agec en France, et en Europe, ce sont plus de 600 000 emplois qui sont prévus si nous voulons véritablement changer les choses. » Nicolas Furet, directeur de la performance chez Citeo, société à mission qui accompagne les entreprises dans la réduction de l'impact environnemental de leurs emballages ménagers et papiers, complète : « Aujourd'hui, le principal défi consiste à réussir à développer un système performant avec des solutions à l'échelle nationale sur l'ensemble de la chaîne, c'est-à-dire au niveau de la production, de la distribution, de la pré-collecte avec la mise en place d'un dispositif de consigne pour réemploi, le lavage, le transport et l'adhésion du consommateur, sans quoi rien ne se fera. » Avant de souligner l'importance de la nouvelle usine de lavage : « C'est une première pierre vers ce dispositif à l'échelle nationale qui va nous permettre d'avancer sur la structuration de cette filière. » ●



# CES ENTREPRISES EN MODE "RÉGÉNÉRATION"

Alors que **62 entreprises des Pays de la Loire et de Bretagne** se sont lancées il y a neuf mois dans la **Convention des entreprises pour le climat Ouest**, trois d'entre elles viennent de dévoiler leur **feuille de route régénérative**. C'est notamment le cas de l'entreprise ligérienne de TP **Charier**, et du Groupe **Tesson**, entreprise vendéenne spécialisée dans la logistique, qui ont affiché les grandes lignes de leur **redirection écologique**.

Par Nicolas LE PORT

Arrivant au terme de la première Convention des entreprises pour le Climat Ouest<sup>1</sup>, les 62 dirigeants de Bretagne et Pays de la Loire engagés depuis neuf mois dans la démarche étaient réunis à la CCI de Nantes les 12 et 13 octobre derniers pour leur ultime session. L'occasion de montrer comment ils ont fait évoluer leur modèle d'affaire et impulsé des changements économiques, managériaux et politiques pour les réinscrire à l'intérieur des limites planétaires.

À cette occasion, plusieurs dirigeants ont dévoilé leur feuille de route. Parmi eux, Jean Vidal, président du directoire de Charier, entreprise familiale spécialisée dans les travaux publics basée à Couëron : « Depuis 125 ans, on a bétonné, artificialisé à tout va et on a clairement fait partie du problème. Étant donné qu'on veut encore être là dans 100 ans, on va maintenant contribuer à le régler. Ainsi, les 100 prochaines années ne vont pas ressembler aux 125 qui viennent de s'écouler. »

## « Renoncer, réduire et réparer »

« Notre signature était depuis plus de 20 ans "Agir pour que ça dure", poursuit le dirigeant. Notre feuille de route reste dans ce prolongement puisqu'elle s'appelle "Agir 2030". Concrètement, on compte renoncer, mais aussi réduire et réparer. Nous allons commencer par abandonner certaines activités, mais il est prématuré de vous en dire plus. On envisage également de réduire de moitié nos émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1, NDLR), par exemple nous travaillons déjà sur un tracteur à hydrogène. »

Pour ce qui est du Scope 3 (qui se focalise sur les émissions indirectes de l'entreprise, NDLR), Charier prévoit de « réduire son impact de 30 % d'ici 2030, complète Jean Vidal. En parallèle, on prévoit d'améliorer le recyclage des matériaux sur nos chantiers pour leur offrir une deuxième vie. Ensuite, on va



Président du directoire du groupe Charier, Jean Vidal a dévoilé, le 13 octobre dernier à Nantes, les grandes lignes de sa feuille de route pour basculer d'une économie extractive vers une économie régénérative.

s'engager à développer une grille RSE pour tous nos projets. » Pour réparer et régénérer, l'entreprise envisage de s'appuyer sur « de nouveaux métiers, notamment le génie écologique, qui conduit à défaire ce qui a été fait par l'homme pour le rendre à la nature. »

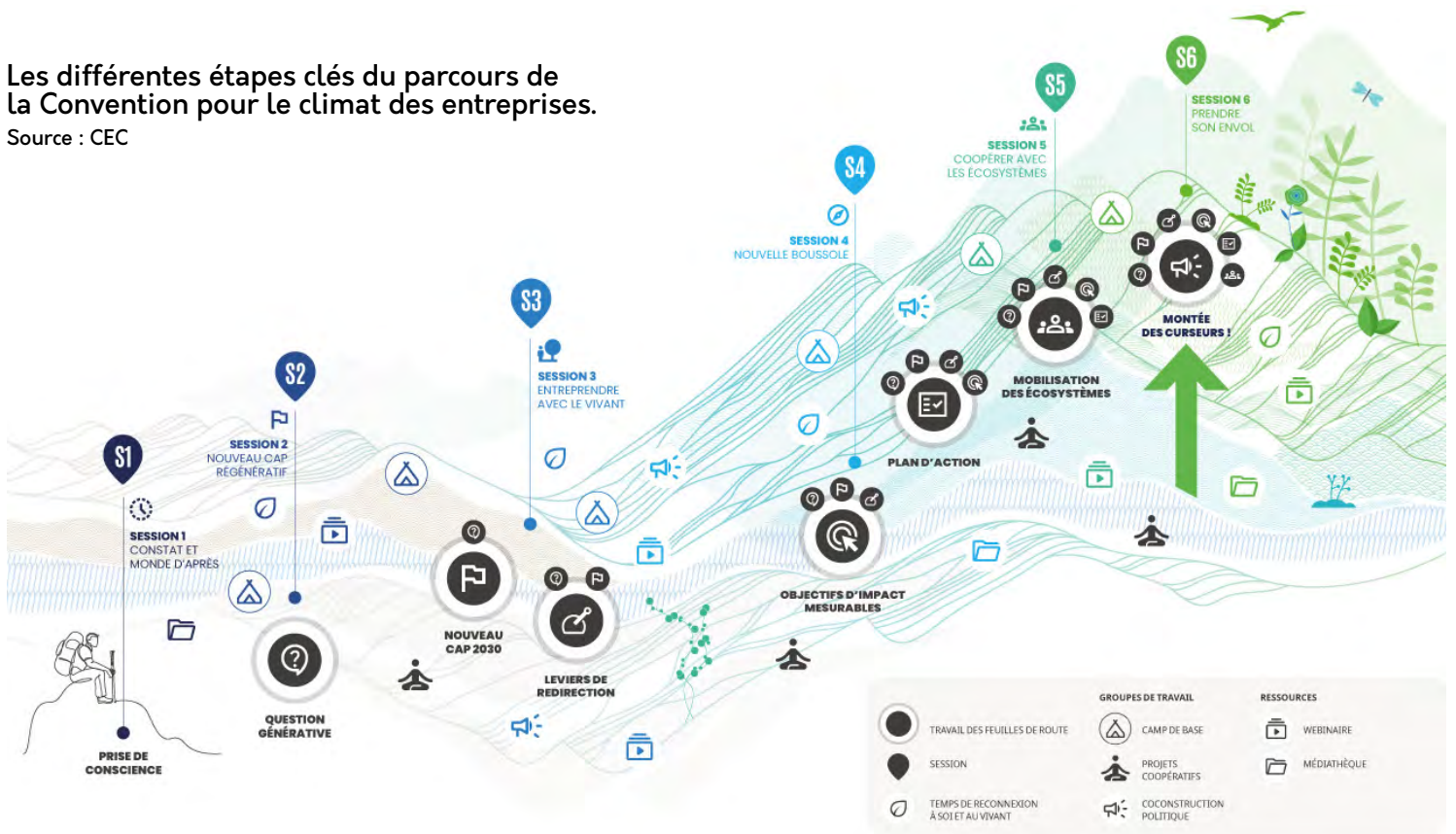
## « Lancer dès 2025 l'actionnariat salarié »

Charier réfléchit également depuis quelques mois à ce que peuvent être des infrastructures régénératives : « Partant du constat qu'on allait construire beaucoup moins d'infrastruc-



## Les différentes étapes clés du parcours de la Convention pour le climat des entreprises.

Source : CEC



tures neuves, on s'est dit qu'on pouvait entretenir d'une façon différente tout l'existant, détaille le président du directoire. Dans ce cadre, on a réfléchi au parking du futur. Il sera en grande partie désartificialisé et végétalisé pour lutter contre les îlots de chaleur. Un moyen d'absorber du CO<sub>2</sub> et d'aider à promouvoir la biodiversité. On y récupérera notamment l'eau de pluie et de ruissellement.»

Et l'humain dans tout ça ? « Il faut mieux le protéger en améliorant ses conditions de santé et de sécurité au travail, déroule Jean Vidal. On va tout faire pour devenir exemplaires en lançant une vaste campagne de sensibilisation. On compte également proposer dès 2025 l'actionnariat salarié. Avec l'objectif que 60 % de nos collaborateurs deviennent actionnaires d'ici 2030. » Charier envisage enfin de lancer un indice de santé sociale qui sera un panel de différents indices humains : santé, sécurité, pollution, diversité, handicap, satisfaction des salariés...

### « Repenser le stockage et la circulation des flux »

Présidente du Groupe Tesson, entreprise familiale vendéenne centenaire spécialisée dans la gestion des flux et la logistique, Priscille Gauthier a pris le relais en rembobinant le film de son arrivée aux commandes du groupe : « Quand j'ai pris la suite de mon père il y a un an et demi, j'ai réalisé que la prochaine passation de témoin ne serait peut-être pas possible... Sans travailler et avancer sur les enjeux auxquels on est confrontés actuellement, peut-être que l'entreprise ne sera effectivement plus là dans un futur proche. D'où mon engagement à la CEC Ouest. Pour que notre groupe puisse devenir un vecteur de cette transformation des flux, je me suis demandé comment repenser le stockage et la circulation en embarquant la problématique du vivant et en favorisant le bien vivre pour un futur commun désirable. »

### « Reconsidérer nos activités actuelles et les réduire »

Pour embarquer l'ensemble de ses équipes (*logisticiens, développeurs, ingénieurs, mais aussi actionnaires familiaux, NDLR*), Priscille Gauthier a opté pour « un projet qui parle d'avenir » : « Notre premier axe de travail sera de réduire au maximum nos impacts négatifs (carbone, biodiversité). Cela implique de reconsidérer nos activités actuelles et les réduire à leur seuil incompressible. Une démarche qui doit être pensée collectivement. C'est aussi accepter de renoncer à certaines installations, notamment celles situées à l'autre bout de la France, alors qu'on pourrait plutôt créer des filiations avec d'autres partenaires... »

Tesson souhaite également « collecter de la donnée utile au pilotage durable, pas de la donnée brute qui générera forcément un impact négatif ». Autre enjeu identifié par le groupe vendéen : accompagner le changement. « On ne veut pas convaincre mais inspirer, car on a été inspirés au contact des autres, renchérit Priscille Gauthier. C'est en travaillant notre feuille de route et en s'appuyant sur des exemples concrets qu'on donnera envie aux autres d'agir à nos côtés. J'espère que le groupe aura réussi d'ici 2050 son pari de continuer à servir les flux vitaux, qui permettront de bien vivre dans les limites planétaires. On pourra alors envisager un nouveau passage de témoin avec l'arrivée de la cinquième génération à la tête du groupe. »

Au-delà du déploiement de leur feuille de route dans leurs entreprises respectives, les participants intègrent maintenant la CEC en tant qu' alumni et pourront participer à des ateliers et webinaires. Leur prochain temps fort est prévu le 25 janvier, date où l'ensemble des feuilles de route seront présentées devant les partenaires et institutionnels. ●

<sup>1</sup> La CEC Ouest est un parcours de transformation, structuré en six sessions thématiques, qui s'appuie sur des constats scientifiques partagés. L'objectif est de contribuer à la transformation des entreprises et de leurs modèles économiques à visée régénérative en tenant compte des réalités de chacun et des spécificités du territoire. Plus d'infos : [Cec-impact.org/cec-territoriales/cec-ouest](https://cec-impact.org/cec-territoriales/cec-ouest)

# SODEBO MISE SUR L'AUTOPRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE

C'est un **projet hors norme** qui s'apprête à voir le jour à **Saint-Georges-de-Montaigu**. Le géant de l'agroalimentaire vendéen vient de lancer le chantier de **la plus grande centrale photovoltaïque en autoconsommation** jamais déployée en France. À terme, le projet mené en collaboration avec EDF ENR, prévoit l'installation de **95 000 m<sup>2</sup>** de panneaux solaires d'ici à l'été 2024. Une première mise en service est programmée dès le mois de janvier.

Par Alexandrine **DOUET**



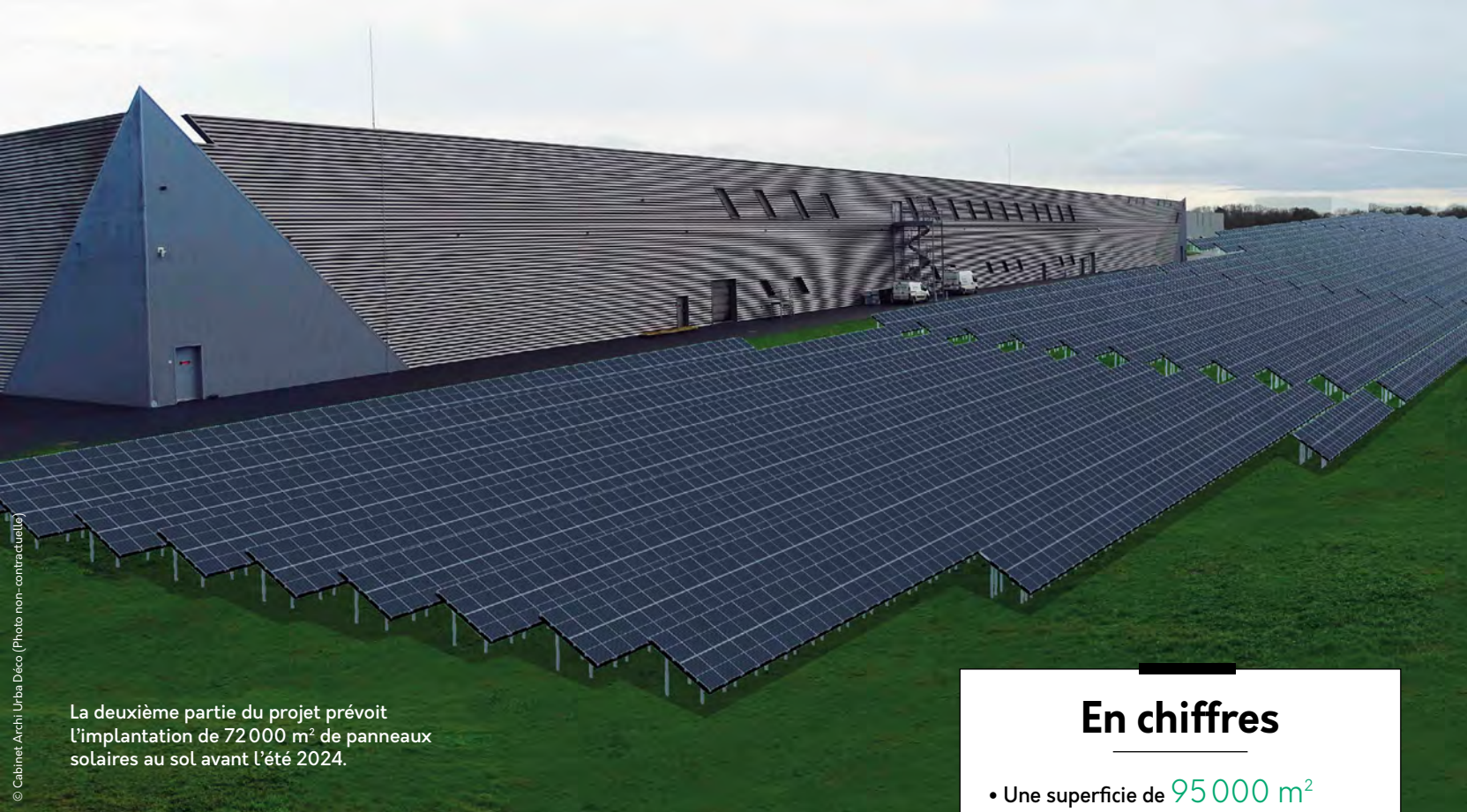
Luc Rémont, PDG d'EDF (en 6<sup>e</sup> position en partant de la gauche) est entouré d'élus (dont Alain Leboeuf, président du Conseil départemental de la Vendée et Florent Limouzin, maire de Montaigu-Vendée, au centre) et de représentants de Sodebo lors du lancement officiel du chantier il y a quelques jours.

« Ce projet qui découle d'une réflexion menée depuis plusieurs années, s'inscrit dans une démarche globale, lancée officiellement en 2021 avec la création d'un département entièrement dédié au développement durable. Nous avons établi une feuille de route afin de nous orienter vers une décarbonation de notre activité, via notamment le développement de notre autoproduction énergétique », détaille Philippe Ron-

deau, directeur du service développement durable chez Sodebo. La première phase, qui vient d'être lancée, prévoit la mise en place de 23 000 m<sup>2</sup> d'ombrières sur plusieurs parkings de l'entreprise familiale, recouvrant au total près de 1000 places de stationnement. Dans un second temps, 72 000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires seront ensuite installés directement au sol avant l'été 2024. « La guerre en Ukraine, puis la

flambée des prix de l'énergie, nous ont contraints à revoir la taille du projet, souligne Vincent Bovet, responsable régional BtoB chez EDF ENR. Alors qu'il était prévu initialement de couvrir un seul parking, la direction de Sodebo s'est finalement mise en quête de tous les actifs à valoriser, afin de réduire au maximum la facture énergétique. »





La deuxième partie du projet prévoit l'implantation de 72 000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires au sol avant l'été 2024.

## Ce projet nous fait passer dans une nouvelle dimension.

Vincent BOVET

### 11 % de la consommation annuelle

« C'est évidemment intéressant pour l'entreprise de pouvoir mutualiser l'intérêt financier et le bénéfice pour l'environnement. Tout cela va dans le bon sens », complète Philippe Rondeau. D'une puissance totale de 10 MWh, le futur parc photovoltaïque dont le coût restera confidentiel, devrait être entièrement opérationnel à partir de l'été prochain. Il permettra de produire l'équivalent de 11 % de la consommation annuelle de l'ETI, soit la consommation de près de 1300 maisons de 100 m<sup>2</sup> en chauffage électrique sur une année. « Avec une consommation annuelle de 12 GWh, l'entreprise Sodebo est l'un des sites industriels les plus énergivores du grand Ouest. L'ETI, qui s'étale sur 124 ha et emploie 2800 salariés, est une véritable ville, poursuit Vincent Bovet. Jusqu'à présent, nous construisons des parcs d'un, deux, voire trois MWh. Ce

projet nous fait passer dans une nouvelle dimension. » Il est à noter que l'intégralité de l'énergie produite sera consommée par l'entreprise.

### « Des travaux, il y en aura d'autres »

« Aujourd'hui, nous entrons dans un nouveau paradigme. Il est nécessaire de revoir nos façons de consommer et de produire. Ce projet marque le début d'une nouvelle histoire pour l'entreprise et notre objectif est de ne pas nous arrêter là », ajoute Philippe Rondeau. « Des travaux, il y en aura d'autres, avait déjà annoncé en début d'année Marie-Laurence Gouraud, co-présidente de Sodebo. Les toits de nos futurs bâtiments accueilleront tous des panneaux photovoltaïques. » Engagée dans un projet d'agrandissement jusqu'en 2030, l'ETI, qui a réalisé en 2022 un CA de 547 M€ (en hausse de 25 % par rapport à 2021), prévoit en

### En chiffres

- Une superficie de **95 000 m<sup>2</sup>** (23 000 m<sup>2</sup> d'ombrières, 72 000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires posés au sol)
- **10 MWh** : puissance totale du parc, l'équivalent de la consommation de près de 1300 maisons de 100 m<sup>2</sup> en chauffage électrique sur un an
- Couverture de **11 %** de la consommation annuelle de Sodebo
- Mise en service à partir de **janvier 2024**

effet la construction de cinq nouvelles unités de production et de logistique. En parallèle, 150 bornes de recharge destinées aux véhicules de société et voitures personnelles des collaborateurs verront le jour sur l'ensemble des parkings de l'entreprise courant 2024. L'appel d'offres est en cours.

Peut-on dire que le projet de Sodebo fait figure de site pilote ? « Non, nous n'avons pas cette prétention. En revanche, si cela peut inspirer d'autres industriels, tant mieux », estime Philippe Rondeau qui, au passage, voit également en cette démarche l'occasion de renforcer la marque employeur et d'attirer de nouveaux candidats, tandis que Sodebo s'est fixé pour objectif de recruter 300 nouveaux salariés cette année. ●

# CES VENDÉENS QUI METTENT LE COMMERCE EN BOÎTE

Émergent en 2010, le **business des box par abonnement** n'a cessé de se développer et d'investir les **univers les plus variés** : beauté, mode, bijoux, enfants, vins, fromages, fleurs, animaux... Selon *Touteslesbox.fr*, le média en ligne leader sur le marché, il existerait un peu plus de 320 box différentes en France, soit près de 900 000 personnes abonnées. Rencontre avec des entrepreneurs vendéens qui développent ce **mode de distribution et de fidélisation** prometteur.

Par Sophie **COMTE**

Laure-Clara Zaïti s'est lancée dans les box apéros en 2018, un segment assez peu concurrencé à l'époque. « L'idée d'Aperitiv'box est née d'une observation : les modes de consommation changent et l'apéritif n'échappe pas à la tendance. L'apéro cacahouètes, c'est fini ! On aime y glisser des légumes, des tartinables et basculer davantage vers l'apéro dinatoire. Je dirais qu'on grignote bien désormais ! » Elle poursuit : « Pour s'ancrer dans les habitudes des Français, il fallait proposer un positionnement suffisamment différenciant. On a choisi de promouvoir uniquement les petits producteurs régionaux, en prenant soin de les rémunérer au juste prix. Avec nos 200 producteurs partenaires, nous sommes capables d'offrir à nos

abonnés une expérience apéritive complète (boisson, produits bruts ou cuisinés...). Toutes nos box mensuelles sont prêtes à déguster ou à tartiner, il n'y a rien à faire, assure la dirigeante. Les clients peuvent aussi accéder via un QR code à un livret de dégustation pour les vins ou bières proposés. Notre rôle c'est aussi de promouvoir les producteurs avec qui nous travaillons. »

## L'effet de surprise

Que ce soit pour faire plaisir, découvrir des nouveautés ou s'éviter la corvée de







Laure-Clara  
Zaïti

**Pour 65 %  
de nos acheteurs,  
il s'agit de  
cadeaux offerts  
par un proche.**

Laure-Clara ZAÏTI

réachat d'un même type de produit, la box touche surtout un point sensible : elle satisfait notre enfant intérieur, heureux de retrouver le plaisir de déballer une pochette surprise ! Car c'est bien là où réside le concept. Les abonnés ignorent tout de la box qu'ils vont recevoir le mois suivant. « Pour que l'expérience de la dégustation à l'aveugle soit satisfaisante, nous sommes en quête de nouvelles saveurs ou d'associations audacieuses, explique Laure-Clara Zaïti. Au-delà du producteur, nous faisons aussi découvrir à nos clients des recettes inédites. Par exemple, nous allons intégrer prochainement une bière à base de lait d'ânesse produite en Poitou-Charentes. Je pense aussi à un tartinable fourme d'Ambert/butternut qui a connu un franc succès. Enfin, à l'occasion des fêtes de fin d'année, notre coffret prestige proposera une recette raffinée de pop-corn à la truffe ! »

Depuis son lancement commercial fin 2019, la jeune pousse de quatre salariés a déjà livré 40 000 box en France et en Europe depuis son siège de la Rochesur-Yon. « Avec le Covid, le marché s'est tendu, analyse la dirigeante. Beaucoup de personnes en zone urbaine en ont profité pour lancer des business de box mensuelles ».

### Renouveler son modèle économique

Une opportunité qui a su profiter également aux commerces traditionnels qui voient dans les box par abonnement un relais de croissance. C'est le cas de Nicolas Vouhé, gérant de La fine Essartaise, une épicerie fine située aux Essarts. Ouvert en 2019, le magasin a lancé, il y a un peu moins de deux ans, des box par abonnement pour chaque univers de produits présent en boutique. « Le démarrage est encore un peu

lent, reconnaît le gérant. Je vends environ deux à trois abonnements par mois. La box qui fonctionne le mieux reste la box fromages, mais on propose aussi des box thé ou café, boissons, apéro et même une box surprise avec un panaché de produits salés et sucrés différents chaque mois. Le format permet avant tout la découverte de produits vers lesquels le consommateur ne serait pas allé spontanément. Plus qu'un réel canal de vente, c'est davantage un nouveau canal de communication, explique-t-il. Une façon de faire transiter les clients par le magasin. »

Il poursuit : « Je ne fais pas de livraison à domicile pour une simple et bonne raison : la logistique est coûteuse et complexe à mettre en place, surtout pour les produits frais. Je ne l'exclus pas à l'avenir pour toucher une clientèle plus large, mais pour le moment je me contente d'envoyer un SMS ●●●





L'îlot Bergeron de 12 000 m<sup>2</sup>, en cours de réalisation sur l'île de Nantes, a été doublement primé lors de l'édition 2023 des Pyramides d'Argent.

© Studio Pervovoir-Alexandre Chemetoff & associés



# IMMOBILIER DOUBLE RÉCOMPENSE POUR L'ÎLOT BERGERON

L'îlot Bergeron, réalisé par le promoteur Quartus avec l'architecte Alexandre Chemetoff, remporte le Grand prix régional des Pyramides d'argent ainsi que le prix de l'immobilier d'entreprise.

Par **Éric CABANAS**

La 20<sup>e</sup> édition des Pyramides d'argent, placée sous le signe des "transitions" et organisée le 16 octobre à la Cité des Congrès, ne se déroulait pas dans le meilleur contexte économique pour le secteur. Mais son organisatrice, la Fédération régionale des promoteurs immobiliers (FPI) a permis, par ce palmarès 2023, d'illustrer « la capacité de la profession à se réinventer en permanence », récompensant les programmes immobiliers les plus exemplaires de la région.

## Le palmarès 2023

Le Grand prix régional a ainsi été décerné à l'opération baptisée "îlot Bergeron" actuellement en cours de réalisation sur l'île de Nantes par Quartus (architecte Alexandre Chemetoff & associés, Gentilly), qui accueillera des logements et le siège de Doctolib (*lire notre édition du 16 septembre*). À ce titre, il reçoit aussi le prix de l'immobilier d'entreprise.

Dans la catégorie "Innovation industrielle", c'est l'opération Matera, mail de la caserne Mellinet à Nantes, qui l'emporte, réalisée en co-promotion par Bati-Nantes & Iceo. Cette opération remporte également le prix "Solutions pour l'économie circulaire". Le prix "Impact sociétal" a quant à lui été remis à l'îlot Coquelicot à Rezé du promoteur Iceo signé par PO Architectes Nantes. Le prix "Conduite responsable des opérations" a été remis aux "Jardins de Médicis" à Vertou (Ataraxia Promotion et Atlantique Habitations), architecte Urbanmakers Nantes. Le prix "Rénovation-extension-réhabilitation" a été décerné à "L'Edit", en cours, rue de Gigant à Nantes, par Qualytim, signé Eben Architecture. Le prix du public est allé au "Hameau multiple", habitat participatif rue Marie Marvingt à la Bottière, Claas Architectes Nantes. Enfin, le prix "Territoires et cœurs de ville" revient au "Carré Prévert" du Groupe Edouard Denis à Paimboeuf, signé ACDM Architecture Vertou. ●

## INDICES OCTOBRE

### SMIC AU 1<sup>ER</sup> MAI 2023

HORAIRE	MENSUEL (35 h)
11,52 €	1747,20 €

### SÉCURITÉ SOCIALE plafond mensuel

2023 : 3 666 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €).

### INDICE DES PRIX

(base 100 en 2015 à partir de 2016)

Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.

	SEPTEMBRE (1) 2023	SEPTEMBRE 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	118,26	112,74	+ 4,9 %
INDICE HORS TABAC	117,37	111,99	+ 4,8 %

(1) Données partielles.

### INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX – ILC

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %

Selon la loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

### INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS ACTIVITÉS TERTIAIRES – ILAT

(Baux d'habitation Loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	ILAT DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	126,66	+ 6,46 %
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2023	128,59	+ 6,51 %

### INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS – IRL

(Baux d'habitation Loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,50 %
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2023	140,59	+ 3,50 %
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %

### INDICE NATIONAL BÂTIMENT

(Tous corps d'état)

AOÛT	JUILLET	VARIATION MENSUELLE	VARIATION ANNUELLE
130,6	129,7	0,69 %	2,11 %v

### TAUX D'INTÉRÊT

TAUX REFI DE LA BCE	4,50 %
---------------------	--------



# PROFESSIONNELS AGENDA DE NOVEMBRE

<b>Jours ouvrables</b>	26 jours
<b>Jours ouvrés</b>	
Fermeture sam. et dim.	22 jours
Fermeture dim. et lundi	22 jours
<b>Jours fériés</b>	
Toussaint	Mercredi 1 <sup>er</sup>
Armistice 1918	Samedi 11

## Mercredi 1<sup>er</sup> novembre

- **Toussaint** : jour férié ordinaire.

À défaut de disposition de la convention collective ou d'accord d'entreprise, c'est à l'employeur qu'appartient la décision de chômer ou non un jour férié.

- **Congés payés** : les salariés qui n'ont pas pris la totalité de leur congé principal au 31 octobre, bénéficient de jours de congés supplémentaires. Le congé principal de quatre semaines doit en principe être pris au cours de la période légale de prise de congés (du 1<sup>er</sup> mai de l'année en cours au 31 octobre de l'année suivante). À défaut, lorsque le congé principal est fractionné, les salariés bénéficient de jours de congés supplémentaires (jours de fractionnement) :

- prise de trois à cinq jours de congés en dehors de la période légale : un jour ouvrable supplémentaire ;

- prise d'au moins six jours de congés en dehors de la période légale : deux jours ouvrables.

## Dimanche 5 novembre

- **Travailleurs indépendants** : télépaiement à l'Urssaf des cotisations sociales personnelles des indépendants.
- **Travailleurs indépendants** ayant opté pour le paiement trimestriel des cotisations sociales personnelles : télépaiement à l'Urssaf de la quatrième fraction des cotisations sociales personnelles.

## Samedi 11 novembre

- **Armistice** : jour férié ordinaire.

À défaut de disposition de la convention collective ou d'accord d'entreprise, c'est à l'employeur qu'appartient la décision de chômer ou non un jour férié.

## Dimanche 15 novembre

- **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires d'octobre, payés en octobre ou novembre.

## Samedi 25 novembre

- **Employeurs** : paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco sur les salaires d'octobre.

## Délais variables

- Télépaiement de la **TVA** afférente aux opérations d'octobre.



# VIE des entreprises



## > Loire-Atlantique

FUSION

FRANÇOISE FRADIN & ASSOCIÉS +  
SECOGEREC = OZÉO

Ozéo est une structure née du **rapprochement** des deux cabinets d'expertise comptable **Françoise Fradin & Associés** et **Secogerec**, disposant de trois agences, à Nantes, en sud Loire et à Ancenis. « Forts d'une expérience de plus de 30 ans dans le domaine, nous sommes fiers d'être le fruit d'une fusion réussie en 2023 entre deux cabinets d'expertise comptable. Grâce à cette **alliance stratégique**, nous avons réuni les compétences et le savoir-faire de deux équipes chevronnées. Ozéo travaille aux côtés des entreprises pour les aider à structurer leur développement », soulignent les **quatre experts-comptables associés** du cabinet Ozéo, Charlotte Cruvellier, Delphine Mercier, Charles Lejeune et Julien Fiolleau. Charles Lejeune, formé au cabinet Fradin & Associés, en a assuré le développement en reprenant la direction, convainquant Charlotte Cruvellier de le rejoindre dans cette démarche. Côté Secogerec, Delphine Mercier, formée dans ce cabinet, a été rejointe par Julien Fiolleau. Ces binômes se sont logiquement rassemblés. À noter que le cabinet Ozéo, fort de **70 personnes**, a associé un certain nombre de salariés au capital de l'entreprise.

Éric CABANAS

## Vendée • INITIATIVE BARILLA LANCE UN CONGÉ DE COPARENTALITÉ DE 12 SEMAINES

Le Groupe Barilla marque une nouvelle étape importante dans son plan Diversité & Inclusion en lançant un congé de coparentalité dans tous les pays où le groupe est présent. Cette mesure, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024, concernera entre autres les collaborateurs de l'usine de Talmont-Saint-Hilaire.

« Chez Barilla, il y a une vraie volonté que les salariés, partout dans le monde, se sentent bien dans leur job, avec le meilleur équilibre possible entre vie professionnelle et vie privée. Le groupe attache beaucoup d'importance aux notions de **parentalité, d'égalité et d'inclusion**. Une question s'est alors posée : comment faire pour que l'arrivée d'un enfant, qui est un événement important, s'accompagne d'un meilleur équilibre à la maison, d'un meilleur partage des tâches, mais aussi d'un meilleur retour au travail ? », explique Stéphanie Madinier, DRH Europe de l'ouest pour le groupe. Cette initiative est partie d'un constat : « Le retour à l'emploi était **mieux vécu** dans les pays les plus en avance sur ces sujets, comme les pays nordiques où Barilla est présent. » Voici les raisons qui ont poussé le groupe à lancer un congé de coparentalité de **12 semaines**, rémunérées à 100 %.

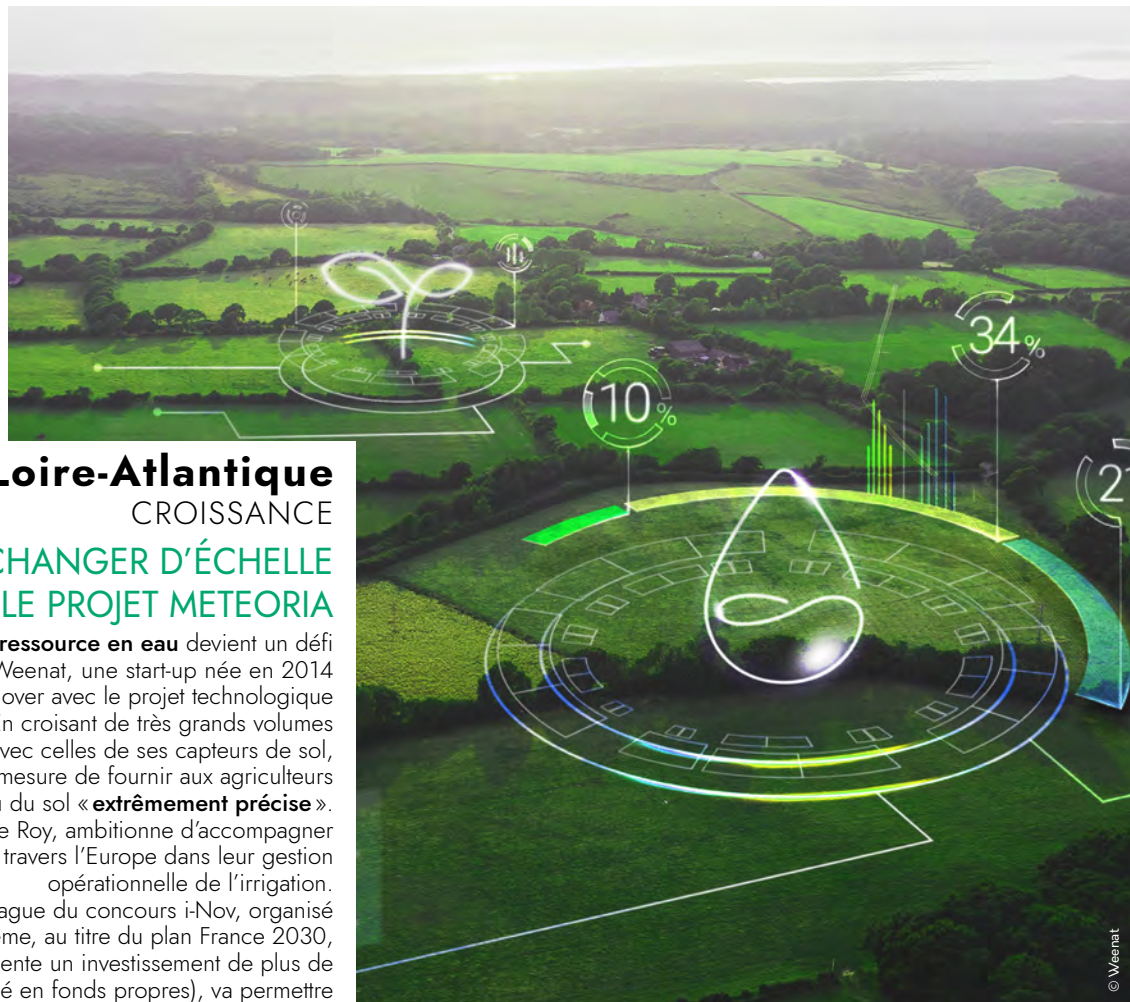
Cette mesure s'applique sans condition d'ancienneté, que l'employé soit le père, le/la coparent(e) ou le parent adoptif de l'enfant.

De quoi « mettre tous les parents sur un **piéd d'égalité** ». La DRH précise que l'utilisation de ces congés n'est pas obligatoire mais « fortement encouragée » par le groupe qui souhaite associer les syndicats à la mise en œuvre de cette mesure.

L'usine de Talmont-Saint-Hilaire, qui emploie 350 personnes (65 % hommes – 35 % femmes) et produit 3000 tonnes de produits Harrys (brioche tressée, 100 % Mie, American Sandwich...) par mois comptabilise entre une dizaine et une vingtaine de congés paternité par an.

Florence FALVY





## Loire-Atlantique CROISSANCE

### WEENAT VEUT CHANGER D'ÉCHELLE AVEC LE PROJET METEORIA

Alors que la gestion de la **ressource en eau** devient un défi environnemental majeur, Weenat, une start-up née en 2014 à Nantes, continue d'innover avec le projet technologique "Meteoria" initié il y a un an. En croisant de très grands volumes de données multi-sources avec celles de ses capteurs de sol, la deeptech nantaise sera en mesure de fournir aux agriculteurs une donnée de la teneur en eau du sol « **extrêmement précise** ».

Son fondateur, Jérôme Le Roy, ambitionne d'accompagner près d'un million d'irrigants à travers l'Europe dans leur gestion opérationnelle de l'irrigation.

Lauréate de la dixième vague du concours i-Nov, organisé par Bpifrance et l'Ademe, au titre du plan France 2030, cette innovation, qui représente un investissement de plus de 2,5 M€ (dont la moitié en fonds propres), va permettre aux agriculteurs d'accéder facilement à des informations sur l'évolution de la **teneur en eau de leurs sols**, et aux coopératives, semenciers et agro-industriels de disposer de **données hydriques** de qualité à grande échelle spatiale et temporelle. Ces données serviront à calibrer des modèles agronomiques, à analyser les saisons passées, à piloter la saison en cours, à élaborer des stratégies pour les saisons futures, mais aussi à économiser la ressource en eau. D'après les résultats des premiers tests de son modèle d'intelligence artificielle de l'entreprise, la réduction de consommation d'eau serait de 20 % en moyenne.

Weenat (CA non communiqué), qui dispose de filiales en Espagne et en Allemagne, compte aujourd'hui 50 collaborateurs dont une trentaine de personnes dans ses locaux à Nantes, au sein du Technocampus Alimentation. La start-up revendique plus de 160 partenaires et distributeurs agricoles (coopératives, négoce, instituts de recherche et agro-industriels) et l'installation de 20 000 capteurs dans huit pays européens (France, Espagne, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Suisse). Elle affiche plus de **40 % de croissance** annuelle depuis trois ans et affiche la volonté de se développer à l'export (20 % du CA).

Florence FALVY







Laëticia  
Dubois

© Benjamin Lachemal



La promotion 6 de Pays  
de la Loire Accélérateur.

© Bpifrance

## > Vendée & Loire-Atlantique

NOMINATION

### LAËTITIA DUBOIS PREND LA DIRECTION GÉNÉRALE DE COPYLOT GROUP

Fondé en 2001, le groupe de communication Copylot, vient de nommer **Laëticia Dubois** au poste de directrice générale. La dirigeante succède à **Thierry Duchon**, cofondateur du groupe avec **Pierre Rochouane**.

Titulaire d'un master en administration des affaires et marketing communication, Laëticia Dubois a débuté sa carrière en 2005 en tant que responsable communication du Puy du Fou, avant de prendre la direction du pôle digital de l'agence vendéenne Ovny en 2009. En 2013, elle fonde l'agence **Mediapilote** de La Roche-sur-Yon, avant de devenir présidente de la marque Mediapilote (20 agences), l'une des sept entités de Copylot Group. Par ailleurs, Laëticia Dubois a été réélue fin janvier à la tête de la délégation du réseau **Femmes chefs d'entreprise Vendée**.

Fort de ses 220 collaborateurs, Copylot Group dont le siège social est basé à Vertou, a enregistré un CA de **21 M€** en 2022.

Alexandrine DOUET

## > Vendée

ACCOMPAGNEMENT

### DEUX VENDÉENS DANS LA PROMO 6 DE PAYS DE LA LOIRE ACCÉLÉRATEUR

Initié en 2017 par la Région et Bpifrance, le programme Pays de la Loire Accélérateur cible les PME régionales à fort potentiel de croissance ayant une véritable ambition de développement territorial.

Parmi les 15 lauréats ligériens 2023<sup>1</sup>, deux Vendéens — **Sadev et Vendée fluides énergies (VFE)** — bénéficieront de 24 mois **d'accompagnement individuel et collectif** afin de repenser leur positionnement et structurer leur entreprise.

Sadev, (conception et fabrication de boîtes de vitesses pour le sport automobile), ainsi que VFE (conception, réalisation et maintenance des installations pour l'aménagement du territoire et de la construction) rejoignent cette véritable école des entrepreneurs pour **booster leur développement**. Au programme : conseil, formation et réseau.

« Les dirigeants vont **se challenger** sur une grande diversité de sujets au cœur de la stratégie de l'entreprise : évolution de leur modèle de gouvernance, performance commerciale, transformation digitale, ouverture internationale, croissance externe... Autant de sujets pour lesquels ils seront accompagnés pour faciliter leur prise de recul et **identifier les leviers de leur future croissance** », déclare Éric Grelier, vice-président du Conseil régional. À noter que la Région Pays de la Loire ayant fait de l'écologie sa priorité pour cette année, les enjeux de **transition énergétique et écologique** seront intégrés tout au long des formations prévues pour les entreprises de cette nouvelle promotion, avec pour ambition de faire des révolutions numérique et écologique le socle de la réindustrialisation de la région.

« Nous le savons, les entreprises accélérées investissent davantage, **croissent plus vite** que la moyenne et ont une meilleure capacité de **résilience** que les autres », rappelle Guillaume Mortelier, directeur exécutif de Bpifrance en charge de l'accompagnement.

<sup>1</sup> Les 15 lauréats 2023 : ARBA, Chauffalia, Chenais Energie, Garage Cretot, Elimax Energies, Lefrancq Imprimeur, Next Decision, Mercierine, Palette 53, Sadev, Sofradi, SPK Group, Thievin, Animal Valley, Vendée fluides énergies.

Sophie COMTE



À Cugand (85), le site de production de MéO a peu à peu gagné du terrain pour s'étaler aujourd'hui sur 15 hectares.



## Vendée • STRATÉGIE

### MÉO : DERNIÈRES ÉTAPES D'UN PLAN D'INVESTISSEMENTS DE 23 M€

23 M€. C'est le montant de l'investissement injecté par le fabricant de menuiseries en bois et aluminium MéO sur son site de Cugand (Vendée). Objectif : augmenter la capacité de production de 60 % et doubler la capacité d'usinage d'ici à début 2025.

« Construit en 2013, le site de production de Cugand est saturé depuis plus de deux ans. Sur un plan commercial, nous ne sommes donc pas capables d'aller chercher de nouveaux clients. Ce plan d'investissement de 23 M€ nous permet de repartir en conquête sur le **marché de la fenêtre** en France et d'assurer la croissance de l'entreprise pour les dix années à venir », explique Franck Rostand, directeur général de l'usine MéO (66,5 M€ de CA en 2022 – prévisionnel CA 2023 : 73 à 74 M€) qui produit **70 000 menuiseries** par an. « L'objectif est de passer à 110 000. »

Après l'extension du site de production avec 7 000 m<sup>2</sup> supplémentaires, pour totaliser 32 000 m<sup>2</sup>, le rachat d'un terrain de 3 hectares, et l'édification d'une plateforme logistique de 4 400 m<sup>2</sup> en service depuis juillet dernier, une seconde phase du programme va démarrer mi-décembre pour se terminer fin juillet 2024. Le but ici est d'équiper la nouvelle halle qui sera opérationnelle deux mois plus tard. Un dernier équipement est prévu fin 2024/début 2025. Désormais, le site totalise 15 hectares.

Une **montée en cadence** qui va nécessairement s'accompagner d'embauches alors que l'entreprise de 440 collaborateurs (dont 250 à la production et 30 % de femmes) rencontre déjà des problèmes de recrutement.

Les profils recherchés (en CDD, CDI ou en interim) : opérateurs de production, techniciens de machines à commande numérique, techniciens de maintenance, agents méthode, managers d'opérateurs.

L'entreprise, qui vise la certification Qualiopi, va également installer dans un bâtiment de 300 m<sup>2</sup> un **centre de formation agréé** à proximité du restaurant d'entreprise pour fidéliser ses clients (3 000 menuisiers installateurs en France). À partir de février 2024, les sessions de huit personnes (formations sur deux jours de 14 heures) s'adresseront d'abord aux entreprises qui posent les menuiseries conçues et fabriquées à Cugand. À terme, l'idée est de développer une dizaine de modules pour former les métreaux, les commerciaux de ses clients...

Florence FALVY

## Loire-Atlantique ÉVÉNEMENT

### LES FEMMES ARCHITECTES À L'HONNEUR

Le Conseil de l'Ordre des architectes des Pays de la Loire (CROAPL) a créé une commission "**Femmes Hommes dans la maîtrise d'œuvre**". Dans ce cadre, il a décidé de mettre les femmes à l'honneur avec une exposition et une table ronde pour dresser un état des lieux des **inégalités professionnelles** au sein de l'écosystème architectural. L'exposition "(In)Visibles", conçue par Mémo (Mouvement pour l'équité dans la maîtrise d'œuvre) présentée au sein de la Galerie de l'Ordre des architectes à Nantes, met ainsi en lumière jusqu'au 24 novembre l'héritage architectural féminin, avec quatorze portraits de grandes **figures féminines** de l'histoire de l'architecture, accompagnés par le récit « des processus d'invisibilisation dont elles ont été victimes », de Charlotte Perriand à Eileen Gray, en passant par Denise Scott Brown ou Anne Tyng. La table ronde organisée à l'occasion de l'inauguration de cette exposition a permis d'échanger sur cette question en présence notamment de Stéphanie Bouysson-Mesnage, maîtresse de conférence associée à l'École d'architecture de Nantes et chercheuse, d'Anne Labroille, architecte, cofondatrice de l'association Mémo et vice-présidente du CROAPL ou d'Aurélié Vanhove, architecte et membre de Mémo et Solène Pasztor, architecte et coprésidente de Mémo, toutes deux créatrices de l'exposition. « Il y a trois ans, on comptait 70 % de femmes en école d'architecture et 30 % d'hommes et **l'inverse** lors de l'exercice de la profession. Aujourd'hui, on est quasi à l'égalité.

De plus en plus de jeunes femmes s'inscrivent quand même pour exercer le métier d'architecte », constate Catherine Malleret, vice-président du CROAPL.

Éric CABANAS







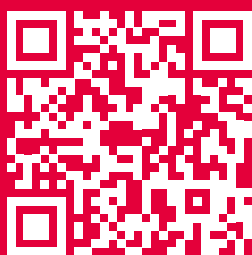
RCA accueille Quilvest à son capital qui s'empare de 15 % des parts.

## > Loire-Atlantique • DÉVELOPPEMENT RCA OUVRE SON CAPITAL À QUILVEST

L'éditeur de logiciels pour les experts-comptables RCA (Saint-Herblain) a procédé à l'**ouverture minoritaire** de son capital à l'investisseur familial Quilvest Capital Partners basé à Paris.

Cela faisait quasiment un an que Jérôme Clarysse, président-fondateur de RCA, planchait sur ce dossier d'ouverture de capital avant de trouver une issue favorable en juillet dernier. « J'ai eu de nombreuses sollicitations de rachat de l'entreprise : 17 approches de fonds d'investissement dont 13 internationaux, 31 banques d'affaires et 7 entreprises du secteur, dont des offres fermes, que j'ai déclinées. Mais j'ai souhaité sécuriser mon patrimoine et commencer à préparer la **transmission et la pérennité de RCA**. D'où ce choix d'ouvrir le capital. J'ai souhaité être très sélectif dans le choix. Cinq fonds ont été présélectionnés de façon confidentielle et mon choix s'est porté sur Quilvest Capital Partners. C'est un investisseur français, avec une très bonne image reconnue, en accord avec la stratégie de RCA », explique-t-il. Jérôme Clarysse reste **actionnaire majoritaire**, à hauteur de 55 %. Emmanuel Ledoux, directeur associé, conserve une part minoritaire, avec un expert-comptable qui détient quant à lui moins de 10 % des parts. Pour sa part, le fonds prend une participation d'environ 15 %. Cette opération de OBO, accompagnée par Parthema Avocats (Nantes), vient appuyer le **développement de RCA** (230 salariés pour un chiffre d'affaires de 25 M€), qui affiche notamment l'objectif de se positionner comme un acteur majeur des enjeux de **facture électronique** dont le déploiement, initialement prévu à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024, a été repoussé à 2026. « Nous avons pour objectif d'atteindre plus de 28 M€ de CA au 31 mars 2024 et de doubler le CA dans les cinq à six ans à venir. Proportionnellement, l'effectif est voué lui aussi à doubler. »

Florence FALVY



Magazine papier  
et version numérique :  
accès au site web  
et newsletter hebdomadaire.  
Parution hebdomadaire

6 MOIS • 26 NUMÉROS : 48 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 24 € TTC

1 AN • 52 NUMÉROS : 79 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 39 € TTC

2 ANS • 104 NUMÉROS : 119 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 59 € TTC



Paiement sécurisé



le média  
des affaires

Loire-  
Atlantique  
et Vendée

INFORMATEUR JUDICIAIRE

## ABONNEZ-VOUS !

Nom ou raison sociale .....

Adresse .....

Téléphone .....

E-mail .....

Nombre d'abonnés souhaité .....

INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

# « IL FAUT AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE CLIENT »

**Audacieux et visionnaire**, le Vendéen Tugdual Rabreau enchaîne les success stories. Après avoir redonné ses lettres de noblesse au **préfou** avec **Paso**, il a créé avec ses deux associés ATOM Group, une holding tournée vers la **restauration sous franchise et l'immobilier commercial** qui, moins de cinq ans après sa création, pèse 20 M€. Et c'est un autre coup de maître qui a fait le buzz en 2022 : le rachat des **Flâneries**, le **plus grand centre commercial de Vendée**. Alors que beaucoup ne donnent pas cher du **commerce physique**, lui croit mordicus en son **avenir**.  
À une condition : se réinventer et créer des lieux de vie.

Propos recueillis par Marie LAUDOUAR

## Quel est votre parcours avant de diriger ATOM Group ?

Je suis fils et petit-fils de boulanger sa-blais. Dans le cadre de mes études commerciales et marketing, j'ai effectué mes stages à l'étranger afin de parfaire mes compétences autour de la production boulangère. En 1998, je me suis posé la question de repartir aux États-Unis ou de reprendre l'entreprise familiale Maison Rabreau. J'ai choisi la seconde option. Aujourd'hui, je suis toujours propriétaire à 100 % de cette société. En 2000, j'ai démarré une nouvelle aventure dans la restauration en ouvrant un établissement aux Sables d'Olonne<sup>1</sup> avec mon ami d'enfance Olivier Vallée. Associés, nous avons ouvert jusqu'à quatre restaurants.

Puis, en 2003, à la suite d'une mésaventure avec notre restaurant nantais, nous avons décidé de nous diversifier

en créant une activité de traiteur événementiel, Les Apéros de Paso. Nous nous sommes alors demandé comment donner du travail toute l'année à nos saisonniers. C'est là que nous avons eu l'idée de revisiter le préfou. Paso était né. En 2004, nous avons commencé à en fabriquer au sein de nos ateliers, avec l'ambition de le développer à l'échelle régionale. Immédiatement, nous avons eu l'opportunité de le diffuser en GMS en Vendée.

En 2012, alors que Paso réalisait un chiffre d'affaires de 2 M€ pour 20 salariés, notre responsable commercial part pour une société concurrente, sur le même produit. Piqués au vif, nous décidons de passer à l'échelle nationale. Nous connaissons alors une croissance annuelle très forte, de 20 %. En 2018, notre CA s'élève à 25 M€ et notre effectif à 200 salariés. C'est à ce moment-là que nous vendons Paso à Fleury Michon.

## Comment s'est opéré ce rapprochement ?

Avec Olivier, nous nous posions parfois la question de céder la société. Nous étions mono-produit et nous craignons que cette croissance dynamique n'arrive un jour en bout de cycle. Nous étions à l'écoute d'opportunités quand nous avons été contactés par un professionnel du rapprochement d'entreprise. Il cherchait pour le compte de Fleury Michon un spécialiste vendéen de la panification (*produits à base de pain, NDLR*), tourné vers le rayon traiteur des grandes surfaces. Notre activité de préfou les intéressait. À l'échelle nationale, nous détenions alors en GMS 72 % de parts de marché sur le préfou et plus de 70 % sur les mini-burgers.

Au départ, Fleury Michon partait sur une prise de participation minoritaire ●●●

<sup>1</sup> Revendu en 2010.





Tugdual  
**RABREAU**  
PDG d'ATOM Group  
et associé fondateur



●●●

à hauteur de 20 %. Rapidement, le projet initial s'est transformé en un rachat complet avec une transition de deux ans pendant laquelle nous gardions nos fonctions respectives : pour Olivier, DG en charge de l'innovation et production, et pour moi, PDG en charge du commerce. Parallèlement, j'ai accompagné le PDG de l'époque, Régis Lebrun, sur des missions de catering<sup>2</sup> aérien, ferroviaire et maritime. Puis le Covid est arrivé, ce qui a plus ou moins coïncidé avec la fin de la collaboration.

**ATOM Food, ancêtre d'ATOM Group, est née en 2018 de cette vente. Comment ce succès a-t-il contribué à l'écriture de cette nouvelle aventure ?**

La vente de Paso a facilité le lancement d'ATOM Food, la nouvelle société fondée avec Olivier Vallée et notre nouvel associé, Alain Garrec, l'avocat de Paso. Nous avons structuré notre feuille de route autour de deux axes : le développement de restaurants sous franchise et de produits régionaux, cette fois-ci vers le sucré pour respecter la clause de non-concurrence signée avec Fleury Michon. Sur cette partie-là, nous avons reproduit la recette Paso : une recette régionale, un savoir-faire authentique et une distribution vers la GMS. Puis nous avons fait l'acquisition de Gofrino (*gaufre de Liège, en Belgique, NDLR*), en 2018 et de Goulibeur (*biscuiterie traditionnelle, Broyé du Poitou, NDLR*) en 2019. En quatre ans (2018-2022, NDLR), nous avons doublé notre chiffre d'affaires. Pourtant, le Covid est venu pénaliser ce dynamisme. Quand la pandémie a éclaté, nous étions sur le point d'acquiescer une troisième entreprise autour de la crêpe. Vu le contexte, nous nous sommes ravisés. Du jour au lendemain, le chiffre d'affaires de Gofrino et de Goulibeur a chuté de 80 %. Les fonds de la vente de Paso nous ont permis de tenir, mais la trésorerie a fondu comme neige au soleil.

**Pourquoi avoir créé la holding ATOM Group en 2022 ?**

ATOM Food évoquait uniquement le côté agroalimentaire et restauration de notre activité. Nous avons créé ATOM Group pour accompagner notre croissance et répondre à notre stratégie de diversification. Cela nous a permis de mutualiser nos fonctions support (RH, marketing),

Le coût des travaux de rénovation des Flâneries est évalué à 25 M€. Les chantiers vont se succéder jusqu'en 2030.



tout en continuant à avoir une politique d'investissement dynamique. Cette évolution est effectivement à mettre en parallèle avec le rachat des Flâneries amorcé en plein confinement et finalisé en juin 2022. Depuis cette date-là, nous nous séparons progressivement du pôle Food (*spécialités régionales, NDLR*) dont Goulibeur fin septembre 2023. Quant au pôle Boisson (*une brasserie et trois bars à bières, NDLR*), il a été repris en direct par Olivier. Objectif : réorienter ATOM Group vers deux activités prioritaires : la restauration sous franchise et l'immobilier commercial.

**Quelle est votre stratégie pour développer le pôle restauration ?**

Concernant O'Tacos et Pokawa, nous sommes franchisés. Notre souhaitons renforcer notre présence sur O'Tacos en ouvrant ou reprenant d'autres établissements dans un grand quart sud-ouest. Quant à Kreisker, c'est une marque du groupe ATOM lancée en octobre 2019. Il s'agit d'un concept autour du cidre et des crêpes, avec une épicerie fine de produits faits maison. Nous souhaitons développer ces restaurants de centre-ville sous forme de licence de marque,





© PAD Architectes / ATOM Group



© PAD Architectes / ATOM Group

## Nous avons créé ATOM Group pour accompagner notre croissance et répondre à notre stratégie de diversification.

plus souple que la franchise. Chaque établissement est indépendant et nous verse une redevance minimum pour utiliser la marque et le concept. Nous restons actionnaires minoritaires et accompagnons nos licenciés sur toutes les fonctions supports (ressources humaines, comptabilité).

### Quels sont les enjeux actuels pour la restauration ?

Depuis le Covid et l'essor du télétravail où l'on déjeune davantage à domicile, les gens vont au restaurant aussi bien pour se nourrir que pour vivre une ex-

périence, que ce soit à travers le lieu (cadre, vue, décoration) ou ce qu'il y a dans leur assiette. Ils veulent des produits locaux avec un bon rapport qualité/quantité/prix.

Depuis fin 2021, nous devons également prendre en compte un autre paramètre : l'inflation. Pour y faire face, nous avons dû, entre juin 2022 et début 2023, augmenter le prix de nos menus de 9 et 11 %. Pendant ce temps-là, le chiffre d'affaires et la fréquentation ont continué de progresser. Et c'est sans doute parce que nous répondons aux attentes de nos clients et

que nous essayons de coller aux tendances que nous résistons à cette crise et à la concurrence.

### Quelles raisons vous ont poussés, en 2022, à vous intéresser aux Flâneries, plus grand centre commercial de Vendée ?

Après la cession de Paso, nous avons eu envie de diversifier nos investissements et l'immobilier commercial nous est apparu comme une source d'investissement intéressante car productive. En tant que bailleur, vous n'êtes pas seulement propriétaire des murs. Vous avez un lien commercial avec vos locataires, des enseignes qui font vivre cet ensemble immobilier. Et cela vous oblige à une activité dynamique pour garantir des performances qualitatives et quantitatives.

Et c'est en plein Covid, alors que les centres commerciaux étaient fermés, que l'opportunité s'est présentée. La famille Bénatier, propriétaire des Flâneries depuis son ouverture en 1996, cherchait à céder la galerie et souhaitait que le repreneur soit vendéen. Les premières discussions ont eu lieu en novembre 2020.

### Le Covid peut sembler une période peu propice pour entreprendre. Pourquoi tenter l'aventure ?

Nous avons été les seuls à manifester notre intérêt. Nous nous disions que cette crise sanitaire n'allait pas éternellement durer et nous savions quel projet de reprise nous allions proposer : transformer les Flâneries pour répondre aux nouveaux enjeux du commerce, tout en faisant de ce lieu un véritable outil d'attractivité du territoire.

### Comment avez-vous finalisé cet investissement ?

Avec Olivier Vallée, nous avons créé la holding Honoré pour porter ce projet<sup>3</sup>. Très rapidement, vu les enjeux et l'importance de l'investissement (*montant non communiqué, NDLR*), nous avons compris que nous ne pourrions pas y aller seuls. Comme l'ancrage territorial était prépondérant dans ce dossier, nous avons cherché d'autres partenaires vendéens. Pour collecter ces fonds ●●●

<sup>2</sup> Activité traiteur, restauration.

<sup>3</sup> ATOM group n'est pas associé dans ce projet.

●●●

locaux, nous nous sommes associés au Yonnais Ciméa patrimoine. Objectif atteint puisque 90 % des investisseurs sont Vendéens. La holding, elle, possède 20 % des parts de la SAS Les Flâneries.

Nous nous sommes également appuyés sur la Foncière Magellan, société de gestion immobilière, pour structurer ce projet financier avec un sous-jacent immobilier. Après 18 mois de négociation, nous avons finalisé le rachat des Flâneries le 30 juin 2022.

### À l'heure où les consommateurs favorisent le e-commerce, les boutiques physiques et plus largement les centres commerciaux ont-ils encore de l'avenir ?

Le e-commerce représente 12 % et 14 % du business des enseignes. Il y a donc encore une appétence forte des consommateurs à venir en magasin. Effectivement, il y a des enseignes qui ont disparu, clairement parce qu'elles n'ont pas su se remettre en question ni s'adapter aux nouveaux besoins de leurs clients. Pour elles, le Covid, et l'essor du e-commerce, a été un accélérateur de défaillance. Mais dans l'ensemble, je pense que les gens ont toujours besoin d'aller en boutique, pour voir et essayer. Pour autant, il faut améliorer l'expérience client en magasin pour maintenir une certaine attractivité, en mettant par exemple à disposition un miroir virtuel pour essayer ses vêtements en rayon.

Par ailleurs, avec la loi Zan (Zéro artificialisation nette) qui plaide pour une densification du tissu urbain, l'heure n'est plus à l'amplification des zones commerciales. Il faut repenser leur aménagement comme leurs usages. Demain, un centre commercial ne sera plus seulement un lieu où l'on viendra faire du shopping, mais un espace pour se promener et s'amuser. On y trouvera des restaurants ouverts le soir, des activités de loisir, du tertiaire, etc. Pour moi, les centres commerciaux, aussi gigantesques soient-ils, n'appartiennent pas au passé. Ils doivent juste se réinventer.

### Aux Flâneries, comment comptez-vous vous y prendre ?

Nous avons prévu un ensemble de travaux pour transformer le centre commercial. Notre priorité est la rénovation de l'ancienne cours de matériaux de Monsieur Bricolage<sup>4</sup> avec la création de deux



Le restaurant Kreisker des Sables d'Olonne, marque d'ATOM Group.



**Les gens vont au restaurant aussi bien pour se nourrir que pour vivre une expérience, que ce soit à travers le lieu ou ce qu'il y a dans leur assiette.**

à trois nouvelles unités commerciales ainsi qu'un vaste espace de restauration de 900 m<sup>2</sup>. Ce food court comprendra sept kiosques avec une offre sucrée-salée, chaude et froide, ainsi qu'un bar. L'espace assis sera mutualisé afin de pouvoir partager les plats issus des différentes enseignes. Toutes bénéficieront d'une ouverture tardive jusqu'à 21h30, voire 22h. Actuellement, les sandwicheries et le restaurant installés dans la galerie ferment leurs portes à 19h30, en même temps que le centre commercial. Ces travaux, dont le coût est estimé à environ 6 M€, commencent en novembre pour une livraison prévue fin 2024.

Nous sommes par ailleurs en réflexion pour créer une offre de loisirs intérieurs et repenser les abords du centre commercial. Outre sa végétalisation, l'idée est de faire du parking de 1600 places un véritable pôle multimodal dans une continuité naturelle vers le centre-ville. Il s'agit de créer un espace de covoiturage, de développer l'usage des mo-

bilités douces (vélo, trottinettes) et du réseau de transports en commun. Dans l'optique d'optimiser le foncier disponible, pourquoi ne pas imaginer aussi sur le parking une crèche, un pôle santé ou encore des logements étudiants<sup>5</sup>? Rien n'est engagé, mais avec des liaisons douces vers les lieux de formation et d'activités, tout devient possible et ce serait un facteur d'attractivité supplémentaire.

### La loi impose de réduire de 40 % la consommation énergétique des bâtiments tertiaires à l'horizon 2030. Quels travaux avez-vous engagés pour atteindre cet objectif ?

Déjà, nous avons une chance énorme : celle d'avoir un mail tourné vers le parking et baigné d'une lumière naturelle. Conséquences : peu ou pas besoin d'éclairage supplémentaire en journée,



ni de chauffage ou de climatisation. En 2024, le passage aux Led sur toutes les parties communes devrait nous permettre de réduire de près de 50 % notre consommation électrique liée à l'éclairage.

En parallèle, sur l'intégralité de l'extension, nous allons installer des panneaux photovoltaïques en toiture, ce qui va contribuer à faire baisser la facture énergétique des commerçants. Impossible de dupliquer l'initiative sur la partie existante : la membrane souple de la couverture ne peut supporter le poids de panneaux. En revanche, côté stationnement, des ombrières sont prévues pour alimenter les 12 bornes de recharge des véhicules électriques qui seront installées en 2024.

À cela s'ajoute la rénovation du mail, prévue en trois phases entre mi-2024 et fin 2025. Coût total de tous ces travaux de rénovation d'ici 2030 : 25 M€.

### Ces travaux sont-ils une source d'inspiration pour votre stratégie RSE ?

Tout à fait. C'est un accélérateur. Depuis un an et demi, nous avons lancé une réflexion globale avec la société GreenFlex Nantes pour nous accompagner dans la transformation environnementale et sociétale d'ATOM Group. Le dossier des Flâneries y occupe une place prépondérante.

Sur le volet environnemental, cela comprend à la fois la réduction et le tri des déchets, l'amélioration de notre performance énergétique et la décarbonation globale de nos émissions. Sur le volet sociétal, nous souhaitons améliorer les conditions de travail de nos salariés en facilitant leurs mobilités professionnelles, en faisant en sorte qu'ils aient plaisir à travailler avec nous, ou encore en les aidant à évoluer professionnellement. D'où la création en 2021 d'une école de formation interne agréée qui couvrent nos divers métiers.

### Quelle est l'ambition d'ATOM Group ?

Nous voulons rester un acteur régional fort et continuer à développer les pôles Restauration et Immobilier commercial à travers de nouvelles acquisitions. Les prochains investissements, ce sont en 2024 l'ouverture du restaurant Kreisker à La Roche, dans le quartier des Halles, ainsi que deux nouveaux établissements O'Tacos dans le grand quart sud-ouest. ●



**ATOM Group**

- CA (2022) : **20 M €** (hors Flâneries et boulangerie) pour 220 salariés
- CA annexe pour l'activité boulangerie : **3 M€** en 2022 et **2,6 M€** en 2023 (un établissement vendu)

DEUX PÔLES :

- **Restauration et boulangerie dont :**
  - 11 restaurants (O'Tacos, Pokawa, Kreisker) + la brasserie Angani aux Sables d'Olonne
  - 4 boulangeries
- **Immobilier commercial** (Les murs des différents commerces hors Flâneries)

LES FLÂNERIES, CE SONT :

- **600 m** de galerie (750 m après extension)
- **56 cellules commerciales** (67 après extension)
- **5 millions de visiteurs** attendus après extension

© Benjamin Lachenal

<sup>4</sup> Le Covid a précipité la fermeture du magasin yonnais fermé officiellement en juillet 2020. Au printemps 2023, Intersport, déjà présent dans la galerie, y a transféré ses locaux.

<sup>5</sup> La SAS Les Flâneries ne prévoit pas de les exploiter.

# LA RÉVERSIBILITÉ DES CONSTRUCTIONS MYTHE OU RÉALITÉ ?

Les outils créés par le législateur pour **favoriser la réversibilité des constructions** sont-ils suffisants compte tenu des **nombreux freins** empêchant l'évolution de l'usage des bâtiments dans le temps ?

Par Ève **NICOLAS**, avocat associée et Pierre **BARBOTEAU**, avocat conseil, cabinet Racine

Pour la première fois, en mai 2023, un permis de construire “sans destination” a été délivré pour la construction d'un immeuble réversible à usage de bureau ou de logement. Ce projet s'est concrétisé dans le cadre de l'Opération d'intérêt national (OIN) Bordeaux Euratlantique, de renouvellement des deux rives de la Garonne.

En fonction des besoins, cet immeuble pourra évoluer en bureau ou logement sans qu'une autorisation soit nécessaire grâce au mécanisme du permis d'innover, dérogeant ainsi au droit de l'urbanisme français qui n'envisage la construction qu'avec une destination unique dans le temps.

Le code de l'urbanisme définit cinq destinations et vingt-quatre sous-destinations (articles R. 151-27 et R. 151-28 du code de l'urbanisme) et chaque permis de construire doit préciser la destination de chaque partie de l'immeuble.

Si l'immeuble peut avoir plusieurs destinations, comme un rez-de-chaussée à des fins d'activités, plusieurs étages de bureaux puis des logements, ces parties ne peuvent pas être transformées librement en fonction de l'évolution des besoins sociaux ou économiques. Il est nécessaire d'obtenir une autorisation d'urbanisme pour une nouvelle destination, celle-ci pouvant induire de réaliser des travaux importants de mise aux normes (sécurité-incendie, accessibilité, etc.).

La délivrance de ce permis de construire “sans destination” interroge sur la possibilité de décliner, hors cadre d'une OIN, la réversibilité des constructions pour qu'un bâtiment puisse, dans le temps, accueillir différentes destinations sans autorisations ou modifications futures.

## Les permis d'innover et d'expérimenter

Afin de donner un cadre juridique aux innovations en matière de construction, le législateur a créé deux outils : le permis d'innover et le permis d'expérimenter par la loi Liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) du 7 juillet 2016.

- Le permis d'innover permet ainsi de déroger à l'ensemble des règles de construction normalement applicables au projet. Il ne peut toutefois être utilisé que pour des constructions situées au sein d'une OIN, d'une grande opération d'urbanisme ou d'une opération de revitalisation de territoire.

Le maître d'ouvrage doit faire une demande de dérogation sous la forme d'une étude démontrant que les moyens mis en œuvre permettent d'atteindre des résultats équivalents à ceux prévus par les textes. L'obtention de l'autorisation d'urbanisme vaut approbation de la dérogation.



# LITÉ CTIONS

Ce mécanisme, qui est actuellement en expérimentation pendant une période de sept ans depuis novembre 2018, pourrait par la suite être généralisé et pérennisé en fonction de son succès.

- Le permis d'expérimenter, prévu à l'article L 112-4 du code de la construction et de l'habitation, peut être mis en œuvre par tous les maîtres d'ouvrage sur l'ensemble du territoire.

**Le permis d'innover permet ainsi de déroger à l'ensemble des règles de construction normalement applicables au projet.**

Il permet de déroger à certaines règles dans les domaines notamment de la sécurité et de la protection contre l'incendie ou encore de la performance et des caractéristiques énergétiques et environnementales. L'objectif est de permettre au maître d'ouvrage de proposer une solution technique permettant d'aboutir à des résultats équivalents à ceux prévus par la norme usuellement applicable. Le dossier de demande de permis de construire doit comporter une attestation d'effet équivalent réalisée par un organisme tiers (contrôleur technique, Centre scientifique et technique du bâtiment, etc.).

Ces deux mécanismes posent néanmoins encore de nombreuses questions freinant leur développement, notamment en termes de fiscalité et d'assurance, avec notamment la question de la responsabilité en cas de sinistre des procédés innovants et de leur certification. ●●●



**Ève Nicolas**  
Avocat associée,  
cabinet Racine



## Si des outils existent, la réversibilité des constructions est encore à son balbutiement.

...

### Le permis de construire à double état

Le législateur a également créé, avec la loi du 26 mars 2018 sur les Jeux olympiques 2024, le “permis de construire à double état” autorisant dans un même permis, un état provisoire pour les JO et un état définitif à l’issue des jeux, par exemple des bureaux et du logement.

Le dossier de permis de construire fait ainsi apparaître les deux destinations et le bénéficiaire aura trois ans à compter de la cérémonie de clôture des Jeux pour réaliser le changement, sous peine de devoir remettre le terrain en l’état initial.

L’objectif est ainsi de sécuriser la destination future des immeubles construits dans une zone où le foncier est rare.

La généralisation d’un tel processus se pose afin de faciliter l’évolution des constructions dans le temps. La difficulté étant toutefois que peu de constructions sont concernées par une telle évolution programmée.

### Des règles d’urbanisme adaptées au niveau local

La réversibilité des constructions se heurte aussi aux normes d’urbanisme locales qui prévoient souvent des règles spécifiques en fonction de la destination des bâtiments (stationnement, hauteur de la construction...).

Les collectivités territoriales ont donc un rôle essentiel à jouer afin de faciliter la réversibilité des immeubles en évitant de multiplier les règles particulières d’urbanisme selon la destination.

Enfin, pour rendre la réversibilité efficiente, il est nécessaire également de la prévoir dans les différents actes organisant la transmission et/ou le fonctionnement de l’immeuble notamment par exemple au travers des règlements de copropriété, ou encore des statuts d’Association syndicale libre (ASL).

Si des outils existent, la réversibilité des constructions est encore à son balbutiement. Au regard des enjeux environnementaux et de l’entrée en vigueur du Zan (Zéro artificialisation nette), l’optimisation des constructions actuelles et futures est un enjeu crucial. L’ensemble des acteurs de la construction (législateur, architectes, constructeurs, etc.) ont ainsi un rôle essentiel afin que la réversibilité devienne la norme. ●

## Racine Nantes

est un **cabinet pluridisciplinaire de droit des affaires** qui accompagne ses clients tant en conseil qu’en contentieux, dans les différentes étapes de la vie juridique de leurs activités.



Pierre **Barboteau**  
Avocat conseil,  
cabinet Racine





# MALADIE ET CONGÉS PAYÉS

## QUAND LES ENTREPRISES PAIENT LA CARENCE DE L'ÉTAT

Le 13 septembre 2023, la **Cour de cassation** a rendu une série de décisions<sup>1</sup> en matière de **congés payés**, dont une qui a eu l'effet d'une "**bombe**" au sein des entreprises : **tout salarié en arrêt maladie** acquiert désormais des congés payés. Sans ambages, la Cour de cassation l'affirme : ce sont des arrêts de mise en conformité du droit français avec le droit européen. Peut-on encore **différer l'application** de ces nouvelles règles ?

Par Sandra **LEVY-REGNAULT**, avocat spécialiste en droit du travail, cabinet SLR Avocat



Sandra **Levy-Regnault**  
Avocat, cabinet  
SLR Avocat

© Benjamin Lachenaal



## Pourquoi ce revirement jurisprudentiel ?

Ces décisions sanctionnent la carence de la France qui n'a pas totalement transposé la directive 2003/88/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003,<sup>2</sup> laquelle ne distingue pas, en matière de congés payés, les travailleurs absents pour maladie de ceux qui ont effectivement travaillé au cours de la période de référence.

Pour la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE), un arrêt maladie ne peut pas priver un salarié de l'acquisition de congés payés pendant cette période, principe essentiel du droit social au sein de l'Union européenne<sup>3</sup>.

En droit français, un salarié en arrêt maladie n'acquiert pas de congés payés pendant la durée de son arrêt de travail puisqu'il ne justifie pas d'une période de « travail effectif »<sup>4</sup>.

Or, le juge national peut écarter totalement ou partiellement certaines dispositions du Code du travail incompatibles avec le droit de l'Union européenne. C'est désormais le cas des articles L. 3141-3 et L. 3141-5 du Code du travail au profit d'une nouvelle règle : en arrêt maladie, un salarié continue d'acquérir des congés payés.

Relevons que ces décisions présentent un spectre bien plus large que les seuls congés légaux puisqu'elles s'appliquent aux congés conventionnels<sup>5</sup>.

## Était-ce prévisible ?

Oui, pour les initiés. Il est vrai qu'au fil du temps, la CJUE n'a fait que renforcer le droit à congés payés du salarié malade, en particulier depuis 2012<sup>6</sup>.

Néanmoins, l'entrepreneur français applique le droit interne – non sans mal du fait de la superposition de sources – et n'a pas vocation à anticiper les transpositions de directives européennes par l'État français.

## Une régularisation des droits à congés payés ?

Les décisions de la Cour de cassation ne modifient pas le Code du travail, mais elles sont immédiatement opposables et, le cas échéant, de manière rétroactive.

Sauf que les entreprises n'ont pas provisionné l'équivalent de plusieurs années de congés payés pour certains salariés en arrêt maladie de longue durée.

L'hémorragie judiciaire à craindre se heurte pourtant à l'objectif poursuivi par la Chancellerie depuis plusieurs années, à savoir « désengorger » les tribunaux.

Si un salarié peut d'ores et déjà saisir le Conseil de prud'hommes pour réclamer une régularisation en ce sens, la prudence reste de mise : à ce jour, rien ne garantit que son action aboutisse dans les proportions sollicitées, a fortiori en cas d'intervention du ministère du Travail aménageant la règle dans le temps.

L'une des solutions consistera sans nul doute à informer le salarié de ses droits à congés payés et à le mettre effectivement en mesure de les prendre<sup>7</sup> « en temps utile »<sup>8</sup>, sauf à être perdus au terme d'un délai « raisonnable » (par exemple, 15 mois à l'expiration desquels le droit au congé annuel payé s'éteint<sup>9</sup> ?).

En définitive, le dialogue social demeure à privilégier dès lors que certaines règles sur les congés payés peuvent être aménagées par accord collectif d'entreprise ou d'établissement (exemple : période de référence pour l'acquisition et la prise de congés payés, modalités de report).

À ce titre, bon nombre de conventions collectives ont déjà adapté cette règle pour améliorer les droits des salariés en permettant l'assimilation de l'absence maladie à une période de travail effectif pour l'ancienneté ou encore pour le calcul des congés payés.

## Une clarification indispensable pour la sécurité juridique des entreprises

De telles décisions viennent entamer les efforts du législateur au cours de ces dernières années afin d'accorder davantage de sécurisation aux entreprises (cf. Barémisation des dommages et intérêts pour licenciement sans cause réelle et sérieuse).

# Le dialogue social demeure à privilégier dès lors que certaines règles sur les congés payés peuvent être aménagées par accord collectif d'entreprise ou d'établissement.

Le ministère du Travail étudierait actuellement les conséquences des décisions de la Cour de cassation.

Si la règle semble acquise – du moins au niveau judiciaire – l'on peut espérer que les modalités d'application dans le temps de ces décisions viendront tempérer l'impact financier pour les entreprises. ●

<sup>1</sup> Cass. soc. pourvois n°22-17.340 à 22-17.342, 22-17.638, 22-10.529, 22-11.106, 22-14.043.

<sup>2</sup> Directive 2003/88/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail.

<sup>3</sup> Not. Art. 31, § 2 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

<sup>4</sup> Art. L. 3141-3 du Code du travail.

<sup>5</sup> « (...) 15. Il convient en conséquence d'écarter partiellement l'application des dispositions de l'article L. 3141-3 du code du travail en ce qu'elles subordonnent à l'exécution d'un travail effectif l'acquisition de droits à congé payé par un salarié dont le contrat de travail est suspendu par l'effet d'un arrêt de travail pour cause de maladie non professionnelle et de juger que le salarié peut prétendre à ses droits à congés payés au titre de cette période en application des dispositions des articles L. 3141-3 et L. 3141-9 du code du travail. »

<sup>6</sup> Not. CJUE, gde ch., arrêt du 24 janvier 2012, Dominguez, C-282/10 : le droit au congé annuel payé ne peut être subordonné à une période de travail effectif pendant la période de référence.

<sup>7</sup> Cass. soc. 21 septembre 2017, 16-18.898.

<sup>8</sup> Cass. soc. 13 septembre 2023, 22-10.529 – 22-11.106.

<sup>9</sup> CJUE 22 novembre 2011, aff. C-214/10, KHS AG.

**SLR Avocat** est un cabinet nantais exclusivement dédié au droit du travail, avec une activité en conseil et contentieux.

contact : [slr@slr-avocat.fr](mailto:slr@slr-avocat.fr)





Charles  
Noakes



Daniel  
Lelou

# SPORT & BUSINESS



Jordan  
Ducret



Gwladys  
Lemoussu



Gilles  
de La Bourdonnaye



# TEAM 303

## LES PARALYMPIQUES LIGÉRIENS

### SUR LA ROUTE DES JEUX

Le 12 octobre dernier à Nantes, la **6<sup>e</sup> Soirée des ambassadeurs du handicap** a permis à la **Team 303**, qui accompagne des **para-athlètes ligériens** dans leur course aux **Jeux paralympiques de Paris 2024**, de récolter des fonds à travers différentes opérations, auxquelles des **entreprises** se sont associées.

Par Gildas **PASQUET**

« Nous sommes entrés dans une phase décisive pour nos athlètes », a souligné à moins d'un an des Jeux de Paris Gilles de La Bourdonnaye, président de la Team 303<sup>1</sup> et ancien pongiste paralympique, lors de la 6<sup>e</sup> Soirée des ambassadeurs du handicap, le 12 octobre dernier, à la Préfecture de la Loire-Atlantique. L'événement, organisé par le Girpeh (Groupement interprofessionnel régional de promotion de l'emploi des personnes handicapées) et le réseau "Les entreprises s'engagent", à destination du monde économique et sportif, se déroulait au profit de la Team 303, qui accompagne 20 para-athlètes ligériens dans leur préparation et leur qualification aux Jeux de 2024. Parmi ces sportifs : Matéo Bohéas (tennis de table), Gwladys Lemoussu (triathlon), Claire Supiot (natation), Jordan Ducret (rugby fauteuil) ou encore Charles Noakes (badminton). L'association aide les athlètes à financer du matériel spécifique lié à leur handicap et leurs déplacements.

#### Des obstacles liés au handicap

Et les obstacles sont particulièrement nombreux pour les para-athlètes, à commencer par « les coûts inhérents au handicap, qui n'existent pas pour les JO », pointe Gilles de La Bourdonnaye. Ainsi, Julie Marchand, athlète en basket-fauteuil, raconte : « Nous avons des dépenses assez im-

**Je dois changer de fauteuil roulant de sport et mon prochain coûtera 10 000 €.**

Julie **MARCHAND**

portantes. Je dois par exemple changer de fauteuil roulant de sport et mon prochain coûtera 10 000 €. Ce n'est pas seulement une paire de baskets ou une paire de pointes, c'est du matériel coûteux qui est fait sur-mesure et est propre à chaque handicap. »

Alors, pour réunir des fonds, trois opérations étaient menées avec l'objectif de réunir 100 000 €. C'est d'abord via la mise en place de conventions de partenariat auprès d'une quarantaine d'entreprises que la Team 303 a pu réunir une bonne partie de la somme. Puis, lors de la soirée, les acteurs du monde économique ont pu participer à une vente aux enchères. À acquérir notamment, des maillots dédiés de différents clubs du territoire : Neptunes, HBC, Saint-Nazaire Volley-Ball Atlantique ou FC Nantes. Mickaël Landreau, l'ancien gardien des Canaris, était ●●●



Matéo  
Bohéas

© LENSXAN STUDIO Michael Merliane



Thibaud  
Lefrançois



Vladimir  
Vinchon

... par ailleurs de la fête et a proposé à la vente son maillot du record du nombre de matchs joués en Ligue 1. Parmi les autres lots proposés : des dîners dans le noir à l'hôtel Radisson Blu de Nantes, ou une sortie en mer avec les navigateurs Émile Amoros ou Armel Tripon.

### Une collecte "Solidarité grand Ouest"

Parallèlement, une collecte de fonds<sup>2</sup> était organisée auprès du grand public par le fonds de dotation "Solidarité grand Ouest", créé par la Fondation d'entreprise grand Ouest (BPGO). L'opération comptait cette année deux nouveaux partenaires : l'IUT de Nantes et le collectif "Les entreprises s'engagent", qui regroupe des sociétés impliquées sur les sujets d'inclusivité et de durabilité, en plus de la Fondation Syd (groupe Syd), déjà partenaire il y a quatre ans. Le principe de la collecte : 1 € donné déclenche 1 € donné par la fondation d'entreprise Grand Ouest et 1 € donné par les partenaires, soit une multiplication des dons par trois.

Présent lors de la soirée et impliqué dans cette collecte à travers la fondation du groupe Syd, son dirigeant Yann Trichard en a profité pour revenir sur l'engagement de l'entreprise en la matière : « Ce qu'on a décidé de faire, il y a 13 ans maintenant, c'est de créer cette fondation dans laquelle on verse 10 % de notre résultat tous les ans. Ensuite, cette fondation,

## Les partenariats, la vente aux enchères et la collecte ont permis de réunir près de **87 000 €**.

qui est gérée par les salariés de l'entreprise, permet de mener des missions autour de l'insertion. »

Au global, les partenariats, la vente aux enchères et la collecte ont permis de réunir près de 87 000 €. La chasse aux fonds n'est donc pas terminée pour la Team 303 qui compte notamment, pour aller chercher les 13 000 € manquants, sur les Trophées de l'insertion le 23 novembre prochain, qui récompenseront des entreprises investies dans l'emploi des personnes handicapées. ●

<sup>1</sup> 303 comme la somme des numéros des cinq départements de la région.

<sup>2</sup> Pour participer : [projets.solidaritegrandouest.fr/projects/les-paralympiques-ligeriens-en-route-vers-paris-2024](https://projets.solidaritegrandouest.fr/projects/les-paralympiques-ligeriens-en-route-vers-paris-2024)





## Des para-athlètes en entreprise

La soirée a aussi été l'occasion de mettre en avant des mécènes de la Team 303 engagés sur le terrain du handicap, et qui emploient des paraspportifs. C'est notamment le cas de la Semitan, à Nantes, où travaille en tant que chargé de mission Ronan Pallier, sauteur en longueur chez les non-voyants, en cours de qualification pour les Jeux de Paris et athlète de la Team 303. « Je m'occupe de tout ce qui est accessibilité, que ce soit au niveau des aménagements, de la ligne, du réseau, et je suis plutôt fier », résume-t-il. Son contrat à temps partiel lui laisse le temps de s'entraîner et « de nous offrir ces très belles performances », glisse Olivier Le Grontec, directeur général de la Semitan.

Autre mécène de la Team 303, EDF emploie Emeric Martin, chargé de mission numérique et RSE dans l'entreprise et membre de la Team 303. Il est également quadruple médaillé paralympique en tennis de table et ambitionne de faire un come-back l'an prochain. « Grâce à EDF, je bénéficie d'une convention d'insertion professionnelle, explique-t-il. Cela veut dire que l'entreprise me permet, tout en ayant un salaire à temps plein, d'avoir 50 % de mon temps pour m'entraîner et faire des compétitions internationales, et l'année des jeux 80 % de mon temps consacré uniquement à mon sport. » Avant d'exhorter les employeurs présents : « Vous pouvez le faire aussi ! »

## EN BREF

### Une collaboration N'go Shoes-Stade Français

N'go Shoes, la marque nantaise spécialiste de sneakers et d'accessoires éthiques et écoresponsables, poursuit ses collaborations dans le sport. Après le Tour de France, en partenariat avec l'enseigne de mode Jules, et le club de handball HBC Nantes, la marque s'est rapprochée du club de rugby parisien du Stade Français pour concevoir une nouvelle paire aux couleurs de ce dernier : bleue et rose, avec les fameux éclairs du club parisien. Ce nouveau modèle de chaussures a été désignée en personnalisant le modèle "Saigon", best-seller de N'go Shoes. Les chaussures, qui devraient sortir en début d'année prochaine, seront disponibles du 36 au 46 pour le grand public, en vente sur le site de N'go Shoes, celui du Stade Français et dans la boutique de ce dernier. La marque nantaise équipera aussi de ces chaussures staff et joueurs du club.

Gildas PASQUET

### Sport au féminin : La Boulangère récompensée

L'entreprise vendéenne, qui fabrique et commercialise des pains et viennoiseries préemballés, s'est vu remettre le "prix du partenaire" lors de la troisième édition des Trophées Alice Milliat<sup>1</sup> qui s'est tenue le 12 octobre dernier à Paris. Depuis 2017, La Boulangère soutient le sport au féminin via ses actions de sponsoring. La marque est associée à l'équipe de France féminine de handball depuis 2020, et soutient également via le dispositif "Le Goût du hand" seize clubs féminins amateurs à proximité de ses sites de production, dont la moitié se situe en Vendée. Elle parraine aussi les navigatrices Amélie Grassi et Anne-Claire Le Berre actuellement en lice dans la Transat Jacques Vabre et est partenaire de la course à pied La Parisienne réservée aux femmes. En 2021, La Boulangère a par ailleurs lancé le site [Dutempspoursoi.laboulangere.com](http://Dutempspoursoi.laboulangere.com) dédié à l'actualité sportive au féminin.

<sup>1</sup> Les Trophées Alice Milliat ont été lancés en 2021 à l'occasion des 100 ans de la Fédération sportive féminine internationale, fondée par Alice Milliat (1884-1957). Considérée comme une pionnière du sport au féminin, cette nantaise est à l'origine de la création des premiers jeux olympiques féminins en 1922.

Alexandrine DOUET

### La tournée des stades d'ERA immobilier

Alors que la crise immobilière s'affirme, le groupe ERA immobilier garde le cap et s'engage à partir du 6 et jusqu'au 21 novembre dans une « tournée des grands stades français » pour recruter près de 1000 négociateurs. Après Toulouse et Bordeaux les 6 et 7 novembre, cette tournée fera étape au Stade de La Beaujoire à Nantes le 8 novembre, juste avant Marseille le 10. « 89 % des directeurs d'agences ERA immobilier souhaitent une augmentation des effectifs de leurs agences », révèle une étude interne au groupe. « Cette tournée des stades est un concept inédit en matière de recrutement. Ainsi, chaque étape comprendra un module de formation gratuit et ouvert à tous les professionnels de l'immobilier, qu'ils soient ERA ou non. Dans un marché immobilier en pleine mutation, avec une baisse des volumes de transaction et l'augmentation des taux de crédits, ERA immobilier présentera les spécificités et méthodes de travail pour les négociateurs immobiliers, ainsi que les clés et outils proposés par la franchise ERA immobilier », précise le groupe.

Inscriptions en ligne sur le site dédié : [Erajobtour.com](http://Erajobtour.com).

Éric CABANAS



## CONCERT

### DU BLUES-FOLK CRÉOLE AVEC LEYLA MCCALLA

Après avoir évolué au sein du groupe Carolina chocolate drops, avec lequel elle a remporté un Grammy award, la **chanteuse** et **multi-instrumentiste** américaine aux origines haïtiennes Leyla McCalla a entrepris une carrière solo. Le public pourra entendre au Piano'cktail de Bouguenais le dernier de ses albums, *Breaking The Thermometer*, qui mêle compositions originales aux accents de **blues folk-créole**, **rythmes afro-caribéens**, et extraits de **Radio Haïti**, la première station de radio à réaliser des reportages en créole haïtien et à diffuser la voix du peuple.

Une coréalisation entre le Piano'cktail de Bouguenais et Le Nouveau Pavillon, scène de musiques trad'actuelles.

Le 9 novembre à 20h au Piano'cktail, Bouguenais.

Tarif : de 12 € à 26 €.

Réservations :

[Billetterie.piano cocktail-bouguenais.fr](http://Billetterie.piano cocktail-bouguenais.fr)

# ENVIES Tables Culture

Par Éric **CABANAS**, Alexandrine **DOUET**  
& Gildas **PASQUET**

Leyla  
McCalla







Aurélie Saada

© Columbia Records

## MUSIQUE

### AURÉLIE SAADA EN CONCERT AUX HERBIERS

Après avoir été durant 13 ans la moitié du duo Brigitte, Aurélie Saada a repris la route en solo avec son **"Bomboloni Tour"**. Les bomboloni (beignets en italien) sont des pâtisseries incontournables en Tunisie, qui accompagnent chaque événement festif.

**Bomboloni**, c'est aussi le titre du nouvel album de la chanteuse, sorti il y a tout juste un an. Dans cet opus solaire, gourmand et intime, Aurélie Saada évoque ses racines méditerranéennes : 11 titres où il est question de famille, de maternité mais aussi de **résilience**, d'amour et de rupture.

Des textes **forts et personnels**, sublimés par des arrangements aux sonorités vintage, où se côtoient cordes, timbales et cuivres. Sur scène, Aurélie Saada accompagnée de ses musiciens, livre un show tout en élégance, sensualité et générosité.

Vendredi 17 novembre, 20h30, Théâtre Pierre Barouh, Les Herbiers.

Tarifs : de 16 € à 22 €.

Renseignements et réservations : [Billetterie.lesherbiers.fr](mailto:Billetterie.lesherbiers.fr), 02 51 66 95 41, [culture@lesherbiers.fr](mailto:culture@lesherbiers.fr)

## HUMOUR

### "THOMAS VDB S'ACCLIMATE", ONE-MAN SHOW ÉCOLO

Thomas VDB, de son vrai nom

**Thomas Vandenberghe**, est un touche-à-tout. Passé par le Conservatoire de Tours, il s'est d'abord fait un nom en devenant rédacteur en chef de **"Rock and Sound"** avant de se lancer dans l'écriture de son premier seul-en-scène, "En rock et en roll", inspiré de sa passion pour le rock et de son métier de journaliste musical. À la sortie du premier confinement en 2020, le comédien, également chroniqueur radio et animateur télé, a dévoilé son nouveau spectacle "Thomas VDB s'acclimate".

« J'ai grandi dans les années 1980, une époque où on pensait encore que le pire était derrière nous. Je regardais Annie Cordy à la télé avec mes parents et je me disais : "Si elle chante Tata Yoyo, y a pas de problème grave !" Aujourd'hui, je regarde les infos et... ».

Entre humour **absurde** et auto-dérision, Thomas VDB évoque son quotidien de **néo-rural** récemment converti à l'**écologie**, et réussit à faire chauffer les zygomatiques en parlant d'un sujet sérieux, le réchauffement climatique.

Vendredi 24 novembre, 20h30 La Balise, Saint-Hilaire-de-Riez.

Tarifs : de 12 € à 24 €.

Renseignements et réservations : [Labalise.fr](http://Labalise.fr), 02 51 54 54 58.



Thomas VDB

© Rue Spectacles



## LIVRE

### LA TRÈS PROTESTANTE PETITE SŒUR D'HENRI IV

L'historienne et auteure nantaise Nicole Vray, spécialiste du **protestantisme de l'Ouest**, signe une nouvelle biographie consacrée à **Catherine de Bourbon**, la « digne petite sœur d'Henri IV ». Restée dans l'ombre de son frère et de sa mère Jeanne d'Albret, elle montre pourtant une belle force de caractère et un sens aigu des **responsabilités**. Henri IV lui confie d'ailleurs la régence de la Navarre, « puis, après son abjuration par pure politique en 1593 », c'est encore à sa sœur qu'Henri IV donne le titre de « caution huguenote du royaume », rappelle Nicole Vray. Mariée au catholique Henri II de Lorraine, Catherine de Bourbon, qui a grandi et évolué dans un monde essentiellement protestant, **refusera d'abjurer**.

*Catherine de Bourbon, digne petite sœur d'Henri IV*. Éditions Ampelos. 134 p. 14 €

# VENTES AUX ENCHÈRES

VENDREDI 10 NOVEMBRE | VENTES PROJETÉES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

NATURE ET DÉSIGNATION	CONTENANCE	MISE À PRIX	HEURE	AVOCAT
Vente aux enchères publiques 1 La Haie Pallett MOUZILLON <b>Maison d'habitation</b>	161,79 m <sup>2</sup>	<b>68 000 €</b>	10 h	<b>Cabinet RACINE</b> Tél. 02 40 48 02 73
Vente aux enchères publiques Le Marchais VIEILLEVIGNE <b>Bâtiment agricole</b>	882 m <sup>2</sup>	<b>25 000 €</b>	10 h	<b>Cabinet RACINE</b> Tél. 02 40 48 02 73
Vente aux enchères publiques 30bis rue Vincent Auriol SAINT HERBLAIN <b>Maison d'habitation</b>	181 m <sup>2</sup>	<b>200 000 €</b>	10 h	<b>Cabinet RACINE</b> Tél. 02 40 48 02 73
Vente aux enchères publiques 207 Le Petit Chêne ISSE <b>Ancienne longère</b>	136 m <sup>2</sup>	<b>64 000 €</b>	10 h	<b>Cabinet RACINE</b> Tél. 02 40 48 02 73
Vente aux enchères publiques 164 route de Clisson Résidence Sevria Nantes <b>Appartement + parking</b>		<b>10 000 €</b>	10 h	<b>LRB AVOCATS Me LENGART G</b> Tél. 02 51 84 32 20

## Abonnez-vous !

**6 MOIS • 26 NUMÉROS : 48 € TTC**

**1 AN • 52 NUMÉROS : 79 € TTC**  
VERSION NUMÉRIQUE : 39 € TTC

**2 ANS • 104 NUMÉROS : 119 € TTC**

Magazine papier et version numérique :  
accès au site web et newsletter hebdomadaire.

Nom ou raison sociale .....

.....

Adresse .....

.....

Téléphone .....

.....

E-mail .....

.....

Nombre d'abonnés souhaité .....

.....



Paiement sécurisé



# LES ANNONCES LÉGALES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, «L'INFORMATEUR JUDICIAIRE», hebdomadaire support papier et en ligne, est habilité :

- à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Loire-Atlantique, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2022.
- à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Vendée, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral N° 2022-DCL-BER-1456 du 27 décembre 2022.

E-mail : [annonces-legales@informateurjudiciaire.fr](mailto:annonces-legales@informateurjudiciaire.fr)

Plateforme : <https://annoncelegale.informateurjudiciaire.fr>

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est établi comme suit : 56 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- L'article 4 de l'arrêté du 19 novembre 2021 susvisé est complété par une phrase ainsi rédigée : « Ils sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

NOUVELLE  
PLATEFORME  
DE SAISIE



[www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr](http://www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr)

44 LOIRE-  
ATLANTIQUE  
NANTES | SAINT-NAZAIRE

COMMISSAIRES PRISEURS



Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z  
Nantes - Rennes  
Tél. 02 40 49 97 97 - [www.oep.fr](http://www.oep.fr) - [info@oep.fr](mailto:info@oep.fr)  
SELARL JPK (successeur Antonietti)  
SARL OEP agrément 2002-220



Lundi 30 octobre 2023

INFORMATIQUE - LOGISTIQUE - AERONAUTICA  
ET LOISIRS DIVERS (44470 Carquefou)  
Exposition : 9 h / Vente : 10 h

Jeudi 2 novembre 2023

MOBILIER DE BUREAU ET INFORMATIQUE  
(44000 Nantes)  
Exposition : 9 h / Vente : 10 h

MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER DE  
PUERICULTURE (44000 Nantes)  
Exposition : le 31/10 de 14 h à 15 h / Vente : 14 h 30



Adresses des ventes sur [www.oep.fr](http://www.oep.fr)  
Frais judiciaires 11,9 % HT  
Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT



INFORMATEUR JUDICIAIRE

Vos annonces légales  
et vos formalités  
juridiques dans toute  
la France

TÉL. : 02 40 47 00 28

[ANNONCES-LEGALES@INFORMATEURJUDICIAIRE.FR](mailto:ANNONCES-LEGALES@INFORMATEURJUDICIAIRE.FR)

[WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR](http://WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR)

## MARCHÉS PUBLICS

## PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

**Section 1 : Identification de l'acheteur**

**Nom complet de l'acheteur : ASSOCIATION NANTES SAINT NAZAIRE DEVELOPPEMENT**

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 41816755700036

Ville : Nantes

Code Postal : 44003

Groupement de commandes : Non

**Section 2 : Communication**

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics-loireatlantique.safetender.com>

Identifiant interne de la consultation : 2023-01

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Non

Mesures assurant la confidentialité et l'accès aux documents mis sur un support autre que le profil d'acheteur : Engagement de confidentialité à signer préalablement à l'obtention du DCE

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Alice Jubré

Adresse mail du contact : [alice.jubre@nantes-saintnazaire.fr](mailto:alice.jubre@nantes-saintnazaire.fr)

Numéro de téléphone du contact : +33 645622820

**Section 3 : Procédure**

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Formulaire DC1, copie du ou des jugements prononcés en cas de mise en redressement judiciaire, un extrait K-bis datant de moins de 3 mois ou équivalent attestant des pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat, une attestation d'assurance pour les risques professionnels et exploitation.

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Formulaire DC2 concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Présentation de l'entreprise, références en terme d'accompagnement stratégique, de création graphique et de refonte de site internet.

Technique d'achat : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 01 décembre 2023 à 18 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : CRITERE TECHNIQUE: 80%, se décomposant comme suit :

Qualification de l'équipe projet : 30%

. Notoriété, références et expérience pour les prestations objet du marché

. Profil, expertise, expérience et complémentarité de l'équipe projet

Méthodologie, recommandations et choix techniques proposés : 50%

. Compréhension des enjeux, cohérence, clarté et pertinence des propositions sur la base du CCTP ;

. Solutions web proposées (évolutivité, pérennité, optimisation, référencement, navigation, modernité, capacité d'innovation, écoconception)

. Calendrier détaillé de réalisation du projet.

CRITERE PRIX: 20 %

**Section 4 : Identification du marché**

Intitulé du marché : Conseil en stratégie de communication, création graphique et refonte du site internet de l'association Nantes Saint-Nazaire Développement

Code CPV principal

Descripteur principal : 79415200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la refonte des outils de communication et du site internet de NSD : prestations de conseil pour l'évolution de la stratégie de communication, refonte de l'identité graphique et visuelle et refonte et maintenance du site internet

Mots descripteurs : Informatique (prestations de services) , Publicité, Communication , Télécommunications,

Lieu principal d'exécution du marché : Nantes

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

**Section 6 : Informations complémentaires**

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le budget alloué au présent marché, toutes tranches fermes et optionnelles confondues s'élève à 80 000 euro(s) TTC.

Le tribunal territorialement compétent dans le cadre de cette consultation est le tribunal judiciaire de Rennes.

Adresse : 7 rue Pierre Abélard 35031 Rennes

Téléphone : 02 99 31 06 15

Mail : [accueil.tj-rennes@justice.fr](mailto:accueil.tj-rennes@justice.fr)

Date d'envoi du présent avis : 26/10/202

L23IJ19438

## VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES



**SELARL INTER-BARREAU LRB AVOCATS CONSEILS - JURIPARTNER, Maître Guillaume LENGART, avocat au barreau de Nantes, 41 rue de la Tour d'Auvergne 44200 NANTES**

Renseignements exclusivement de 14 h à 16 h au 02 51 84 32 20

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

Au Tribunal Judiciaire de Nantes,  
Chambre des saisies immobilières, Juge de l'Exécution,  
Palais de Justice de Nantes, Quai François Mitterrand

**APPARTEMENT + CAVE  
+ PARKING**

**COMMUNE DE NANTES (Loire-Atlantique - 44100)**

**4 C rue des Salorges**

**Mise à prix (frais outre) : 70.000 €**

**VENDREDI 08 DECEMBRE 2023 À 10 H**

Dans l'immeuble en copropriété cadastré section HX n°288, pour une contenance de 27a 66 ca et les 33/2000<sup>èmes</sup> de la parcelle cadastrée section HX n°290 pour 4a et 33 ca, ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété en date du 10 juillet 1959 reçu par Maître HAURAY publié le 25 août 1959 sous les références volume 7758 n° 32, modifié par un acte de Maître HAURAY en date du 10 avril 1964 publié le 19 juin 1964 sous les références volume 9531 n°23 et d'une modification d'état descriptif de division en date du 22 juillet 2011 reçu par Maître Jean-Martial NICOLAS, notaire à ORVAULT, publié le 27 septembre 2011 sous les références volume 2011 P n° 12178.

**Le lot numéro soixante-dix-neuf (n° 79) :**

Dans le bâtiment C, escalier 1, 5<sup>ème</sup> étage, **un APPARTEMENT** avec trois chambres et les 227/10 millièmes des parties communes.

**Le lot numéro cinquante-huit (n° 58) :**

Dans le bâtiment C, rez-de-chaussée, **une CAVE** et les 10/10 millièmes des parties communes.

**Le lot numéro cent dix (n° 110) :**

**Un EMPLACEMENT DE PARKING** et les 3/10 millièmes des parties communes.

Ainsi, au surplus, que lesdits biens s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances et dépendances, sans exception ni réserve.

L'immeuble est vendu occupé par le propriétaire.

**Mise à prix (frais outre) : 70.000 €.**

**Visite** : le 14 novembre 2023 de 14 h à 16 h.

Aux requêtes poursuites et diligences de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit, société de courtage d'assurances, immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07023954, et au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le n°440 242 469, dont le siège social est sis à NANTES, route de Paris - 44949 NANTES CEDEX 9, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat la SELARL INTER-BARREAU LRB AVOCATS CONSEILS - JURIPARTNER, Maître Guillaume LENGART, avocat au barreau de NANTES, y demeurant 41 rue de la Tour d'Auvergne.

Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NANTES.

Pour tous renseignements, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTES où le cahier des conditions de vente n°22/00046 a été déposé, ou à l'avocat susnommé.

Pour avis : Guillaume LENGART, avocat

L23IJ19353

**CRÉATEURS D'ENTREPRISE  
POUR DÉVELOPPER VOS AFFAIRES :**

**ABONNEZ-VOUS!**



A la requête de Monsieur Armand Marc, Michel, Marcel MAILLARD, né le 28 juin 1957 à NANTES de nationalité française, Retraité, domicilié 10 rue Charles Péguy 44300 NANTES (France)

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

au plus offrant et dernier enchérisseur  
Tribunal Judiciaire de Nantes (44200)  
19 quai François Mitterrand

# MAISON D'HABITATION

Commune de PREFAILLES (44770)  
5, rue du Docteur Guépin  
Mise à prix : 80.000 € (frais outre)

**VENDREDI 08 DECEMBRE 2023 À 10 H**

### UNE MAISON D'HABITATION comprenant :

Une entrée, une cuisine, une chambre, un dégagement, WC et une pièce avec évier et chauffe-eau, salle d'eau indépendante au fond du jardin. Abri de jardin.

Le tout figurant au cadastre :

Section AR numéro 119 d'une contenance de 2 a 73 ca.

Le bien immobilier est actuellement occupé par l'un des coindivisaires.

Les visites sur place sont prévues le mercredi 22 novembre 2023 de 14h00 à 15h00.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avocat inscrit au Barreau du Tribunal Judiciaire de NANTES.

Pour tous renseignements, s'adresser au Cabinet de Maître Quentin PELLETIER à NANTES et au Greffe des ventes immobilières où le cahier des conditions de vente est déposé.

Pour avis : Me PELLETIER

L231J19414

## CONSTITUTIONS



**RB RECRUTEMENT**  
Société à responsabilité limitée  
unipersonnelle  
au capital de 25 000 euros  
Siège social : 4 rue des Roseaux  
44980 STE LUCE SUR LOIRE

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINTE LUCE SUR LOIRE du 10/10/2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : EURL. Dénomination sociale : RB RECRUTEMENT. Siège social : 4 rue des Roseaux 44980 STE LUCE SUR LOIRE. Objet social : le conseil, la formation en ressources humaines, la gestion de ses filiales. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 25 000 euros. Gérance : Monsieur Romain BRECHET, demeurant 4 rue des Roseaux 44980 STE LUCE SUR LOIRE, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de NANTES. Pour avis. La Gérance

L231J18582

## In Extenso

Experts-Comptables

**NANTES ERDRE**

6 Rue Edouard Nignon  
44372 NANTES

**CLOC INTERNATIONAL**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 euros

Siège social : 18 chemin de la Bionnerie  
44560 CORSEPT

Aux termes d'un acte SSP en date à NANTES du 16/10/23, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée ; Dénomination sociale : CLOC INTERNATIONAL ; Siège social : 18 chemin de la Bionnerie, 44560 CORSEPT ; Objet social : La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion ou autres opérations de toutes valeurs mobilières ou parts sociales, dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, la gestion, l'administration et, à titre occasionnel, la vente de ces parts ou valeurs mobilières, l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation des opérations ci-dessus, avec ou sans garantie. La direction, l'animation, le conseil et le contrôle d'activités de toutes personnes morales. Toutes prestations de services non réglementées touchant à cet objet de façon connexe ou complémentaire. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Capital social : 10 000 euros ; Gérance : M Raphaël MARIOT, demeurant 18 chemin de la Bionnerie, 44560 CORSEPT. Immatriculation de la Société au RCS de SAINT NAZAIRE. Pour avis. La Gérance.

L231J18707

## In Extenso

Experts-Comptables

**NANTES ERDRE**

6 Rue Edouard Nignon  
44372 NANTES

**CRM IMMO**  
Société civile immobilière  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 18 chemin de la Bionnerie  
44560 CORSEPT

Aux termes d'un acte SSP en date à NANTES du 16/10/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière ; Dénomination sociale : CRM IMMO ; Siège social : 18 chemin de

la Bionnerie, 44560 CORSEPT ; Objet social : L'acquisition de terrains, d'ensemble bâtis, maisons d'habitation, l'administration et la gestion locative des biens immobiliers lui appartenant, la construction, la réalisation de tous travaux, démolition, réhabilitation, réfection nécessaire à la conservation des immeubles, vente des biens immobiliers lui appartenant. La souscription de tous titres de contrat de financement pour toutes opérations immobilières et mobilières s'accompagnant de toutes suretés ou autre garanties nécessaires à la mise en uvre de tout financement. Durée de la Société 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Capital social : 5 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire ; Gérance : M Raphaël MARIOT, demeurant 18 chemin de la Bionnerie, 44560 CORSEPT ; Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de SAINT NAZAIRE. Pour avis. La Gérance.

L231J18732



Aux termes d'un ASSP en date du 17/10/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : GFE INGENIERIE

RIE  
Objet social : L'activité d'ingénierie et de bureau d'études fluides, électricité, plomberie, chauffage, ventilation, climatisation. La réalisation de calcul thermique. La réalisation d'études de lots techniques (électricité, plomberie, chauffage, ventilation, climatisation), d'études comportant des relevés sur le terrain, du calcul, du dimensionnement, de la réalisation de plans, de la rédaction de cahier des charges, de la consultation des entreprises, de l'analyse des offres, du suivi de chantier et de la réception de chantier. Le conseil, le suivi et le contrôle de travaux de réalisation d'installation d'électricité, de plomberie, de chauffage, de ventilation, et de climatisation. La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises, pouvant se rattacher à l'objet social. Toutes opérations commerciales, artisanales, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Siège social : 49 rue Champ Quenot  
Ricortais, 44160 CROSSAC  
Capital : 1 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE  
Gérance : M. GUERIF Kevin, demeurant 49 rue du Champ Quenot Ricortais, 44160 CROSSAC

L231J18754



3 impasse des Tourmalines  
44300 NANTES

**BAKO**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 226 rue du chêne chartier  
44470 MAUVES SUR LOIRE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Mauves-sur-loire du 19/10/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée  
Dénomination sociale : BAKO  
Siège social : 226 rue du chêne chartier, 44470 MAUVES SUR LOIRE  
Objet social : Menuiseries intérieures et agencements  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
Capital social : 1 000 euros  
Gérance: Monsieur Nicolas BAKOWSKI,

L231J18916



demeurant 226 rue du chêne chartier  
44470 MAUVES SUR LOIRE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 19/10/2023 de la **SCI KI invest** au capital de 1 000€. Siège : 28, rue de la Mazure 44770 LA PLAINE-SUR-MER. Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion, la construction en vue de la location, la location d'immeubles, à usage commercial, professionnel ou d'habitation et de tous biens immobiliers et éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. L'acquisition, la prise de participation, la gestion et la cession de tous titres, valeurs mobilières (SCPI...), participations financières, dans toutes affaires, entreprises, sociétés commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, ainsi que l'exercice de tous les droits attachés à ces participations et valeurs mobilières. Durée : 99 ans. Gérants : Mme Laura LEGER et M. Kévin LEGER demeurant ensemble 28, rue de la Mazure 44770 LA PLAINE-SUR-MER. Clause d'agrément : Toute cession de parts entre associés ou à des conjoints, ascendants, descendants d'un associé, ou aux tiers, est soumise à la procédure de l'agrément préalable de l'AGE statuant à la majorité des 2/3 des parts sociales. Immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, la gérance

L231J18917

Aux termes d'un ASSP en date du 19/10/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : LE MERLAN  
Objet social : L'exploitation de tout fonds de commerce de coiffure et la vente de tous produits afférents à l'activité de coiffure.

Siège social : 9, rue Contrescarpe,  
44000 NANTES  
Capital : 1 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES  
Gérance : M. NAWROCKI Jean-Marie, demeurant 87, rue Hector Berlioz, 44300 NANTES

L231J18932

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NANTES du 19 octobre 2023 il a été constitué la **SCCV MENDES FRANCE 2** société civile de construction vente, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est fixé 10 rue de Bel Air, 44000 NANTES, ayant pour objet l'acquisition d'un terrain à bâtir à Saint-Herblain sis Zac du Grand Bellevue Ilot MF2 (Mendès-France), et rue de Dax, rue d'Aquitaine, Parcelle CL31, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain. L'aménagement et la construction sur ce terrain de 59 logements dont 29 logements en BRS, 22 logements libres ANRU et 8 logements libres et d'un bâtiment d'activité d'environ 1600 m<sup>2</sup>, la création d'un parking. La vente de l'immeuble construit à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions. L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relative,

d'une durée de 20 ans à compter de son immatriculation requise au RCS de NANTES. La Société CIF PROMOTION, société par actions simplifiée au capital de 3 345 756 euros, dont le siège social est situé 10, rue de Bel Air 44000 NANTES, identifiée sous le n° 394 357 438 - RCS NANTES a été nommée gérante. Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné à l'unanimité des associés. POUR AVIS.

L231J18940

Aux termes d'un ASSP en date du 14/10/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : OPTI MUS  
Objet social : L'Assistance et le conseil aux entreprises dans le suivi du chantier et dans l'élaboration du marché et prestation aux entreprises dans le domaine de la construction. L'assistance aux entreprises en matières administrative  
Siège social : 25 avenue de la Ver-tonne, 44120 VERTOU  
Capital : 200 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES  
Président : M. ALTUNDAG Muammer, demeurant 3 rue d'Agén, 44800 SAINT HERBLAIN

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Pour avis  
M. ALTUNDAG Muammer  
L23IJ18959



one ace

AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 Impasse des Tourmalines  
44300 NANTES

PERFORMANCE RESTO  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 11 bis de l'Herpinère  
44680 SAINTE PAZANNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20 octobre 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée  
Dénomination sociale : PERFORMANCE RESTO

Siège social : 11 bis de l'Herpinère,  
44680 SAINTE PAZANNE

Objet social : Dans le domaine de la restauration, assistance technique, conseil, développement commercial. La participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros  
Gérance : Monsieur Gino KERVAZO demeurant 11 bis l'Herpinère 44680 SAINTE PAZANNE.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis  
La Gérance  
L23IJ18965

JULAPO-PIZZA

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros

Siège social : 7bis rue Toussaint Deniaud  
44700 ORVAULT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ORVAULT du 17 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : JULAPO-PIZZA

Siège social : 7 bis rue Toussaint Deniaud, 44700 ORVAULT

Objet social : Vente sur place et à emporter de pizzas, sandwiches, salades, brochettes de viande, hamburgers et tous produits alimentaires liés. Tous types de restauration rapide, la préparation de plats cuisinés, la vente sur place, à emporter, livraison à domicile, la vente de boissons conformément à la législation en vigueur.

Durée de la Société : 99 ans à comp-

ter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros  
Gérance : Monsieur Fabien DARCEL, demeurant 5 D rue Auguste Bour-nigal 44220 COUVERON, assure la gérance.  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis  
La Gérance  
L23IJ18984



Aux termes d'un ASSP en date à LA BAULE ESCOUBLAC (44) du 20/10/2023, il a été constitué, pour une durée de 99 années et sous la dénomination AMT Zone de Brais, une Société Civile régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, ayant son siège social ZA de Beslon - 113 Avenue des Noëles 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC et pour objet en France et en tous autres pays : par tous moyens, l'acquisition, la réception comme apports, la construction, l'entretien, la gestion, l'administration, la transformation, la prise à bail et la location avec ou sans promesse de vente de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, meublés ou non meublés. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des biens immobiliers devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Le capital social, fixé à 1 000 Euros, est constitué uniquement par des apports en numéraire.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ou à des descendants du 1er degré de l'un des signataires des statuts originaires. Toutes autres transmissions de parts sont soumises à l'agrément de la majorité des associés représentant au moins ¾ des parts sociales.

M. Thomas HUET de GUERVILLE demeurant 21 Avenue des Ribes 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC et M. Guillaume HUDHOMME demeurant 13 Allée du Maréchal Ferrant 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC, sont désignés en qualité de co-gérants sans limitation de durée.

La Société sera immatriculée au R.C.S. de SAINT-NAZAIRE.

L23IJ18992



## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date à TREILLIÈRES du 13/10/2023, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CYBERTRACK.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Capital social : 1.000 euros, uniquement constitué d'apports en numéraire.

Siège social : 9 rue Maria Telkes 44119 TREILLIÈRES.

Objet social : La fourniture de produits et services dans le domaine de la cybersécurité Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation.

Présidente : OME'R Technologie, SARL sise 39 impasse des Primevères 77520 THÉNISY, 903 628 683 RCS MELUN, pour une durée indéterminée.

Directrice générale : G.LINK.S, SARL sise 3 rue de l'Océan 85170 BELLEVIGNY, 903 637 312 RCS LA ROCHE-SUR-YON, pour une durée indéterminée.

Cession d'actions : soumise à agrément et préemption en cas de pluralité d'associés.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions ; chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Immatriculation : R.C.S. NANTES.  
L23IJ19013



SELAS ENTRE LOIRE ET VILAINE  
4 route de Savenay - 44750 CAMPBON  
Tél. : 02 40 56 55 77

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Aurélie BAUCHE, notaire à CAMPBON, le 19 octobre 2023, a été constituée la société civile dénommée «**SCI JMTS Family**», siège social : PIRIAC SUR MER (44420), 2 chemin de la fontaine issu.

Capital social : MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,00 €), divisé en 1500 parts sociales de UN EUROS (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1500,

Objet social :

- la propriété et la gestion, à titre civil, de tout bien ou droit immobilier

- l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts l'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société,

- toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction ou pour faciliter la réalisation de l'objet social et ce, par voie d'hypothèque pour autrui,

- et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, et les aliéner.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. SAINT NAZAIRE.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommés premiers gérants de ladite société : Monsieur Jean-Claude René Marie HUET et Madame Martine Brigitte Catherine BOURIAUD, demeurant ensemble à PIRIAC SUR MER (44420), 2 chemin de la fontaine.

L23IJ19018

**3B OPTIC SARL** au capital de 10 000 €

Siège social : rue des droits de l'homme 44130 BLAIN - AVIS - Aux termes d'un ASSP en date à BLAIN du 17/10/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL Dénomination sociale : 3B OPTIC Siège social : rue des droits de l'homme, 44130 BLAIN  
Objet social : Toutes activités d'opticien, vente d'optique, d'articles de lunetteries et de lentilles, correctrices ou non, négoce de tous produits en lien avec l'optique, vente de matériels et prothèses auditifs, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 10 000 € Gérance : M. Jonathan BABIN, demeurant 6 impasse de la Grange 44119 TREILLIÈRES et M. Alexis BOUFFARD, demeurant 14 rue des orchidées 44810 HERIC Immatriculation de la Société au RCS de ST NAZAIRE.

L23IJ19026



## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, sui-

vant acte sous seing privé en date du 10/10/2023 à NANTES, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **MAAFÉ.**

Forme : Société civile immobilière.

Capital social : 1.000 euros constitué d'apports en numéraire.

Siège social : 515, route de Saint-Joseph 44300 NANTES.

Objet social : l'acquisition, la vente et la location de biens immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation.

Gérants : Massimiliano RALLO demeurant 515, route de Saint-Joseph 44300 NANTES, Amandine DUPRÉ-PERRON demeurant 7, rue Gambetta 44000 NANTES, Armelle DE GOUVEIA demeurant 13, rue Georges Durivault 44300 NANTES, Elise DARCY demeurant 9, Av. Louis Vuillemin 44000 NANTES et Faustine HOUIX-DESFOUX demeurant 4, rue de l'Espérance 44300 NANTES, pour une durée indéterminée.

Cession de parts : soumise à agrément.

Immatriculation : RCS NANTES  
L23IJ19027



06 66 96 27 43

AVIS DE CONSTITUTION. Aux termes d'un assp du 19/10/2023, il a été constitué une SARL Unipersonnelle Dénomination : **LE PALAIS**. Capital : 1000 €. Siège : Centre Commercial Carrefour Nantes La Beaujoire ZAC de la Beaujoire - 44300 NANTES. Objet : Restauration rapide sur place et à emporter sans vente d'alcool. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation. Gérant : Madame Fanny BRETECHER épouse HAOUA demeurant 14 AVENUE DE JOSSELYN 44300 NANTES. Immatriculation : RCS NANTES.

Pour avis, La Gérance  
L23IJ19047

## In Extenso

Experts-Comptables

HAUTE-GOULAINÉ

PA de la Lande Saint Martin  
44115 HAUTE-GOULAINÉ

HAUSSER

Société à responsabilité limitée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 17 bis rue de l'Enclose  
44860 PONT ST MARTIN

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PONT SAINT MARTIN du 23 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : HAUSSER  
Siège social : 17 bis rue de l'Enclose,  
44860 PONT ST MARTIN

Objet social : Plâtrerie, plâquisterie, fumerie (pose de cheminée et de poêles), revêtements de sols et de murs, isolation, menuiserie et agencement intérieurs

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros  
Gérance : Monsieur Quentin HAUSSER, demeurant 17 bis rue de l'Enclose - 44860 PONT ST MARTIN, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis  
La Gérance  
L23IJ19049

TÉL. : 02 40 47 00 28  
WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR



Avis est donné de la constitution suivante :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : REDBIRD  
Siège social : 39 route de la Croix Labert - la Copponnière - 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 100 000 euros  
Objet : Achat et négoce d'hélicoptères ou d'avions et tout type d'aéronef ; Prestation de pilotage privée ou professionnelle d'hélicoptères ou d'avions et tout type d'aéronef.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : La société RJ FINANCES, SARL au capital de 5000 €, siège social : 84 rue Gambetta - 79100 THOUARS, immatriculée 922 648 449 RCS NIORT.

Directeur général : M. Eric HARROUET demeurant 37 route de la Croix Labert - 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES  
La Société sera immatriculée au RCS NANTES

POUR AVIS

L23IJ19066



**Cabinet LE GALL**

Drôit des sociétés

commerciales et professionnelles  
- fusions et acquisitions  
4 rue Dugommier - 44000 NANTES

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date à NANTES du 20 octobre 2023, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société civile immobilière  
DENOMINATION : SCI LE HERON  
SIEGE SOCIAL : 4 rue Jean de la Fontaine 44000 NANTES

OBJET : l'acquisition, la gestion, la location et l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers bâtis ou à bâtir, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et, éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

DURÉE : 99 années  
CAPITAL : 1.200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

GERANCE : Madame Sophie-Marine BOLO, demeurant 3 rue Jean de la Fontaine, 44000 NANTES et Madame Lydie AZAM, épouse SIAUGUES, demeurant 3 rue Jean de la Fontaine, 44000 NANTES pour une durée illimitée.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROITS DE VOTE : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente de parts.

CESSION DE PARTS : les parts sociales sont librement cessibles uniquement entre associés.

IMMATRICULATION : au RCS de NANTES.

L23IJ19071

## AVIS

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre GOBIN, notaire associé à BASSE-GOULAIN (44115), le 19 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « **BEAU SOLEIL** ».

Forme : SCI.

Capital social : 100 € divisés en 100 parts sociales chacune entièrement souscrites et libérées.

Siège : TREILLIERES (44119), 6 avenue du Général de Gaulle.

Objet : La société a pour objet la détention, la gestion de biens immobiliers, ou la mise à disposition auprès d'un ou plusieurs associés.

Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérante : Madame Emmanuelle TANGUY-JANVIER, demeurant à TREILLIERES (44119), 6 avenue du Général de Gaulle.

Immatriculation : Greffe du Tribunal de NANTES.

L23IJ19125

Aux termes d'un ASSP en date du 18/10/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VR CONSULTING

Objet social : Activité de chasseur de tête, cabinet de recrutement, conseil et accompagnement en ressources humaines, en commerce et stratégie d'entreprise, apporteur d'affaires, consultant, courtage en service et accompagnement administratif et juridique par mise en relation entre professionnels, conseil, formation, coaching et accompagnement personnel des dirigeants dans tous leurs actes de gestion d'entreprises, de promotion de leurs services et participation à des manifestations, activités connexes

Siège social : 2 B Chemin du Clos Malouin, 44380 PORNICHET

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE

Président : Mme REFUS Véronique, demeurant 2 B Chemin du Clos Malouin, 44380 PORNICHET

Directeur général : Mme PUECHMAUREL Déborah, demeurant 50 rue des Hauts Champs, 45000 ORLEANS

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers

L23IJ19142

Aux termes d'un ASSP en date du 23/10/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **AVOCETTE**.

Objet social : Prestations de conseil et accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés. Les prises de participation directes ou indirectes, sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises commerciales. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Siège social : 4 rue des prêtres, 44740 BATZ SUR MER.

Capital : 100 €.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS SAINT-NAZAIRE.

Gérance : CORNET Richard, demeurant 4 rue des prêtres, 44740 BATZ SUR MER.

Richard Cornet

L23IJ19199



Aux termes d'un acte authentique reçu le 05/10/2023 par Maître Antoine ROUX, Notaire à NANTES (44200) - 1 Mail du Front Populaire, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : 2A

Objet social : - l'exploitation de sites internet,

- la mise à disposition au profit de professionnels de la santé, et plus particulièrement de psychologues, d'outils numériques permettant la réalisation d'exams psychotechniques dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite et l'information du public sur les différentes offres existantes.

- la réalisation d'évaluations psychotechniques et la proposition d'actions de formation continue d'aptitude à la conduite.

- toutes activités de formation continue pour adultes, dévaluations psychotechniques, toutes prestations liées à ces activités et plus particulièrement la formation de moniteurs d'auto-écoles.

- l'organisation de sessions d'exams psychotechniques dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite.

- l'organisation de formations des psychologues réalisant des exams psychotechniques dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite.

- l'acquisition, la propriété, la gestion, la construction, la mise en valeur, la vente, la location (meublée ou non), de tous biens et droits immobiliers

- organisation de stages de sensibilisation à la sécurité routière.

- Location de véhicules avec ou sans permis.

Siège social : 158 route de Saint-Joseph de Porterie, 44300 NANTES

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : AABAC, SAS au capital de 20 000 €, ayant son siège social 29 Chemin de la Guiblinière, 44300 NANTES, RCS de NANTES n°809 109 762

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

L23IJ19240



## NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIÉS

20 avenue Jean de Neyman, BP 227

44505 LA BAULE Cedex

Tél : 02 40 11 25 25

Aux termes d'un acte authentique reçu le 19/10/2023 par Maître SIMON-MICHEL ERIC, Notaire à LA BAULE (44500) - 20 avenue Jean de Neyman-Résidence «Avant Scène», il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : VILLERIO WURTZ

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : 20 rue Jean-Baptiste Legeay, 44350 GUERANDE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE

Gérance : M. VILLERIO Régis, demeurant 92, avenue d'Italie, 75013 PARIS

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

L23IJ19265



## NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIÉS

20 avenue Jean de Neyman, BP 227

44505 LA BAULE Cedex

Tél : 02 40 11 25 25

Aux termes d'un acte authentique reçu le 24/10/2023 par Maître Philippe TABOURDEAU-CARPENTIER, Notaire à LA BAULE (44500) - 20 avenue Jean de Neyman, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES PARCS

Objet social : l'acquisition, la construction, la détention, la propriété de tous biens ou droits mobiliers et immobiliers, l'administration, la gestion et la location par tous moyens directs ou indirects du patrimoine social, la gestion de la trésorerie de la société, la régularisation de tous emprunts, l'aliénation, dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de la société, de tout ou partie des droits et biens mobiliers et immobiliers lui appartenant,

Siège social : 28 chemin des Grands Parcs, 44500 LA BAULE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE

Gérance : Mme GUESSOU Maria-Anais, demeurant 19 bis avenue René-Guy Cadou, 44500 LA BAULE

Pour avis

Le Notaire

L23IJ19289



SCI LOPEZ

Société Civile Immobilière

Au capital de 1 000 €

Siège social : 1 clos de la Pierre

44710 SAINT LEGER LES VIGNES

RCS NANTES

Aux termes d'un ASSP établi à SAINT LEGER LES VIGNES le 23/10/2023, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : SCI LOPEZ SIEGE : 1 clos de la Pierre, 44710 SAINT LEGER LES VIGNES

OBJET : L'achat, la vente, la gestion, la location et l'entretien d'immeuble bâtis ou non bâtis ou de biens immobiliers d'habitation ou locaux commerciaux ou de terrain dont elle est ou sera propriétaire par suite d'apport, d'achat, ou de construction ou qu'elle prendra en location ; La location meublée ou non meublée, la location ou sous location active ou passive de tous immeubles et droits immobiliers ; La propriété, la détention, la gestion directe d'immeubles ou biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; L'obtention ou l'ouverture de crédit ou de prêt et la conclusion de tout contrat de crédit-bail immobilier, l'apport de toute garantie aux engagements financiers associés en vue de permettre la réalisation de l'objet social ; L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS, CAPITAL : 1 000 €, GERANCE : Monsieur Dimitri LOPEZ demeurant 1 clos de la Pierre, 44710 SAINT LEGER LES VIGNES. AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, aux tiers qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales. IMMATRICULATION : RCS NANTES. Pour avis la gérance.

L23IJ19311

**RESTEZ MAÎTRE DE L'INFORMATION :**

**ABONNEZ-VOUS!**

**1 an : 79 €**

# In Extenso

Experts-Comptables

## ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel  
CS 90144 - 44154  
ANCENIS SAINT GÉREON Cedex

Aux termes d'un ASSP en date du 24/10/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LE BOIS MOUCHET

Objet social : L'achat de tous terrains ou immeubles en tous lieux, en France ou à l'étranger, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; la construction sur ces terrains de tous immeubles destinés à tous usages ; l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de ces immeubles bâtis ou non bâtis.

Siège social : 121 Avenue du Pont Bias, 44150 ANCENIS ST GERON

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Gérance : M. PERRUQUIN Olivier, demeurant 121 Avenue du Pont Bias, 44150 ANCENIS ST GERON

Pour avis  
la Gérance.

L23IJ19352

## CAPEB SOLUTIONS

Service Droit des Sociétés  
4 rue de l'Aéronautique  
44340 BOUGUENAIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MOISDON LA RIVIERE du 25/10/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : DELAUNAY IMMOBILIER

Siège social : 11 Impasse de la Vallée du Don, 44520 MOISDON LA RIVIERE

Objet social : L'acquisition de biens immobiliers de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail de location, de sous location, la vente à titre exceptionnel, ou autrement de tous biens immobiliers, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'échange, d'apports, de construction ou autrement, tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales, et, en général, toutes opérations ayant trait à l'objet ci-dessus défini, en tous pays, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Guillaume DELAUNAY et Madame Alexandra HOINARD demeurants ensemble 11 Impasse de la Vallée du Don, 44520 MOISDON LA RIVIERE

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas sauf entre associés.

Immatriculation de la Société au RCS de NANTES.

Pour avis  
La Gérance

L23IJ19357

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PORNICHET du 24 octobre 2023, il a été constituée la société SEURFIN, Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros ayant son siège 52 Boulevard des Océanides 44380 PORNICHET, pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation requise au RCS de SAINT NAZAIRE ayant pour objet le commerce de détail et la location de matériels de surf, windsurf, de vélo et généralement de tout sport, le commerce de détail de vêtement, l'activité de café et de petite restauration, sur place ou à emporter, l'organisation d'événements ; Monsieur Jules MAICHE demeurant 7 avenue du Maréchal Foch 44380 PORNICHET a été nommé président. Assemblées / Droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Cession d'actions : Toute cession

est soumise à l'agrément de l'assemblée générale. POUR AVIS.

L23IJ19368



## PORNICHET

1 Avenue du Gulf Stream  
44 380 PORNICHET

## CREWDUL

Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : La Madeleine,  
44260 LAVAU SUR LOIRE

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORNICHET du 22 octobre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : CREWDUL  
Siège social : La Madeleine 44260 LAVAU SUR LOIRE

Objet social : L'acquisition, la construction, la réparation, l'entretien, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits immobiliers, et objets mobiliers s'y rattachant ou accessoire.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Cécile DULAU demeurant La Madeleine 44260 LAVAU SUR LOIRE

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE.

Pour avis  
La Gérance

L23IJ19379

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement via le procédé UNIVERSIGN, en date du 25 octobre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : EH INTERIOR DESIGN

Siège social : 5 rue Aurore, 44118 LA CHEVROLIERE

Objet social : La Société a pour objet : L'étude, la conception des plans d'aménagement, le conseil, la représentation commerciale, le négoce, l'installation effectuée par un sous-traitant, de tout équipement neuf se rapportant à l'activité de cuisine, dressing, salle de bain et autres sanitaires, d'aménagement et de décoration incluant la vente d'électroménager et de tout équipement lié à la maison. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Elodie HAMON, demeurant 5 rue Aurore 44118 LA CHEVROLIERE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au R.C.S. de NANTES

Pour avis,  
La Gérance

L23IJ19388

## FICII

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 4 000 euros  
Siège social : 21, rue de Strasbourg  
44000 NANTES

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à NANTES du 24 octobre 2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : FICII.

FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 4 000 euros.

SIEGE SOCIAL : 21, rue de Strasbourg - 44000 NANTES.

OBJET : Restauration rapide sur place, à emporter et en livraison.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

GERANCE : Mme Thi Thuan PHAN, demeurant 2, boulevard de Launay à NANTES (44100).

IMMATRICULATION : au RCS de NANTES.

Pour avis

L23IJ19403

## MODIFICATIONS



3 Impasse des Tourmalines  
44300 NANTES

SCI CHATHO  
Société Civile Immobilière  
au capital de 2 000 €  
Siège social : 14 rue du Patis Forget  
44120 VERTOOU  
801 084 195 RCS NANTES

## TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 07.06.2023, l'AGE des associés de la SCI CHATHO a décidé de transférer le siège social du 24 ROUTE DU PORTILLON 44120 VERTOOU au 14 RUE DE DU PATIS FORGET à compter du 07.06.2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
Le Gérant

L23IJ10168



3 Impasse des Tourmalines  
44300 NANTES

SALAMANDRE  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 24 route de Portillon 44120 VERTOOU  
529 623 993 RCS NANTES

## TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 07.06.2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 24 ROUTE DU PORTILLON 44120 VERTOOU au 14 RUE DE DU PATIS FORGET à compter du 07.06.2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
Le Gérant

L23IJ10243



one ace  
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 Impasse des Tourmalines  
44300 NANTES

## SCI EDEN

Société civile au capital de 1 000 euros  
Siège social : 24 route de Portillon  
44120 VERTOOU  
524 827 375 RCS NANTES

## TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 07.06.2023, l'AGE des associés de la SCI EDEN a décidé de transférer le siège social du 24 ROUTE DU PORTILLON 44120 VERTOOU au 14 RUE DE DU PATIS FORGET à compter du 07.06.2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
La Gérance

L23IJ10257



EFI  
SCIENCES  
INTELLIGENCE ET DONNER LES MOYENS

## LES PTITS DIDIS

EURL au capital de 1 000 €  
Siège social : 25 rue Bobby Sands  
44800 SAINT HERBLAIN  
RCS de NANTES n°881 356 984

En date du 31/05/2023, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au Le Bas Vernay, 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE à compter du 01/05/2023.

L23IJ13490



one ace  
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 Impasse des Tourmalines  
44300 NANTES

## SYLPA

Société à responsabilité limitée  
transformée en société  
par actions simplifiée  
Au capital de 381 850 euros  
Siège social :

La Galotière Grandchamp-des-Fontaines  
44119 GRANDCHAMPS-DES-FONTAINES  
534 598 008 RCS NANTES

## AVIS DE TRANSFORMATION EN SAS

Aux termes d'une délibération en date du 22/09/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227 -3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 381 850 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Patrice CHATEAU, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Patrice CHATEAU demeurant 101 la Galotière Grandchamp-des-Fontaines 44119 GRANDCHAMPS DES FONTAINES  
L23IJ16452



Par décisions du 12/09/2023, l'associé unique de la société Julien GAZEAU, SARL au capital de 171 300 €, 977 851 450 RCS NANTES, a décidé de transférer son siège social du 14 rue baron 44000 NANTES au 35 rue des Olivettes 44000 NANTES à compter du 12/09/2023, et de modifier l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance.

L23IJ17099

Par décision unanime du 21.09.2023, les associés de la **SCI BARTABEU**, SCI au capital de 100 euros, siège social : 7 rue Amédée Menard 44300 NANTES, 843 310 632 RCS NANTES, a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 10 euros par apports en numéraire passant de 100 euros à 110 euros, de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts, et de nommer Monsieur Benoît SANDERS, demeurant 19 avenue des Pétales en qualité de cogérant à compter de ce jour. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis  
La Gérance

L23IJ17413

**EPIVEA**, SASU au capital de 300 €, Siège social : 33 Rue des grands pâtis, NANTES 44300, 921 992 640 RCS NANTES. D'une décision de l'associée unique du 20 septembre 2023, il résulte que l'objet social a été étendu à compter du 20 septembre 2023 aux activités suivantes : Prestations photographiques, telles que reportages, prises de vue, portraits, tirages, formations en photographie, et toutes autres activités liées à la photographie. Prestations liées à la réalisation et au montage de vidéos dans le cadre d'événements ou sur commande. Activités de production audiovisuelle. Activités de cameraman, cadreur, réalisateur, monteur et photographe. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de NANTES.

L23IJ17460



RENOV HABITAT S.L.A.M nouvellement dénommée SARL GRAND FAY SARL unipersonnelle au capital de 400 000 €  
Siège social : 10 rue de la Lucette 44770 LA PLAINE SUR MER  
R.C.S SAINT NAZAIRE : 904 042 421

Aux termes d'une décision en date du 02/10/2023, l'associée unique a décidé : d'adopter une nouvelle dénomination sociale « SARL GRAND FAY » et ce à compter du même jour ; d'étendre l'objet social à l'activité d'exploitation d'un fonds de commerce de camping, activité de snacking (licence III), location de matériel de loisirs et animation, achat et revente de résidences mobiles de type mobil homes et ce à compter du même jour. Les articles 2 « Objet » et 3 « Dénomination » ont été modifiés en conséquence. Pour avis, le Président

L23IJ17586

Amaya  
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €  
Siège social : 32 rue Scribe, 44000 Nantes  
904 134 616 RCS Nantes  
(ci-après la «Société»)

**AVIS**

L'associé unique de la Société, stant en application de l'article L. 225-248 sur renvoi de l'article L. 227-1 du Code de commerce, a décidé le 30 juin 2023 qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

L23IJ18427

**ANNONCES LÉGALES**

TÉL : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informatateurjudiciaire.fr

**WEDEAL CONSEIL**  
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée  
Au capital de 30 000 euros  
Siège social : 2 rue Henri Guillaumet  
Bâtiment E  
Parc du Bois Cesbron 44700 ORVAULT  
808 943 401 RCS NANTES

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 30 000 euros.

Monsieur Franck MARTIN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

**PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ :**  
La société WEDEAL GESTION, société à responsabilité limitée au capital de 250 000,00 euros, ayant son siège social 2 rue Henri Guillaumet 44700 ORVAULT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 950 945 246, Représentée par Monsieur Franck MARTIN.

Pour avis  
Le Président

L23IJ18705

I 2 J  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 2 Avenue du Recteur  
Pironneau  
44300 NANTES  
840 506 737 RCS NANTES

**AVIS**

Aux termes d'une décision du 29.09.2023, les associés :

- Ont décidé de modifier l'objet social pour supprimer toute référence à la profession d'architecte, et de remplacer cette activité par la réalisation de toutes prestations de maîtrise d'oeuvre, d'ingénierie, de conseil et d'assistance (y compris en matière d'exploitation, règlementaire et environnementale), liées à la construction, à l'extension, à la rénovation et au réaménagement de bâtiments du secteur tertiaire ou secondaire, et notamment de stations-services et des bâtiments qui y sont associés (tels que boutiques, restaurants, et aires de repos),

- Ont nommé, avec effet à la même date, M. Jean-Marie PREVALET demeurant 6 Passage Robin, 44000 NANTES en qualité de Gérant en remplacement de M. Jean-Jacques HERVE, démissionnaire.

L23IJ18877

**FENIKSO**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 16 000 euros  
Siège social : 23 rue Gambetta - La Petite  
Serre, 44000 NANTES  
828 896 654 RCS NANTES

Aux termes d'une délibération en date du 17 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée FENIKSO a décidé de transférer le siège social du 23 rue Gambetta - La Petite Serre, 44000 NANTES au 5 allée Frida Kahlo 44200 NANTES à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS  
Le Président

L23IJ18912

**ETABLISSEMENTS DANET ET ASSOCIÉS**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 321 100,00 euros  
Siège social : 6 rue de la Mission - BP 6 -  
44530 SAINT-GILDAS-DES-BOIS  
420 748 352 RCS SAINT-NAZAIRE

Le 07-09-2023 l'associé unique a décidé la réduction du capital social a été

réduit d'une somme de 18 050,00 euros, pour être ramené de 339 150,00 euros à 321 100,00 euros par voie de rachat et annulation de 19 parts sociales. La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :

**ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL**

**Ancienne mention :** Le capital social est fixé à trois cent trente-neuf mille cent cinquante euros (339 150,00 €).

**Nouvelle mention :** Le capital social est fixé à trois cent vingt-et-un mille cent euros (321 100,00 €).

Pour avis, le Gérant

L23IJ18913

**FABRICE PERRAIS - YANN KERAMBRUN, NOTAIRES ASSOCIES D'UNE SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL**  
au capital de 793200 €  
Siège social : 6 chemin de Criboeuf, BP 57  
44160 PONTCHATEAU  
RCS de SAINT-NAZAIRE n°481 198 216

**AVIS DE MODIFICATION**

L'AGE du 18/10/2023 a décidé à compter du 18/10/2023 de :

- Modifier la dénomination sociale de la société anciennement FABRICE PERRAIS - YANN KERAMBRUN, NOTAIRES ASSOCIES D'UNE SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL qui devient NOTAIRES EN BRIERE SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL.

- Transférer le siège social de la société au 2 B rue du Commandant Henri Charbonnier 44160 PONTCHATEAU.

- Modifier l'objet social anciennement La société a pour objet l'exercice en commun par ses membres de la profession de notaire dans un office situé à PONT-CHATEAU (Loire-Atlantique), 6 chemin de Criboeuf ; (...) (extrait) qui devient la société a pour objet l'exercice en commun par ses membres de la profession de notaire dans un office situé à PONT-CHATEAU (Loire-Atlantique), 2 B rue du Commandant Henri Charbonnier ; (...) (extrait), l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de SAINT-NAZAIRE

Pour avis  
Les co-gérants

L23IJ18935

**ATLANTIC FIDUCIAIRE**

SASU au capital de 8 000 €  
Siège social :  
140 RUE JEAN GUTENBERG  
44600 SAINT NAZAIRE  
RCS de SAINT-NAZAIRE n°508 712 619

En date du 01/10/2023, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement ATLANTIC FIDUCIAIRE qui devient à compter du 01/10/2023 :

**EXPERTELIA OUEST CONSEIL**  
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de SAINT-NAZAIRE.

L23IJ18956



**PILOT ACTIVITIES**  
SARL au capital de 436 500 euros  
Siège social : 13 bis chemin de la Nallière  
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE  
518 404 405 RCS NANTES

Suivant Décisions du 17/10/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 436500 €, divisé en 43650 actions. M. Regis PEIGNE demeurant 13 bis chemin de la Nallière 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE, ancien gérant, a été nommé Président. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Transmission des actions - Agrément : Les actions détenues par l'associé unique sont libres. Mention au RCS de Nantes.

L23IJ18960

**JHO SAS** au capital social de 51.870 euros  
Siège social : 11 rue Paul Pélisson  
44000 Nantes 833 542 160 RCS NANTES  
Aux termes des décisions du Président en date du 19 octobre 2023, il a été décidé de transférer le siège social au 24 Quai Magellan - 44000 Nantes et ce rétroactivement au 15 septembre 2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Nantes.

L23IJ18966



DaHive  
SAS au capital de 6 000 euros  
Siège social : 1 rue des Vieilles Douves,  
44000 NANTES  
811 739 150 RCS NANTES

Par AGE du 15/10/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social à 5 rue du Pré Nian, 44000 NANTES rétroactivement au 01/10/2023 et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts. Modification au RCS de Nantes. Pour avis.

L23IJ18968



**ASSJ**

Société civile au capital de 527 800 €  
Siège social : 5 bis Place de la Chapelle,  
Immeuble Le Cèdre  
44100 NANTES  
RCS de NANTES n°501 453 823

En date du 25/09/2023, le gérant a décidé le transfert du siège social au 19 bis rue des Barelles, 44210 PORNIC à compter du 25/09/2023. La société sera radiée du RCS de Nantes et réimmatriculée au RCS de Saint-Nazaire.

L23IJ18985



B.H.M.M.  
Société civile  
Au capital de 153 973,51 euros  
Siège Social : 27 rue Maurice Daniel  
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE  
382 721 322 RCS NANTES

**AVIS DE MODIFICATION**

Aux termes de l'AGE du 20/10/2023, les associés ont décidé du changement de dénomination de la société BHM par : Cabinet Médical de la Femme Sud Loire. L'article 2 des statuts sera modifié en conséquence.

Pour avis. La gérance

L23IJ18991

**Lamacompta**  
Le site d'emploi 100% dédié  
aux cabinets d'expertise comptable

**RECRUTEZ EN RÉVÉLANT VOTRE ATTRACTIVITÉ**

Rendez-vous sur [lamacompta.co](http://lamacompta.co)



## COMPOPLUME

Société par actions simplifiée  
au capital de 11.100 euros  
passé à 8.600 euros  
Siège social : 5 rue des Genêts  
44140 REMOUILLE  
893 008 995 RCS NANTES

## AVIS

Suivant décisions unanimes des associés en date du 15/09/2023, (1) il a été pris acte de la démission de Monsieur Matthieu BAUDOIN, demeurant 21 bis rue Jean Fraix 44400 REZE, de son mandat de Directeur Général avec effet immédiat et il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement (2) le capital social a été réduit de 2.500 euros pour le passer de 11.100 euros à 8.600 euros, par voie de rachat et d'annulation de 250 actions, sous condition suspensive de l'absence d'opposition. Suivant procès-verbal du président en date du 20/10/2023, il a été constaté la réalisation définitive de la réduction de capital cidessus. Les articles 7 «apports» et 8 «capital social» des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de NANTES.

L23IJ19001

## MG CONCEPT

Ancienne forme :  
Société à Responsabilité Limitée  
Nouvelle forme :  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de 8.000 €  
19 rue de la Barillerie 44000 Nantes  
RCS NANTES 432 082 725

Par décisions de l'associé unique du 2 octobre 2023, l'associé unique a décidé :

- 1) de transformer la Société en société par actions simplifiée ;
- 2) de constater la cessation consécutive des fonctions de gérant de Monsieur Fabrice Bernier ;
- 3) de désigner en qualité de Président Monsieur Fabrice Bernier, demeurant à Saint-André des Eaux (44117) 6 impasse des Saules ;

Les modifications consécutives sont les suivantes :

**CAPITAL** : le capital social de la société est désormais divisé en 800 actions de 10 euros.

**ADMISSION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE** : Chaque action donne droit à une voix.

**TRANSMISSION DES ACTIONS** : En cas d'associé unique toute transmission d'Actions est libre. En cas de pluralité d'associés, les transmissions d'Actions s'effectuent librement entre les Associés de la Société ou au profit de leurs conjoints, ascendants ou descendants.

Les transmissions d'Actions au profit de tiers ne pourront être réalisées qu'après agrément préalable donné par décision collective des Associés.

La durée de la Société, les dates de son exercice social, son siège social et sa dénomination demeurent inchangés.

Pour avis

L23IJ19044



**KINE-MONSELET**  
Société civile de moyens  
au capital de 2.400 euros  
Siège social : 25 rue Octave Feuillet -  
44000 Nantes  
444.263.248 RCS Nantes

## NOMINATION CO-GERANT

Par décisions unanimes des associées

du 01/10/2023, les associés ont pris acte de la démission de Mme Claire JOUFFLINEAU de ses fonctions de gérant et ont décidé de nommer en remplacement Mme Marion LANDAIS, demeurant 3 rue du Docteur Léon Grimaud - 44100 Nantes à compter du 01/10/2023.

L23IJ19050

2 SV Invest  
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €  
Siège social : 15 rue de la Volga, 44800 Saint-Herblain  
900 268 350 RCS Nantes  
(ci-après la «Société»)

## AVIS

Par décisions du 13 octobre 2023, l'associé unique a décidé d'élargir l'objet social de la Société à l'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'un immeuble, et l'exploitation par bail, location ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société.

Pour avis

L23IJ19056



**BRG AVOCATS**  
Me Edouard GIFFO  
1 Rue du Guesclin - 44000 NANTES

**CHATAL MEDECINE NUCLEAIRE PARTICIPATIONS**  
Société civile  
Au capital de 2 960 104 euros  
Siège social : 12, avenue Collet  
44380 Pornichet  
894 082 254 RCS SAINT-NAZAIRE

Aux termes des décisions unanimes des associés du 16 octobre 2023, le capital social a été augmenté de 893 100 € pour être porté de 2 960 104 € à 3 853 204 €, par voie d'apport en nature et création de parts nouvelles. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Ancienne mention Capital : 2 960 104 € Nouvelle mention Capital : 3 853 204 € Mention sera faite au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis,  
Le Gérant

L23IJ19080



## SCI DCAS VALLET

Société civile immobilière  
au capital de 2.000 euros  
Siège social : 3 le Champ Fleuri  
44330 LA REGRIPIÈRE  
539 677 955 R.C.S. NANTES

## AVIS

Selon acte en date du 25/07/2023, il a été pris acte de la démission immédiate de M. Daniel ROBINEAU de ses fonctions de gérant et il a été décidé de la nomination comme gérant, en remplacement, pour une durée indéterminée à compter du même jour, de M. Christophe ROBINEAU demeurant Les Rongères 44430 LE LANDREAU. Mention sera faite au RCS de NANTES.

L23IJ19088



**SELARL Olivier BARBEAU**  
Avocat Conseil - Droit des sociétés  
NANTES

## ADOPTION NOM COMMERCIAL

Par décisions en date du 26/09/2023, l'associé unique de la société, **BRASERIE DU DOMAINE DE LA HOU-**

**BLETTE, SARL** au capital de 10.000 €, siège social : 5 rue de la Charrie, 44650 LEGE, RCS Nantes 978 022 267, a décidé d'adopter, à compter de cette date, le nom commercial « Brasserie du Pays de Retz ». A en conséquence été modifié l'article 3 des statuts de la société, lesquels ont par ailleurs été actualisés.

Pour avis

L23IJ19092

## HABILIS SERVICE

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 55.000,00 euros  
Siège social : 45 rue Jacques Cassard  
56000 VANNES  
RCS VANNES 800 680 712

## TRANSFERT DE SIEGE

Par décision des associés en date du 29 septembre 2023, il a été décidé de transférer le siège social du 45 rue Jacques Cassard 56000 VANNES à SAINT FIACRE SUR MAINE (44690), 27 rue Geoffroy de Couesbouc, à compter du 2 octobre 2023 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Président : Monsieur Gaëtan PLOQUIN demeurant à SAINT FIACRE SUR MAINE, 27 rue Geoffroy de Couesbouc.

Radiation au RCS de Vannes. La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

Pour avis

L23IJ19108

## In Extenso

Experts-Comptables

### PORNIC

2 Rue du Trait d'Amsterdam  
44213 PORNIC

### TAXIS MORLET

Société à responsabilité limitée  
au capital de 8 000 euros  
Siège social : 19 rue du Pré Tarin  
44760 LA BERNERIE EN RETZ  
450 349 709 RCS SAINT NAZAIRE

## AVIS

Suivant décision du 23/10/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 19 rue du Pré Tarin 44760 LA BERNERIE EN RETZ au 5 rue du Trait de Lisbonne 44210 PORNIC, à compter du 01/11/2023, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis  
La Gérance

L23IJ19128

## MODIFICATIONS

Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2023 de la société SARL PLAGE PORNICHET, SARL au capital de 1 000 €, 12 rue Martel 75010 PARIS (RCS 824 542 542 PARIS), le siège social a été transféré 11 avenue Catherine Chabaud Domaine de l'Hermione 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC. La société, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 824 542 542 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de SAINT NAZAIRE. La même assemblée a pris acte de la démission de M. Julien HEMMERDINGER de ses fonctions de gérant. M. Jérémy LA-ROCHE demeurant 11 avenue Catherine Chabaud Domaine de l'Hermione 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC reste seul gérant de la société. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le tout à effet au 11 octobre 2023. Pour avis.

L23IJ19236

## SERVICE ANNONCES LÉGALES

TÉL. : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informatateurjudiciaire.fr



## LA PLAINE AUTO

Société à Responsabilité Limitée  
au Capital social de 1.000,00 euros  
Siège social :  
217, Zone d'Activité La Ceriseraie  
44850 SAINT-MARS-DU-DESERT  
R.C.S. NANTES 894 389 824

Aux termes d'une décision collective en date du 6 Octobre 2023, il a été décidé de modifier l'objet social de la société à compter du 6 Octobre 2023 et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

### Ancienne mention :

La Société a pour objet social :

- Le négoce de tous véhicules automobiles, et de tous autres biens ou équipements automobiles neufs ou d'occasions,
- La location de véhicules de transport de marchandises avec ou sans chauffeur ;
- La location de véhicules de tourisme avec ou sans chauffeur ;

### Nouvelle mention :

La Société a pour objet social :

- Le négoce de tous véhicules automobiles, et de tous autres biens ou équipements automobiles neufs ou d'occasions,
- La location de véhicules de transport de marchandises avec ou sans chauffeur ;
- La location de véhicules de tourisme avec ou sans chauffeur ;
- L'entretien et réparation de véhicules automobiles légers.

Pour avis, le gérant

L23IJ19237

## In Extenso

Experts-Comptables

### SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin  
44800 SAINT-HERBLAIN

SARL ATLANTIC PROPERTY  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
72 boulevard de la Prairie au Duc  
44200 NANTES  
823 271 796 RCS NANTES

## AVIS DE PUBLICATION

Aux termes d'une délibération du 25/09/2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

La Gérance

L23IJ19245

Par décisions de l'associé unique du 17 octobre 2023, il a été décidé de transférer le siège social de la SARL VALMA au capital de 2.000 euros, dont le siège social est actuellement à NANTES (44000) 8 Rue Francis Merlant, Siren 892 127 903 RCS NANTES, pour le fixer à NANTES (44000) 22 Rue Edison, et de modifier l'article 4 des statuts.

L23IJ19247

### SARECO NANTES

Cabinet d'Expertise comptable  
2 allée des Vieux Tilleuls  
44301 NANTES

Aux termes d'une délibération en date du 11/09/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SCM DU PARNASSE, Société civile de moyens au capital de 1.000 euros, Siège social : 4 avenue du Parnasse 44800 SAINT-HERBLAIN, SIREN 752 924 316 RCS NANTES a décidé de transférer le siège social du 4 avenue du Parnasse, 44800 SAINT-HERBLAIN au 1 avenue du Parnasse 44800 ST HERBLAIN à compter du 11/09/2023 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES. Pour avis. La Gérance.

L23IJ19261



LA DIFFUSION  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social :  
37 bis rue Saint François d'Assise  
44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU  
883172157 RCS NANTES

## REDUCTION DU CAPITAL

Par AGM du 11.09.23 et procès-verbal de la gérance en date du 23.10.23, le capital social a été réduit d'une somme de 2 500 € pour être ramené à 2 500 € par rachat et annulation de 250 parts sociales. Les associés ont pris acte de la démission de Mme Anaïs LOPES de ses fonctions de co-gérante de la Société avec effet au 30.09.23. Il n'a pas été procédé à son remplacement.

L23IJ19262



**SELARL PALLIER BARDOUL & Associés**  
Maître Frédéric MESSNER  
Société d'Avocats  
26 Ter, Bd Guist'Hau  
44200 NANTES Cedex 1  
Tél : 02 51 72 72 60

**DeCA Propreté Pays-de-Loire**, Société par actions simplifiée au capital de 402 397 euros, 3 rue du Château de Bel Air - BP 613 - 44476 CARQUEFOU CEDEX, 408 949 675 RCS NANTES.

Suivant Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 octobre 2023, il a été décidé de transférer le siège social de la Société du « 3 rue du Château de Bel Air - BP 613 - 44476 CARQUEFOU CEDEX » au « Zone de Ragon - 9,11 et 13 rue Maria Telkes - 44119 TRÉILLIÈRES », à effet du 1<sup>er</sup> novembre 2023.

En conséquence, l'Assemblée générale a décidé de modifier l'article 4 des statuts.

Pour avis, Le Président.

L23IJ19264

TABLE 23  
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros  
Siège social : 2 Chemin des Vertes Prairies, Le Chemin Nantais - 44470 CARQUEFOU  
832 468 979 RCS NANTES

## MODIFICATION DE LA GERANCE

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 octobre 2023 a nommé en qualité de Co-gérants à compter du même jour et ce pour une durée illimitée : Monsieur Jérémie GERARD, demeurant 2 rue Mériadeuc Laennec, 44450 DIVATTE SUR LOIRE, et Monsieur Arnaud GAUTIER, demeurant 43 Grande rue, LA VARENNE, 49270 OREE D'ANJOU ; en remplacement de Monsieur Joseph GUICHET, démissionnaire.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis,  
La Gérance

L23IJ19268



5 Bd Guist'hau - NANTES  
02 40 35 07 70

DELLOUEST FAMILY  
SARL au capital de 1 000 €  
porté à 51 000 €  
Siège social : 5 AV DES SERPENTINES,  
44200 NANTES  
904 545 878 RCS NANTES

## AVIS

L'AGE du 19/10/23 a décidé que le

capital social a été augmenté de 50000 euros par voie d'apport en nature. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.  
Pour avis  
La Gérance

L23IJ19269

## In Extenso

Experts-Comptables

### GUÉRENDE

9 Rue de la Croix Moriau  
44350 GUÉRENDE

### CLION PRESSE

Société à responsabilité limitée  
à associé unique  
au capital de 7 700 euros  
Siège social : 1, allée de l'Epeautre 44250  
SAINT-BREVIN LES PINS  
444 625 099 RCS SAINT NAZAIRE

## MODIFICATIONS

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique du 04/10/2023, il résulte que :

- l'objet social été remplacé par les activités de holding ; l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

- le siège social a été transféré du Rue Paul Langevin - ZAC de la Blavetière, 44210 PORNIC au 1 allée de l'Epeautre - 44250 ST-BREVIN LES PINS à compter de ce jour ; l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS ST-NAZAIRE.

Pour avis, la gérance.

L23IJ19292

## In Extenso

Experts-Comptables

### SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin  
44800 SAINT-HERBLAIN

### SPORT FASHION RETAIL

Société à responsabilité limitée au capital social de 5 000 euros  
Siège social : 41 rue Bobby Sands 44800  
ST HERBLAIN  
518 390 083 RCS NANTES

## DÉMISSION COGÉRANT

Par décision en date du 11 octobre 2023, l'Associée unique a pris acte de la démission de Monsieur François-Xavier CHUPIN de ses fonctions de co-gérant de la société à compter du 11 octobre 2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis. La Gérance. Formalités au RCS de Nantes.

L23IJ19308

Par décisions du 21/10/2023, l'AGE des associés a décidé de : - transférer le siège social du 31 Avenue de l'Everest - 44300 NANTES au 18 chemin du Bigorneau 44770 PREFAILLES à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ; - Nommer en qualité de cogérante Mme Magalie ROUS demeurant 31 Avenue de l'Everest 44300 NANTES à compter du même jour. La Société, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 495 070 740 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de ST NAZAIRE. Gérance : M. Pascal ROUS, demeurant 31 Avenue de l'Everest 44300 NANTES.

L23IJ19310



**SELARL Loïc DEIN et Xavier RICARD**  
Notaires associés  
Espace Viarme  
3 rue Porte Neuve 44000 NANTES

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 16 octobre 2023

a été constatée les modifications suivantes des statuts de la société **LA TOUR-RANGELLE** - Société civile immobilière au capital de 228.750,00 € - siège social 64 avenue Maréchal de Tassigny à LA BAULE ESCOUBLAC (44500), inscrite au RCS de SAINT NAZAIRE sous le numéro 410.145.296.

L23IJ19392

Article 4 - Transfert du siège social de la société

Du 64 avenue Maréchal de Tassigny à LA BAULE ESCOUBLAC (44500)

Au 2 route du château à LA BAULE ESCOUBLAC (44500)

Article 55-2 Nomination du premier gérant :

Suite au décès de Monsieur Jean-Paul JUETTE, gérant

Il a été nommé premier gérant : Madame Catherine ROBIN veuve de Mr JUETTE demeurant 2 route du château à LA BAULE ESCOUBLAC (44500)

Les statuts seront modifiés en conséquence

Pour avis

L23IJ19349



AVOCATS ASSOCIES SJOA  
8 Rue Linné 44100 NANTES

Modifications intervenues dans l'information légale concernant la société « **DISTRIBUTION INDUSTRIELLE DE VEHICULES** » par abréviation D.I.V. Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle Capital 366 400 € Siège Rue du Moulin de la Rousselière 44800 SAINT HERBLAIN SIREN 451 231 229 RCS NANTES

Décisions du 30.6.2023 COMMIS-SAIRES AUX COMPTES : Ancienne mention Titulaire : M. Lionel DURAND - Suppléant : Cabinet HLP AUDIT - Nouvelle mention : Titulaires : M. Lionel DURAND 275 bd Marcel Paul ZA Exapole Bât.I 44800 SAINT HERBLAIN & EXPERTISE FINANCE CONSEIL EFC 3 rue Olympe de Gougues 44200 NANTES SIREN 442 596 375 RCS NANTES - Suppléant : Cabinet HLP AUDIT 3 Chemin du Pressoir Chénaie 44100 NANTES SIREN 350 661 864 RCS NANTES.

Pour avis

L23IJ19371

## GREEN SOFTWARE SOLUTIONS

SARL au capital de 40 000 €  
Siège social : 1 rue de la Haute Roche  
44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE  
840 874 382 RCS NANTES

## AVIS

Aux termes du procès-verbal établi le 31/05/2023, la gérance a constaté que la réduction de capital décidée le 28/04/2023 se trouvait définitivement réalisée à la date du 31/05/2023 ; elle a constaté, en conséquence, que le capital se trouvait ramené à la somme de 8 000 €.

L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis, la gérance

L23IJ19383



DUTEY, SARL au capital de 10 000 €, Siège social : 2, place du Marchix, 44210 PORNIC, 529 406 175 RCS ST-NAZAIRE. Aux termes de décisions du 30/08/2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'acquisition, d'administration, de la gestion, de la construction en vue de la location d'immeubles à usage commercial, professionnel ou d'habitation et de tous biens immobiliers et l'aliénation des immeubles et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts et de transférer le siège social du 2, place

du Marchix, à PORNIC (44210) au 32, rue des Sables à PORNIC (44210) à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, La Gérance.

L23IJ19392

## BRETLM FORTUNY

AVOCATS CONSEILS

## ESCAPADE ST BREVIN

Forme : SAS  
Capital social : 20000 euros  
Siège social :

3-5 avenue des Vingt Moulins  
44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS  
889 597 902 RCS de Saint Nazaire

## CONTINUATION DE LA SOCIÉTÉ MALGRÉ LA PERTE DE PLUS DE LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 30 septembre 2023, il a été décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

Pour avis, Le Président

L23IJ19394

## BRETLM FORTUNY

AVOCATS CONSEILS

## PERRY LAURE HOLDING

Forme : SARL  
Capital social : 8000 euros  
Siège social : ZAC de Villejames

4 rue de la Briquerie  
44350 GUÉRENDE  
888 708 138 RCS de Saint Nazaire

## CONTINUATION DE LA SOCIÉTÉ MALGRÉ LA PERTE DE PLUS DE LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30 septembre 2023, il a été décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

Pour avis, La gérance

L23IJ19395

## In Extenso

Experts-Comptables

### SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin  
44800 SAINT-HERBLAIN

4G  
Société par actions simplifiée  
au capital de 50 000 euros  
Siège social : 3 rue de la Garouère  
44120 VERTOU  
382 066 918 RCS NANTES

## AVIS DE PUBLICATION

Aux termes d'une délibération du 25/10/2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

La Présidente

L23IJ19432

## CHANGEMENT DE GERANT

L'AGM du 01.09.23 de la Société KER-GLASS, SARL au capital de 4 000 €, siège social : Leniphen, 44350 GUÉRENDE, 817 998 412 RCS SAINT NAZAIRE, a pris acte de la démission de Mme Marylise LE COZ de ses fonctions de Gérante et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Jacques PETIT, demeurant 17 avenue de Lechet 44350 GUÉRENDE, pour une durée illimitée à compter du même jour.

L23IJ19434

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ

**BRG AVOCATS**  
Me Edouard GIFFO

1 Rue du Guesclin – 44000 NANTES

LINEO SOFT

Société par actions simplifiée  
Au capital de 15.000 euros  
Siège social : 4, rue Eugène Pottier  
44340 BOUGUENAIS  
794 894 469 RCS NANTES

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire et des décisions du Président en date du 26/10/2023, le capital social a été augmenté de la somme de 5 000 euros au moyen de l'émission de 500 actions de préférence nouvelles souscrites en numéraire. Par suite, le capital social de 15 000 euros est porté à 20 000 euros et les articles 6 et 7 des statuts ont été mis à jour en conséquence.

Pour avis,  
Le Président

L23IJ19443

44

85

**LA FRENCH AUDIT**  
Ecouter et accompagner autrement

VINCENT BASILE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 500 euros  
Siège social : 6 place du 51ème Régiment  
d'Artillerie  
44000 NANTES  
817 606 114 RCS NANTES**AVIS DE MODIFICATION**

Par décision en date du 25 octobre 2023, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social à compter du 26 octobre 2023 par incorporation de réserves. Nouvelle mention : le capital est désormais de 100 000 euros divisés en 150 parts sociales d'une valeur nominale de 666,67 euros.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Nantes

L23IJ19444

THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE  
BRÉMENT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO

3 rue Victor Hugo 44400 REZE

SCI POUPECHOU

Société Civile Immobilière transformée en  
Société à Responsabilité Limitée  
Au capital social de 15.000,00 euros  
Siège social : REMOUILLE (44140),  
1 rue de la Cure  
R.C.S. NANTES n° 813.693.678**AVIS DE TRANSFORMATION**Suivant décision en date du 6 septembre 2023, l'assemblée des associés a décidé la transformation de la société en société à responsabilité limitée à compter du 1<sup>er</sup> février 2023, sans création d'un être moral nouveau avec adoption des nouveaux statuts et changement de la dénomination sociale et de l'objet social. Etant précisé que le siège et la durée demeurent inchangés.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Nouvelle dénomination : SARL FAMILIALE POUPECHOU

Nouvelle forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Capital : Le capital reste fixé à la somme de 15 000 EUR

Nouvel objet social : La société a pour objet, en France comme à l'étranger :

- L'hébergement touristique et de courte durée ;

- L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés ;

- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêt ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société ;

- L'exploitation de biens propres aux associés dans le cadre du présent objet social en contrepartie du versement d'une indemnité pour cette exploitation ;

Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.

Gérance : Monsieur Sébastien COJEAN reste seul gérant de la société. Madame Véronique COJEAN est démissionnaire à compter du 1<sup>er</sup> février 2023.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera fait au RCS de NANTES.

Pour avis

L23IJ18986

**DISSOLUTIONS**

SCI TASSO

SCI au capital de 1000 €  
Siège Social : 91 rue des Frères Amieux  
44100 Nantes  
828 427 435 R.C.S. Nantes**AVIS DE DISSOLUTION**

Aux termes des décisions de l'AGE du 30/09/2023, il résulte : 1) La dissolution de la société à compter du 30/09/2023 et sa mise en liquidation amiable. 2) La nomination de Monsieur Jalel ALAIMI demeurant 41 rue de la Pierre Anne 44340 Bouguenais en qualité de liquidateur de la société dissoute sans limitation de durée. 3) La fixation du siège de la liquidation au domicile du liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes.

L23IJ18251

STEPHANE JANVIER PEINTURE  
Société à Responsabilité Limitée en liquidationAu capital de 3 000 euros  
Siège social : 4 rue de la Marsoire 44340 BOUGUENAIS  
Siège de liquidation : 4 rue de la Marsoire 44340 BOUGUENAIS  
823 377 411 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Stéphane JANVIER, demeurant 4 rue de la Marsoire 44340 BOUGUENAIS, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue de la Marsoire 44340 BOUGUENAIS . C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23IJ18876

**GFA LAURENT GREGOIRE**Groupement foncier agricole  
Au capital de 58.340 €  
Siège social : 9 rue de la Roche  
44190 GORGES  
RCS NANTES 514 534 932**AVIS DE DISSOLUTION**

Aux termes d'une décision unanime

des associés en date du 4 septembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 4 septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable.

Les associés ont nommé en qualité de liquidateur Monsieur Laurent GREGOIRE demeurant à GORGES (44190) 9 rue de la Roche.

La liquidation est fixée au siège social.

Pour avis

L23IJ18941



MYM

Société par actions simplifiée  
en liquidation  
Au capital de 3 000 euros  
Siège social : 119 ROUTE DE CLISSON  
44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE  
Siège de liquidation :  
119 ROUTE DE CLISSON  
44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE  
901 484 642 RCS NANTES**AVIS DE DISSOLUTION**

Aux termes d'une délibération en date du 30.09.2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 30.09.2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Yoann LE NEVE, demeurant 119 ROUTE DE CLISSON, 44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 119 ROUTE DE CLISSON 44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

L23IJ18973

**GOGESCAD**EURL au capital de 20 000 €  
Siège social : 36 QUAI DE VERSAILLES  
44000 NANTES  
RCS de NANTES n°450 971 825

L'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. GUINAUDEAU Olivier, demeurant 36 quai de Versailles, 44000 NANTES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

L23IJ18998



ROSEMARY FOODTRUCK, SARL en liquidation au capital de 1 000 €. Siège : 10, bis impasse du Nantais, 44600

ST-NAZAIRE, 852 154 400 RCS ST-NAZAIRE. L'AGE réunie le 30/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidatrice Mme. Anais HYUGUE, demeurant 10 bis, impasse du Nantais à ST-NAZAIRE (44600), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de ST-NAZAIRE (44), en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, La Liquidatrice.

L23IJ19011

**In Extenso**

Experts-Comptables

HAUTE-GOULAINÉ

PA de la Lande Saint Martin  
44115 HAUTE-GOULAINÉ

ORHON PEINTURE

Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 2 000 euros  
Siège social : 6 B La Massonnière - BARBECHAT, 44450 DIVATTE SUR LOIRE  
Siège de liquidation : 6 B La Massonnière - BARBECHAT  
44450 DIVATTE SUR LOIRE  
831 747 381 RCS NANTES**AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE**

Aux termes d'une décision en date du 29 septembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Waren ORHON, demeurant 6 B La Massonnière BARBECHAT- 44450 DIVATTE SUR LOIRE, Monsieur Waren ORHON, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 6 B La Massonnière - BARBECHAT 44450 DIVATTE SUR LOIRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23IJ19068

ORATIO AVOCATS  
5 rue Albert Londres  
44000 NANTES

Aux termes des délibérations du 30/09/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société HELLO MARGOO ; Forme : SAS ; Capital : 2000 € ; Siège : 31 rue des Eglantiers - 44240 SUCÉ-SUR-ERDRE ; immatriculée 889 379 384 RCS NANTES, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2023 et sa mise en liquidation amiable. Est nommé liquidateur : M. Guillaume PARTHENAY. Le siège de la liquidation est fixé 31 rue des Eglantiers - 44240 SUCÉ-SUR-ERDRE. Adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents devront être notifiés.

Dépôt des actes et pièces au RCS de NANTES.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23IJ19367

**ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE**



# In Extenso

Experts-Comptables

## NANTES ERDRE

6 Rue Edouard Nignon  
44372 NANTES

## CMD SOLUTIONS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 3 000 euros  
Siège social et de liquidation : ZA Petites Landes, 44470 THOUARE SUR LOIRE  
814 122 024 RCS NANTES

## AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE réunie le 30/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Cassien AGUIAR, demeurant 12 route aux Lièvres, 72230 GUECELARD, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé ZA Petites Landes, 44470 THOUARE SUR LOIRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS. Pour avis, le Liquidateur

L23J19090

## SIAM INGENIERIE

Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 1 000 euros  
Siège social : Immeuble Skyline 1<sup>er</sup> étage 22 Mail Pablo Picasso, 44000 NANTES  
Siège de liquidation : 21 rue de la Libération Saint André de la Marche 49230 SEVREMOINE  
808 715 809 RCS NANTES

## DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 30.09.2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30.09.2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Pascal CHIRON, demeurant 21 rue de la Libération, Saint André de la Marche, 49230 SEVREMOINE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 21 rue de la Libération, Saint André de la Marche 49230 SEVREMOINE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23J19253

# In Extenso

Experts-Comptables

## THOUARÉ SUR LOIRE

44 route de Nantes  
44470 Thouaré sur Loire

## SCI GIPHI

SCI en liquidation  
Au capital de 400 euros  
Siège social et de liquidation : 1 Rue Jean Bart 44470 THOUARE SUR LOIRE  
533 843 413 RCS NANTES

## AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/08/23 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour

et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Yannick MURZEAU, 1 rue Jean Bart 44470 THOUARE SUR LOIRE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1 Rue Jean Bart 44470 THOUARE SUR LOIRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

L23J19282

## Office Notarial Océanis

SELARL OCEANIS  
à SAINT-NAZAIRE (L.-A.)  
rond-point Océanis  
50 bd de l'Université

## AVAA

Société par actions simplifiée à associé unique  
Au capital de 500,00€  
Siège social : 16 avenue de Rouet - 44380 PORNICHET  
RCS SAINT-NAZAIRE : 901015826

## DISSOLUTION

Aux termes d'un procès verbal en date du 23/10/2023, l'associé unique a décidé :

- la dissolution anticipée de la société, - la nomination de Monsieur Arnaud BELLEU, demeurant 16 avenue du Route, PORNICHET (44380), en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci,

- de fixer le siège de la liquidation : en la SELARL OCEANIS NOTAIRES 50 BD de l'Université, 44600 SAINT-NAZAIRE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention et dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis

Le liquidateur

L23J19306

## VIRBENTHO

Société civile immobilière  
au capital de 304,90 euros  
Siège social : 2 Place de la Mairie  
44360 SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC  
380 233 668 RCS NANTES

## DISSOLUTION

L'AGE réunie le 30/06/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 30/06/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Marie-Hélène THEBAUD, demeurant 5 rue du Vieux Four 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 5 rue du Vieux Four 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis -Le Liquidateur

L23J19389



## SANTAMONICA

SCI en liquidation au capital de 1 000€  
Siège social et de liquidation :  
4 rue du Clos de la Chaussée  
44710 SAINT-LEGER-LES-VIGNES  
808 864 458 R.C.S NANTES

L'AGE du 14/08/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15/08/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Christophe LEGRAIS, demeurant 4 rue du Clos de la Chaussée 44710 SAINT-LEGER-LES-VIGNES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue du Clos de la Chaussée 44710 SAINT-LEGER-LES-VIGNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de NANTES, en annexe au RCS.

L23J19405

## CLÔTURES



## SCI DES PALMIERS

SCI en liquidation  
au capital de 57 950 euros  
Siège social :  
42 rue des Mauves  
44470 THOUARE-SUR-LOIRE  
Siège de la liquidation :  
94 route du Champ Blond -  
La Chapelle Basse Mer  
44450 DIVATTE SUR LOIRE  
384 244 000 RCS NANTES

L'AGE réunie le 25/10/2023 au siège social de la société a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Eric MONNIER, liquidateur, demeurant 94, Route du champ blond, 44450 DIVATTE SUR LOIRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23J04857

Atelier camion, société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1000 €, Siège social : 30 Rue des Hauts Pavés, 44000 NANTES, 905 075 834 RCS NANTES. Aux termes du PV de l'AGO du 30 juin 2023, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport de la liquidatrice, Madame Marion CONDOMINAS demeurant 30 Rue des Hauts Pavés 44000 NANTES, ont approuvé les comptes de liquidation au 30 juin 2023, donné quitus de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30 juin 2023. Mention au RCS de NANTES.

L23J17096

SAS Bouvier SAS en liquidation au capital de 10000 €. Siège social : 1, rue de la Rouaudière 44170 Abbaretz. 754 097 160 RCS Nantes L'AGO du 30/09/2023 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des

opérations de liquidation à compter du 30/06/2023. Dépôt au RCS de Nantes.  
L23J18381



## GOGESCAD

EURL au capital de 20 000 €  
Siège social : 36 QUAI DE VERSAILLES  
44000 NANTES  
RCS de NANTES n°450 971 825

En date du 30/06/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. GUI-NAUDEAU Olivier de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

L23J18999

# In Extenso

Experts-Comptables

## SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin  
44800 SAINT-HERBLAIN

## LE LAVOIR D'AUJOURD'HUI

SARL en liquidation au capital de 7 500 euros  
Siège : 3 rue du Bouffay, 44000 NANTES  
Siège de liquidation : 11 rue de Belleville, 44000 NANTES  
449 176 726 RCS NANTES

L'AGE réunie le 30/06/2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Marie-José PAIN de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis. Le Liquidateur

L23J19110

## PASCAL COIFF'

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7 500 euros  
Siège social et de la liquidation : 76 rue Saint Jacques - 44200 NANTES  
792 782 120 RCS NANTES

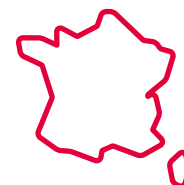
## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Le 31 août 2023, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal PHILIPPE, demeurant 8 Lieudit Chauveau, 44690 CHATEAU THEBAUD, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au R.C.S. et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis,  
Le Liquidateur

L23J19370



## RÉGIE SUR TOUTE LA FRANCE

## VIRBENTHO

Société civile immobilière  
au capital de 304,90 euros  
Siège social : 2 Place de la Mairie  
44360 SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC  
SIEGE DE LIQUIDATION :  
5 rue du Vieux Four  
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE  
380 233 668 RCS NANTES

## LIQUIDATION

L'AGE réunie le 30/06/2023 au 5 rue du Vieux Four 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Marie-Hélène THEBAUD, demeurant 5 rue du Vieux Four 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis -Le Liquidateur

L23IJ19390

## CONVOICATIONS

## SCA HERBAUGES

Société Coopérative Agricole du Pays d'Herbauges  
40 La Verginière  
44650 CORCOUE SUR LOGNE  
Agrément N° 11900  
RCS NANTES SIREN 788 352 516

## CONVOCAZIONE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Les sociétaires de la Coopérative sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire le mercredi huit novembre deux mille vingt trois à huit heures au siège de la Coopérative. Si le quorum n'était pas atteint, ce qui est probable, une deuxième convocation est prévue le Mardi 21 novembre 2023 à 10 heures à la salle des Mauves, rue des Mauves à Saint Colomban.

## ORDRE DU JOUR

## Assemblée Générale Ordinaire

## Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président

- Rapport du Conseil d'Administration
- Rapports d'Activité de la Coopérative : Activités Végétale, Nutrition, Laitière & Extranet
- Rapport financier de l'exercice 2022/2023
- Rapports du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes sociaux de la coopérative
- Approbation des conventions réglementées
- Quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- réserves obligatoires
- Affectation du résultat
- intérêts aux parts
- Affectation du résultat
- réserves facultatives
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Changement des Commissaires aux comptes titulaire et suppléants
- Variation du capital social
- Enveloppe des indemnités administrateurs
- Enveloppe de formation des administrateurs
- Pouvoirs pour les formalités

## Rapport d'orientation du président

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent l'assemblée générale, des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes,

ainsi que des comptes annuels et des résolutions proposées.

Le Conseil d'administration  
L23IJ19191

## FONDS DE COMMERCE



## AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé des 17 et 18.10.2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de SAINTNAZAIRE le 20.10.2023, Dossier 2023 00071918 Référence 4404P04 2023 A 01664,

M. Didier PRAUD, demeurant 6 Lieudit Saint Félix - 44530 SAINT-GILDAS-DES-BOIS, entrepreneur individuel inscrit au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 324 493 634

A cédé à :

La société SARL PRAUD D.T., SARL au capital de 30.000 €, dont le siège est situé au 4 Lieudit Saint Félix - 44530 SAINT-GILDAS-DES-BOIS, immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le n° 791 857 089, représentée par M. Guillaume TATARD et M. Rodrigue DROUILLET, Co-Gérants un fonds de commerce de travaux agricoles et soutien aux cultures, sis et exploité lieudit Saint Félix - 44530 SAINT GILDAS DES BOIS, moyennant le prix de 81.000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01.10.2022.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet ANTELIA CONSEILS - JURIPARTNER (Immeuble Faraday - 1 rue Michaël Faraday - CS 70026 - 44801 SAINT-HERBLAIN CEDEX).

Pour avis

L23IJ19397



## AVIS D'APPORT DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé du 18.10.2023, enregistré au SPFE de NANTES le 24.10.2023, Dossier 2023 A 4568,

M. Loïs CHAUVIN, né le 10 juin 1998 à SAINTSEBASTIEN-SUR-LOIRE (44230), de nationalité française, demeurant 3 allée Jacqueline Maillant - 44200 NANTES

A fait apport à la société NEOIA, SARL en formation au capital de 12.000 €, ayant son siège social ZA La Croix Gaudin - 44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC, en cours d'immatriculation au RCS de NANTES,

D'un fonds de commerce de **dépannage informatique (à distance et domicile), vente de matériel informatique / électronique, formation et conseil, création de site web**, exploité 3 allée Jacqueline Maillant - 44200 NANTES, pour lequel il est immatriculé au RCS de NANTES sous le n° 889 081 253.

Ledit fonds est évalué à 1.300 €, moyennant l'attribution de 720 parts sociales de 10 € chacune. La Société sera propriétaire du fonds à compter de son immatriculation et en aura la jouissance à compter du 18.10.2023.

Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de 10 jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES et

pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès du cabinet ANTELIA CONSEILS - Immeuble Faraday - 1 rue Michaël Faraday - CS 70026 - 44801 SAINT-HERBLAIN CEDEX, chez qui domicile a été élu à cet effet.

Pour avis

L23IJ19404



Aux termes d'un acte électronique en date du 20 octobre 2023, enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT SAINT-NAZAIRE le 1, le 24/10/2023 Dossier 2023 00072280, référence 4404P04 2023 A 01668, la société LA BERGERIE a cédé à la société LLDB, société par actions simplifiée au capital de 33 300 euros dont le siège social est sis 9 allée des Aulnes - 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINTNAZAIRE sous le numéro 979 038 189, son fonds de commerce de restaurant, exploité sous l'enseigne et le nom commercial « LA BERGERIE » à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500) 114 avenue du Général de Gaulle, lui appartenant et pour lequel la société LA BERGERIE est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 349 078 584 (SIRET : 349 078 584 00035 - Code APE : 56-10A - Restauration traditionnelle), moyennant un prix de 500 000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 20 octobre 2023. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière publication légale au siège de la société APROJURIS Conseils à SAINT NAZAIRE (44600) 7 rue Eugène Cornet, où domicile a été élu à cet effet par les parties.

Cession négociée par le Cabinet H.B.C. TRANSACTIONS située 8 Rue Mercoeur - 44000 NANTES.

L23IJ19418



PORNICHET  
1 Avenue du Gulf Stream  
44 380 PORNICHET

Suivant acte sous seing privé en date à PORNICHET du 16 octobre 2023, enregistré au Service de la Publicité foncière et de l'enregistrement de SAINT NAZAIRE le 17 octobre 2023, Dossier 2023 00071201 référence 4404P04 2023 A 01644,

Madame Stéphanie ROUILLE-CHIPPON et Monsieur ROUILLE Dominique son époux demeurant 1 Impasse Théophile Ceineray 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE, ont cédé à la société DGV DISTRIBUTION, société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros, dont le siège social est 1 Impasse Théophile Ceineray 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 980 101 141, représentée par Dominique ROUILLE, un fonds de commerce d'apporteur d'affaires dans le secteur des produits alimentaires, sis et exploité 1 Impasse Théophile Ceineray - 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE, moyennant le prix de 1 500 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 16 octobre 2023.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé.

Pour avis

L23IJ19425



WWW.ANNONCELEGALE.  
INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

## REGIMES MATRIMONIAUX



ACTORIA Notaires Associés  
à NANTES (L.-A.), 6 rue Voltaire

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Brice GUILLOU, notaire associé de la sas dénommée « ACTORIA NOTAIRES ASSOCIES », dont le siège est à NANTES, 6 rue Voltaire, CRPCEN 44014, le 19 octobre 2023, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption pour l'avenir de la communauté universelle entre :

Monsieur Bernard Eugène Jacques Lucien BROCHARD et Madame Marilyne Simone Gisèle Paule EVEILLARD, demeurant ensemble à TREILLIERES (44119) 37 rive de la Rincais. Monsieur est né à NANTES (44000) le 30 septembre 1959 et Madame est née à MACHECOUL-SAINT-MEME (44270) le 14 février 1960.

Mariés à la mairie de SAINT-PHILBERT -DE-GRAND-LIEU (44310) le 28 mars 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ18921



NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIES  
20 avenue Jean de Neyman, BP 227  
44505 LA BAULE Cedex  
Tél : 02 40 11 25 25

## AMÉNAGEMENT DE REGIME GUINET

Suivant acte reçu par Maître Frédéric PHAN THANH, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Notaires Presqu'île Associés, société titulaire d'un Office Notarial », dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (Loire Atlantique), 20 Avenue Jean de Neyman, Résidence «Avant Scène», CRPCEN 44117, le 13 octobre 2023, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE :

M. Jean-Jacques Léon Louis GUINET et Mme Gestrudis FLORES, demeurant à LE CROISIC (44490) 4 rue Alphonse Daudet.

M. est né à AUBERVILLIERS (93300) le 2 février 1961,

Mme est née à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014) le 13 janvier 1963.

Mariés à la mairie de FOSSES (95470) le 6 avril 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ18961



## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Samuel BREVET, Notaire de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Office Notarial du Vignoble - LE PALLET » dont le siège est à LE PALLET (Loire Atlantique) 31, rue Saint-Vincent, le 18 octobre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

**Monsieur Jacques Henri Florentin Pierre GUINEL**, retraité, et **Madame Lucette Irène Yvette Marie BREDIN**, retraitée, demeurant ensemble à MONNIERES (44690) 16 rue des Moulins.

Monsieur est né à NANTES (44000) le 14 novembre 1950,

Madame est née à LE BIGNON (44140) le 16 août 1952.

Mariés à la mairie de LE BIGNON (44140) le 31 mars 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Maître Samuel BREVET  
L23IJ18994

Par acte de Me Emmanuel BOURMALO, notaire à Nantes (44), du 17/10/2023, Mr Dominique **COUROUSSE** et Madame Béatrice **BOMME** demeurant à NANTES (44) 142 rue du Croissant, mariés à AB-BARETZ (44) le 19/04/1986 ont convenu d'adopter celui de la communauté universelle. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'office de Me Emmanuel BOURMALO pdt un délai d'un mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour insertion  
Me BOURMALO  
L23IJ19046



## AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Vincent POIRAUD, Notaire associé de la société « OFFICE DU DOME - NOTAIRES », Société à Responsabilité Limitée titulaire d'Offices notariaux, ayant son siège social à NANTES (Loire-Atlantique), 4 bis place du Sanitat, et exerçant au sein de l'Office notarial situé à NANTES (Loire-Atlantique), le 3 octobre 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial entre :

Monsieur Henri Jean Yves Jacques Ignace **VEYRAC**, commissaire-priseur, et Madame Sophie Catherine Christiane **LENTIEUL**, retraitée, demeurant ensemble à NANTES (44000) 23 Rue d'Iéna.

Monsieur est né à NANTES (44000) le 28 mai 1958.

Madame est née à NANTES (44100) le 14 juin 1957.

Mariés à la mairie de LA BAULE-ESCOUBLAC (44500) le 18 mars 1983 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître LEROUX, Notaire à PORNIC (44210), le 11 mars 1983. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification conventionnelle ou judiciaire depuis.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, pourront être

faites dans un délai de TROIS MOIS de la présente insertion, et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de Justice, à Maître Vincent POIRAUD, Notaire à NANTES, élu à cet effet.

Pour insertion  
Le Notaire  
L23IJ19096



Étude de Me OGER  
et Me BUREAU, Notaires  
22 rue du Bignon  
44840 LES SORINIERES

Maître Elodie BUREAU Notaire  
Étude de Maîtres Caroline OGER & Elodie BUREAU  
22 rue du Bignon  
44840 LES SORINIERES  
Tel.: 02.28.00.95.95

## AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Elodie BUREAU, notaire à LES SORINIERES (44), le 16 octobre 2023,

Monsieur Jacky Yves Guy Pierre RELET et Madame Catherine Marie Joséphe Christiane BOURMAUD, époux demeurant ensemble à LEGE (44650) 25 rue du Puits Neuf, mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de ROCHESERVIERE (85620), le 6 septembre 1985 ;

Ont ajouté à leur régime matrimonial une clause de préciput pour le survivant d'entre eux, portant sur la résidence principale des époux qui dépendra de la communauté au jour du décès du prémourant, ainsi que sur le mobilier la garnissant.

En vertu de l'article 1397 al.3 du code civil, les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois de la date de parution du présent avis, et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier, à Me BUREAU notaire à LES SORINIERES, 22 rue du Bignon.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement du régime matrimonial par le Tribunal Judiciaire.

Pour insertion, le notaire

L23IJ19255



Étude de Maître Yves-Noël BARDOUL  
notaire à INDRE (Loire-Atlantique)

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître BARDOUL, notaire à INDRE, le 18 octobre 2023, **Monsieur Vincent Jean-Bernard SOUDY**, ouvrier-plaquist, et **Madame Stéphanie Béatrice MONTEAU**, assistante maternelle, demeurant ensemble à SAINT BREVIN LES PINS (Loire-Atlantique), 7 impasse Casa Bella, nés, Monsieur à NANTES (Loire-Atlantique), le 24 novembre 1972, Madame à NANTES, le 22 août 1974, initialement mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT HERBLAIN (Loire-Atlantique) le 3 juin 1995, ont décidé le changement complet de leur régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir, avec clause d'attribution intégrale de la communauté au profit du conjoint survivant.

Les oppositions éventuelles à cette modification seront reçues en l'étude de Me BARDOUL, notaire à INDRE, 2, place Jean Ligondy, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la présente insertion, par lettre recommandée avec demande d'avis

de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal.

Pour avis  
L23IJ19272



## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Erwan GASCHIGNARD, Notaire membre de la Société Civile Professionnelle « Erwan GASCHIGNARD » ayant son siège à HÉRIC (Loire-Atlantique), 22, rue de la République, CRPCEN 44067, le 12 octobre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause de préciput au profit du conjoint survivant entre :

**Monsieur Michel Pierre Marie Joseph THEBAUD**, retraité, et **Madame Maryvonne Alphonsine Andrée Marie HUCHET**, sans profession, demeurant ensemble à GRANDCHAMP DES FONTAINES (44119) 172 Bouchais,

Monsieur est né à GRANDCHAMPS-DES-FONTAINES (44119) le 11 décembre 1943,

Madame est née à COUERON (44220) le 4 janvier 1950.

Mariés à la mairie de NANTES (44000) le 7 août 1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ19291



## CHANGEMENT DE RÈGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel BRIAND, Notaire à TREILLIERES, 31 Rue de Rennes, au sein de la SA « GM OUEST ATLANTIQUE NOTAIRES », le 25 octobre 2023, **Monsieur Charles Pierre Marie BERTHE de POMMERY**, né à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100) le 24 août 1963, et **Madame Anne Laure ROUSSEL**, née à NANTES (44000) le 13 juin 1966 demeurant ensemble à SAINT-COLOMBAN (44310) 1 Route des Gardes La Brosse Gaspaille, mariés à la mairie de CHAMPTOCEAUX (49270) le 24 août 1992 sous le régime de la séparation de biens pure et simple ont modifié leur régime matrimonial pour y adjoindre une société d'acquêts avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant des biens la composant. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Emmanuel BRIAND, Notaire à TREILLIERES, 31, rue de Rennes, notaire où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Pour avis, le notaire

L23IJ19429



NANTES CENTRE  
Étude de Maître Patrice WALSH  
de SERRANT  
notaire associé à NANTES  
(Loire-Atlantique),  
1 Place de l'Édit de Nantes

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Patrice WALSH de SERRANT, Notaire associé membre de la Société par Actions Simplifiée dénommée « Estuaire Notaires », titulaire d'un office notarial à la résidence de NANTES, 1 place de l'Édit de Nantes, CRPCEN 44013, le 24 octobre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant entre :

**Monsieur Tieh Wan CHANG CHIN LUAN**, Retraité, et **Madame Dominique Marthe Lucienne LERAY**, Retraîtée, demeurant ensemble à SAINT-HERBLAIN (44800) 56, avenue de Fontainebleau.

Monsieur est né à ROSE HILL (MAURICE) le 23 octobre 1955,

Madame est née à COGNAC (16100) le 24 octobre 1948.

Mariés à la mairie de NANTES (44000) le 12 juillet 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.  
L23IJ19436

## RECTIFICATIFS



Rectificatif à l'annonce parue dans l'Informateur Judiciaire, n° L23IJ18842, le 20/10/2023, concernant la société SE2H, ayant son siège 26, rue de la Marine à PORNIC (44210), au capital de 10 000 euros, en cours d'immatriculation au RCS SAINT-NAZAIRE, lire 10/10/2023 en lieu et place de 13/10/2023.

L23IJ19022

## L'OCEAN

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L23IJ18879 dans l'édition du 20/10/2023.

Il fallait lire : Présidente : Mme Fey KIANG, née le 26/01/1962, demeurant 53 avenue des Naudières 44800 SAINT HERBLAIN

L23IJ19420



## DÉLÉGATION DE PAIEMENT

## AUTRES ANNONCES



## AVIS

La Chambre des Notaires de Loire-Atlantique vous informe que, suite à sa présentation de serment le 18 juin 2019, devant le Tribunal Judiciaire de NANTES et son arrêté de nomination en date du 24 avril 2023,

**Maître Justine FLAMENT**

A été nommée titulaire d'un Office notarial nouvellement créé dans la ville de NANTES.

Le siège de cet Office est à NANTES, 7 rue de Rieux.

L23IJ18430

**GUEGUEN**  
AVOCATS

## WEST VALLEY

Société civile au capital de 5 000 euros  
Siège social : 5 rue de la Toscane  
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE  
441 218 518 RCS NANTES

## DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

Par décision du 16 octobre 2023, la société R FINANCE (424 464 857 RCS NANTES), associée unique de la société WEST VALLEY, a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de ladite société par la transmission universelle du patrimoine de la société WEST VALLEY à la société R FINANCE, dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil.

Cette décision a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret N°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal Judiciaire de NANTES.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Le Gérant.  
Pour avis.

L23IJ18919



THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE  
BRÉMENT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO  
3 rue Victor Hugo 44400 REZE

## DÉCLARATION D'ACCEPTION D'UNE SUCCESSION À CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

Défunt : HUGOT Michel Henri Etienne  
Date de naissance : 14 octobre 1927  
Lieu de naissance : NANTES 44000  
Date du décès : 7 janvier 2023  
Lieu du décès : NANTES 44000  
Adresse : 85 Bd de la Liberté 44100 NANTES

Domicile élu chez Me Pierre VILLATTE; Notaire à REZE (44400) 3 rue Victor Hugo  
Inventaire réalisé le 14 septembre 2023 par Me Pierre VILLATTE

L23IJ18987



## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 juin 2004,

**Madame Anne-Marie Raymonde MI-GNON**, en son vivant retraitée, veuve de **Monsieur Charles Paul Elie MARTINET**, demeurant à NANTES (44000) 40 rue Richebourg.

Née à BRIARRES-SUR-ESSONNE (45390), le 9 novembre 1923.  
Décédée à NANTES (44000) (FRANCE), le 13 juin 2023.

**A consenti plusieurs legs universels conjoints.**

Suite au décès, ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Maître Bertrand BODIN, Notaire à NANTES (44000), le 23 juin 2023, puis d'un acte contenant contrôle de la saisine des légataires universels reçu par Maître Bertrand BODIN notaire à NANTES le 20 octobre 2023, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Bertrand BODIN, notaire à NANTES, 2 rue Voltaire, référence CRPCEN : 44003, dans le mois suivant la réception par le greffe du TGI de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament ainsi que de l'acte de contrôle de saisine.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ19036



## DEPOT DE TESTAMENT - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 13 février 1983, **Madame Monique Marie Mauricette MACE**, en son vivant retraitée, demeurant à NANTES (44300) Résidence Ehpad Le Ranzay 3 rue du Port Durand. Née à NANTES (44000) le 15 décembre 1925 Célibataire, Non liée par un pacte civil de solidarité Décédée à NANTES (44000), le 15 août 2023.

**A consenti un legs universel.**

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Luc FAIDHERBE, Notaire Associé de la Société civile professionnelle «Bertrand BODIN & Luc FAIDHERBE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NANTES (44000), 2 rue Voltaire, le 26 septembre 2023.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Loïc DEIN, notaire à NANTES 3 rue porte neuve, référence CRPCEN : 44015, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament soit le 3 octobre 2023.

En cas d'opposition, le légataire sera

soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ19041



**SELAS ENTRE LOIRE ET VILAINE**  
Maître Arnaud PEREZ  
notaire à MISSILLAC

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016  
Suivant testament olographe en date du 23 mars 2016,

Monsieur Joseph Clair Marie CHEVIL-LARD, en son vivant Retraité, demeurant à MISSILLAC (44780) Ker Hortense .  
Né à MISSILLAC (44780), le 29 juin 1934.

Célibataire.  
Non lié par un pacte civil de solidarité.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à PONTCHATEAU (44160) (FRANCE), le 14 août 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Arnaud PEREZ, Notaire à Missillac (Loire Atlantique), 32 rue de Villeneuve, le 20 octobre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Arnaud PEREZ, notaire à MISSILLAC, référence CRPCEN : 44108, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT NAZAIRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ19058

## In Extenso

Experts-Comptables

## HAUTE-GOULAINE

PA de la Lande Saint Martin  
44115 HAUTE-GOULAINE

## LA SOURCE

SARL au capital de 50 000 euros  
71 boulevard Alfred Nobel 44400 REZE  
812 523 835 RCS NANTES

## TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Suivant décision du 24 octobre 2023 l'associée unique BDC DEVELOPPEMENT SARL au capital de 300 000 euros, 16 Ldt Le champ Cartier 44140 LE BIGNON 879 130 342 RCS NANTES a décidé la dissolution de la société LA SOURCE par confusion de patrimoine et sans liquidation, dans les conditions de l'article 1844-5, al. 3 du Code civil

Les créanciers de la société LA SOURCE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis devant le Tribunal de commerce de NANTES.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du GTC de NANTES  
Pour avis

L23IJ19235



**SARL titulaire d'offices notariaux**  
25-27 rue de Bel-Air - NANTES

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1<sup>er</sup> février 2021,

**Monsieur Georges Raymond Hubert THEVENOT**, en son vivant retraité, demeurant à NANTES (44000) 108 rue Gambetta.

Né à AULNAY-SOUS-BOIS (93600), le 6 juin 1938.

Veuf de Madame Nelly Rosine MARTEL et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à NANTES (44000) (FRANCE), le 21 mai 2023.

**A consenti un legs universel.**

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe GAUTIER, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « STRATÉIA Notaires », titulaire d'un office notarial, dont le siège est à NANTES (Loire Atlantique), 22 rue des Halles, exerçant en l'office 22 rue des Halles à NANTES, le 12 octobre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Philippe GAUTIER, notaire à NANTES, référence CRPCEN : 44001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES le 13 octobre 2023 de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ19281



**KPC NOTAIRES**  
notaires associés à NANTES  
(44000) 28 boulevard Gabriel Guist'haou

## AVIS DE SAISINE LEGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe en date à REZE du 3 novembre 2020, **Monsieur Michel Marie Bernard ROBIN**, en son vivant retraité, demeurant à REZE (44400) 4 rue du Petit Choisy, célibataire, né à BOUAYE (44830) le 29 mars 1932, de nationalité française, décédé à NANTES (44000) le 25 août 2023, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Laurence PICART, notaire à NANTES, suivant procès-verbal de dépôt et de description en date du 19 octobre 2023.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me Laurence PICART, notaire à NANTES (44000) 28 boulevard Gabriel Guist'haou, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis, Me Laurence PICART

L23IJ19286

**RESTEZ MAÎTRE DE L'INFORMATION :**

**ABONNEZ-VOUS!**  
1 an : 79 €



PROCÉDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 18 octobre 2023)

**SARL LE PANORAMA**, 32 rue de l'Atlantique, 44115 Basse-Goulaine, RCS Nantes 840 055 412. Restauration sur place et à emporter, pizzeria, bar, restaurant. Date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> septembre 2023. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL2023000001271

**SAS CREACITIZ'**, 3 allée Alphonse Fillion, 44120 Vertou, RCS Nantes 822 625 018. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Date de cessation des paiements le 18 octobre 2023, liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL2023000001272

**SAS IMMOCTITZ'**, 3 allée Alphonse Fillion, 44120 Vertou, RCS Nantes 790 090 872. Agences immobilières. Date de cessation des paiements le 14 septembre 2023, liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL2023000001273

**SARL EPONEA IMMOBILIER**, 12 rue de la Comète, 44360 Vigneux de Bretagne, RCS Nantes 897 400 347. Les transactions immobilières, de fonds de commerce et de droit au bail. Date de cessation des paiements le 2 octobre 2023. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL2023000001274

**SARL COLP'HM**, 216 la Gauterie, 44430 Le Landreau, RCS Nantes 881 060 586. Réparation d'autres biens personnels et domestiques. Date de cessation des paiements le 15 juillet 2023. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL2023000001275

**SARL L'AUTHEMTIQUE 28**, 38 rue Chevreul, 44100 Nantes, RCS Nantes 809 017 379. Restauration de type rapide. Date de cessation des paiements le 18 avril 2022. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL2023000001276

**SARL TALHOUARNE CONSEILS**, 2 rue de la Galignanière, 44200 Nantes, RCS Nantes 490 491 909. Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, N.C.A. Date de cessation des paiements

le 18 avril 2022. Liquidateur: Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL2023000001277

**AZZAOUI (nom d'usage EL BARAKA (El)) Souraya**, 12 rue des Charmettes, 44690 Saint-Fiacre-Sur-Maine, RCS Nantes 831 519 483. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> septembre 2023. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL2023000001278

**SAS ALDESIGN**, 36 rue Jean Monnet - ZA de la Sensitive, 44450 Divatte-sur-Loire, RCS Nantes 790 984 538. Fabrication d'appareils d'éclairage électrique. Date de cessation des paiements le 31 mai 2023. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL2023000001279

**SAS SUBLIMINAL EVENT**, 12 avenue de l'Alverne, 44300 Nantes, RCS Nantes 911 213 973. Autres activités de soutien aux entreprises N.C.A. Date de cessation des paiements le 15 avril 2023. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL2023000001280

**SARL TERRE D'AVENIR**, 23 rue de Nantes, 44840 Les Sorinières, RCS Nantes 840 071 666. Agences immobilières. Date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> septembre 2023. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL2023000001281

**SAS GARAGE LA BELLE ETOILE**, 13 allée des sapins, 44470 Carquefou, RCS Nantes 821 020 856. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Date de cessation des paiements le 20 juillet 2023. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL2023000001282

**SAS MAGNÉTO ENERGIE CONCEPT FRANCE (MECF)**, 29 boulevard Louis Millet, 44300 Nantes, RCS Nantes 827 929 449. Autres commerces de détail sur éventaires et marchés. Date de cessation des paiements le 18 avril 2022. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL2023000001283

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 18 octobre 2023)

**SAS SBS**, 20 rue Racine, 44000

Nantes, RCS Nantes 911 329 969. Coiffure. Date de cessation des paiements le 6 juin 2023. Mandataire Judiciaire : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL2023000001267

**SAS ALPHA**, 10 rue du Congo, 44800 St Herblain, RCS Nantes 850 024 969. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Date de cessation des paiements le 12 juin 2023. Mandataire Judiciaire : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL2023000001268

**SAS BATIPRO23**, 7 le Flachou, 44270 La Marne, RCS Nantes 845 058 585. Travaux de démolition. Date de cessation des paiements le 9 juin 2023. Mandataire Judiciaire : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL2023000001269

**SAS KOALEA**, 12 ter chemin de la Cendrie, 44340 Bouguenais, RCS Nantes 838 510 956. Vente à distance sur catalogue général. Date de cessation des paiements le 13 juillet 2023. Mandataire Judiciaire : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL2023000001270

PROCÉDURES EN COURS

CONVERSION EN LIQUIDATION  
JUDICIAIRE

(Jugement du 18 octobre 2023)

**SARL AUX GOURMETS DES ANGLAIS**, 103 boulevard des Anglais, 44100 Nantes, RCS Nantes 532 061 884. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes.

4401.JAL2023000001287

CLÔTURES

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 19 octobre 2023)

**SAS LE GUINGOIS**, 1 rue Rameau, 44000 Nantes, RCS Nantes 509 551 263.

4401.JAL2023000001295

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 19 octobre 2023)

**SARL SUD LOCATION**, 8 rue Pierre Et Marie Curie, Zac Noë Bachelon, 44430 Le Loroux Bottereau, RCS Nantes 385 367 115.

4401.JAL2023000001288

**GUILBAUD (nom d'usage GIRAUDET (El)) Christine**, 46B rue de Beauvoir, 44340 Bouguenais, RCS Nantes 808 230 619.

4401.JAL2023000001289

**SARL CB DECOR**, 4 rue Ambroise Croizat, 44100 Nantes, RCS Nantes 452 758 311.

4401.JAL2023000001290

**SARL MENNEVILLE**, 2 impasse de l'Estuaire, 44800 Saint-Herblain, RCS

Nantes 438 829 582.  
4401.JAL2023000001291

**SAS EDEN AMENAGEMENTS ET SERVICES**, 11 rue de l'Hôtel de Ville, 44800 Saint Herblain, RCS Nantes 892 963 828.

4401.JAL2023000001292

**SAS AmlA Solutions**, 9 rue du 14 Juillet, 44000 Nantes, RCS Nantes 894 135 367.

4401.JAL2023000001293

**SAS 7 CONTINENTS PRODUCTIONS**, -144 rue Paul Bellamy, Cedex 1Le 144, CS 12417, 44024 Nantes, RCS Nantes 833 993 090.

4401.JAL2023000001294

**SARL MANGIN'OEUF**, 5 boulevard Adolphe Billault, 44200 Nantes, RCS Nantes 879 046 902.

4401.JAL2023000001296

**SARL TBL HOLDING**, 17 rue de Vénus, 44700 Orvault, RCS Nantes 878 632 470.

4401.JAL2023000001297

**GASTRIN (nom d'usage GASTRIN (El)) Marie Tatiana**, 3 la Borgnière, 44590 Sion-les-Mines, RCS Nantes 907 651 863.

4401.JAL2023000001298

**SARL BUG BUSTERS**, 90 rue de la Pierre Anne, 44340 Bouguenais, RCS Nantes 790 657 639.

4401.JAL2023000001299

**SARL TT HOLDING**, 13 rue des Forges, 44115 Haute Goulaine, RCS Nantes 523 325 736.

4401.JAL2023000001300

**SARL LE ROUX COUVERTURE**, 3 avenue des Marronniers, 44120 Vertou, RCS Nantes 503 995 540.

4401.JAL2023000001301

**SAS ATELIER GTI**, 16 la Colle, 44360 Cordemais, RCS Nantes 839 820 073.

4401.JAL2023000001302

**SARL SERGE NOUZILLIER**, rue de Lorraine Zac Malabry, 44240 La Chapelle-sur-Erdre, RCS Nantes 351 348 933.

4401.JAL2023000001303

**SARL REALISATIONS JEAN-PIERRE SABRAZAT**, 21 avenue de Bellevue, 44800 Saint-Herblain, RCS Nantes 338 771 892.

4401.JAL2023000001304

**SAS LLS PLOMBERIE**, 10 rue de la Gilarderie, 44340 Bouguenais, RCS Nantes 913 719 704.

4401.JAL2023000001305

**SARL LRE PRODUCTIONS**, 31 rue du Leinster, 44240 La Chapelle-sur-Erdre, RCS Nantes 880 322 573.

4401.JAL2023000001306

**SARL ACLA MAREE**, 8 bis rue du Bretau, 44690 La Haie-Fouassière, RCS Nantes 794 575 852.

4401.JAL2023000001307

**SAS MORRIGAN**, 37 rue du Château, 44150 Ancenis-Saint-Géréon, RCS Nantes 908 647 803.

4401.JAL2023000001308

**SARL MORRIGAN DISTRIBUTION**, 9-11 rue Maréchal Leclerc de Hauteclocque, 44000 Nantes, RCS Nantes 901 388 298.

4401.JAL2023000001309

**SARL DAG-BEST**, 36 route de la Chapelle sur Erdre, 44300 Nantes, RCS Nantes 830 971 222.

4401.JAL2023000001310

**SARL QNP**, 27 rue de l'Atlantique, 44650 Legé, RCS Nantes 853 007 227.

4401.JAL2023000001311

**SARL ASSIYEYE**, 15 rue de Bel Air, 44000 Nantes, RCS Nantes 842 075 152. 4401JAL20230000001312

**SAS Chronos Ingénierie**, 11 rue du Cheval de Troie, 44340 Bouguenais, RCS Nantes 888 411 857. 4401JAL20230000001313

**SAS SOCIETE DE CONSEIL EN MOBILITE (SCEM)**, 2 rue des Bleuets, 44810 Héric, RCS Nantes 828 177 618. 4401JAL20230000001314

**SARL DELICE KEBAB**, 21 rue Alexandre Fourny, 44200 Nantes, RCS Nantes 800 475 006. 4401JAL20230000001315

**SAS JB SEQUOIA**, 41 rue de la Chabossière, 44340 Bouguenais, RCS Nantes 853 767 440. 4401JAL20230000001316

**SARL XPERIENCE (XP)**, 2 rue Crucy, 44000 Nantes, RCS Nantes 818 372 419. 4401JAL20230000001317

**SAS 2Defi solution crédit (2Defi)**, 9 rue Saint-Martin, 44110 Châteaubriant, RCS Nantes 901 386 862. 4401JAL20230000001318

**SARL Angie Paul**, 38 rue du Coudray, 44000 Nantes, RCS Nantes 500 983 317. 4401JAL20230000001319

**SARL LE CUL DANS L'HERBE**, 7 rue Voltaire, 44000 Nantes, RCS Nantes 839 571 981. 4401JAL20230000001320

**SARL TECNEEDS**, 3 rue du Pont Sauvetout, 44000 Nantes, RCS Nantes 798 999 819. 4401JAL20230000001321

**NEBTI (nom d'usage NEBTI (EI)) Rabi -Salim**, 11 rue du Remouleur, 44800 Saint Herblain. 4401JAL20230000001322

**LAFLEUR (nom d'usage (EI)) Jean**, Sans Domicile Fixe Commune de Rattachement, 44000 Nantes, RCS Nantes 334 404 720. 4401JAL20230000001323

**SAS AZIM CONSTRUCTION**, 75 rue des Hauts Pavés, 44000 Nantes, RCS Nantes 832 540 470. 4401JAL20230000001324

**SARL MAG'IMMO**, 3 bis rue de l'Hotellerie, 44470 Carquefou, RCS Nantes 480 237 304. 4401JAL20230000001325

**SAS IVES**, 8 rue d'Aguesseau, 44000 Nantes, RCS Nantes 852 996 321. 4401JAL20230000001326

**SAS LUXURY CLASS DRYVER**, 17 rue de Gargot, 44700 Orvault, RCS Nantes 850 113 820. 4401JAL20230000001327

**SAS LT CARS**, 57 rue Maréchal Joffre Bureau 3, 44000 Nantes, RCS Nantes 911 459 618. 4401JAL20230000001328

**SAS QUATREQUART COMPANY**, 14B rue Dobrée, 44100 Nantes, RCS Nantes 829 393 834. 4401JAL20230000001329

**SARL BOITE A LANGUES**, 4 avenue du Cœur de l'Ouest, 44390 Puceul, RCS Nantes 529 869 513. 4401JAL20230000001330

**SARL SULLY JULES VERNE**, 180 boulevard Jules Verne, 44300 Nantes, RCS Nantes 838 884 799. 4401JAL20230000001331

**RÉGIE SUR TOUTE LA FRANCE**

**SARL APPLICATION TRAITEMENT DU BATIMENT-ATDB**, lieu-dit l'Endrueire Industrie, 44840 Les Sorinières, RCS Nantes 383 481 926. 4401JAL20230000001332

**SARL SULLY SANTEUIL**, 4 rue Santeuil, 44000 Nantes, RCS Nantes 838 909 851. 4401JAL20230000001333

**ATONATTY (nom d'usage ATONATTY (EI)) Sabrina Micheline**, 59 quai de la Fosse, 44000 Nantes, RCS Nantes 791 958 879. 4401JAL20230000001334

AUTRES JUGEMENTS

ARRÊT DU PLAN DE CESSION  
(Jugement du 18 octobre 2023)

**SARL ATLANTIQUE REMORQUES FRANC (A.R.F.)**, 518 bis route de Clisson, 44120 Vertou, RCS Nantes 399 805 092. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement en date du 18 octobre 2023 arrêtant le plan de cession totale au profit de Monsieur Henri Desfilles avec faculté de substitution. 4401JAL20230000001286

PLAN DE REDRESSEMENT  
(Jugement du 18 octobre 2023)

**SARL ROETSOLY**, 25 place Saint-Martin, 44521 Oudon, RCS Nantes 849 350 111. Toutes activités de boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacier, confiserie, traiteur, Sandwicherie, Snacking, vente à emporter; La commercialisation de tous produits alimentaires. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Durée du plan 9 ans. 4401JAL20230000001284

**SAS SIBOLO**, 157 levée de la Divatte, 44450 Divatte-sur-Loire, RCS Nantes 391 386 166. Restauration traditionnelle. Commissaire à l'exécution du plan : SCP Mjuriis Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Durée du plan 3 ans. 4401JAL20230000001285

TRIBUNAL DE COMMERCE SAINT NAZAIRE

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE  
(Jugement du 18 octobre 2023)

**SARL Enseignes Production**, 2 rue Xavier Blanchard Zaic le Chemin Saulnier, 44680 Chéméré, RCS Saint-Nazaire 490 955 143. Fabrication d'appareils d'éclairage électrique. Date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> septembre 2022. Liquidateur : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 4402JAL20230000000391

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE  
(Jugement du 18 octobre 2023)

**SARL AVI MONTAGE**, 5 avenue Barbara, Zac de Grandchamps, 44570 Trignac, RCS Saint-Nazaire 818 383 150. Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement. Date de cessation des paiements le 18 juin 2023. Administrateur Judiciaire : Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau 24 Boulevard Victor Hugo 44600 Saint-Nazaire Mandataire Judiciaire : Selarl Phi-

lippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 4402JAL20230000000400

PROCEDURES EN COURS

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE  
(Jugement du 18 octobre 2023)

**SARL HOLDING SAINT PIERRE**, 89 avenue Henri Bertho, 44500 La Baule-Escoubiac, RCS Saint-Nazaire 839 623 196. Supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. 4402JAL20230000000392

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION  
(Dépôt du 18 octobre 2023)

**SAS SMBCM**, 5 avenue Barbara, BP 12, 44570 Trignac, RCS Saint-Nazaire 821 428 968. Travaux de plâtrerie. Le projet de répartition prévu par l'article L. 644-4 du code de Commerce a été déposé au greffe le 18 octobre 2023. Les contestations sont recevables dans un délai d'un mois à compter de la date de publication au Bodacc. 4402JAL20230000000401

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF  
(Jugement du 18 octobre 2023)

**SARL TAF**, 20 avenue de la Pierre Longue, 44490 Le Croisic, RCS Saint-Nazaire 531 350 510. 4402JAL20230000000393

**SAS PORNICHET**, 19 rue Jeanne Barret, Bois Porcé - Bâtiment 4, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 813 905 064. 4402JAL20230000000394

**SARL MY-WOOD**, 59 rue Pitre Grenapin, 44600 St Nazaire, RCS Saint-Nazaire 890 929 730. 4402JAL20230000000395

**SARL CHRIS'ELEC**, 13 allée René Ross Villa Océanis, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 539 023 036. 4402JAL20230000000396

**SAS AUTO CLEAN SERVICES**, 2 Beau Soleil, 44320 Saint Père en Retz, RCS Saint-Nazaire 902 031 962. 4402JAL20230000000397

**SARL L.CHAUVIN/3C**, 440 route de Kervarin, 44420 Mesquer, RCS Saint-Nazaire 890 103 989. 4402JAL20230000000398

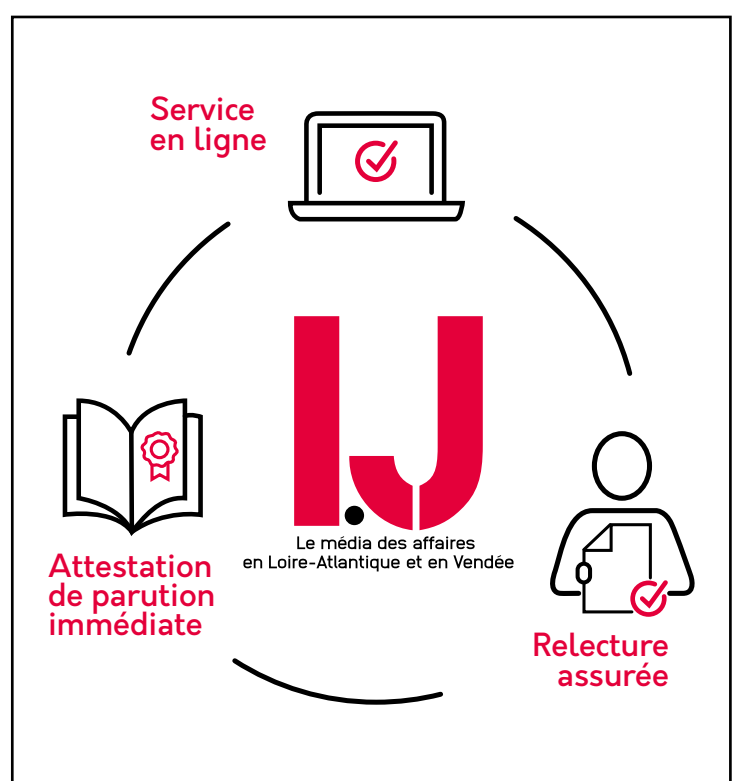
**SARL CASA ECO**, 2 la Guillardais, 44130 Fay de Bretagne, RCS Saint-Nazaire 878 726 462. 4402JAL20230000000399

AUTRES JUGEMENTS

RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE  
(Jugement du 18 octobre 2023)

**SARL DON & VILAINE INFORMATIQUE (DVI)**, Lieudit Orvault, 44290 Guéméné-Penfao, RCS Saint-Nazaire 485 240 402. Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques. Jugement en date du 18 octobre 2023 prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 6 septembre 2023. Liquidateur Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à déposer auprès du liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. 4402JAL20230000000398

**SARL LODA**, 19 rue du 28 Février 1943, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 429 884 067. Restauration traditionnelle. Date de cessation des paiements le 6 septembre 2023. Liquidateur Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule cedex. Avec poursuite d'activité au Monsieur Alain Diserbeau. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 4402JAL20230000000399





# 85 VENDÉE

## LA ROCHE-SUR-YON

### CONSTITUTIONS



**Y.NVEST**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 17 bis rue de la Proutière  
85300 CHALLANS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : Y.NVEST  
Siège social : 17 bis rue de la Proutière,  
85300 CHALLANS

Objet social : Trading en compte propre et autres investissements financiers ; Gestion de ses propres placements financiers et mise en place d'opérations de trading sur sa propre trésorerie, ceci y compris sur des opérations de capital investissements et autres opérations financières à risques ; La prise de participation dans toutes sociétés ; l'administration et la gestion des dites participations ainsi que de tous titres et valeurs mobilières ; La participation active à la conduite et à la définition de la politique du groupe ; Le conseil et l'assistance auprès de toutes sociétés dans laquelle elle détient directement ou indirectement une participation ; La réalisation pour ses filiales ou pour toute autre entreprise de prestations de services, et notamment en matière administrative, commerciale, comptable, managériale, etc... L'acquisition, la construction, la mise en valeur, l'administration, et l'exploitation par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; la location meublée assortie ou non de prestations de services para-hôtelières ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros  
Gérance : Monsieur Charly GIRARD, demeurant 17 bis rue de la Proutière 85300 CHALLANS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.  
Pour avis, La Gérance

L23IJ18969

Aux termes d'un ASSP en date du 17/10/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : OLSTREAM

Objet social : - Propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;  
- Emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garantie hypothécaire ;  
- La location active et passive de tous immeubles et droits immobiliers et l'aliénation de ceux devenus inutiles à la société ;  
- Toutes activités de marchand de biens ;  
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Siège social : RN 160, 85140 ESSARTS EN BOCAGE

Capital : 20 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

Gérance : M. LEBLANC Frédéric, demeurant 161 Impasse de Cayola, 85440 TALMONT ST HILAIRE  
Pour avis  
Le Gérant

L23IJ18981



### ALKA

Société par actions simplifiée  
au capital de deux mille dix euros (2 010 €)

Siège social : 306 La Friborgère  
La Guyonnière  
85600 MONTAIGU VENDEE  
en cours d'immatriculation  
au RCS LA ROCHE SUR YON

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 20 octobre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS.

Dénomination sociale : **ALKA**.

Siège social : 306 La Friborgère - La Guyonnière 85600 MONTAIGU VENDEE.

Capital social : 2 010 €.

Objet : La souscription et la gestion de tout placement et support financier ou à vocation financière ; la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autre des immeubles bâtis et non bâtis.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président : Madame GIRARDEAU Jessica demeurant « 306 La Friborgère - La Guyonnière » 85600 MONTAIGU VENDEE.

Directeur général : Monsieur ROUTHIAU Thibaut demeurant « 306 La Friborgère - La Guyonnière » 85600 MONTAIGU VENDEE.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

Pour insertion, la présidence  
L23IJ19193

### ABONNEZ-VOUS!

Version numérique

1 an : 39 €



Le site d'emploi 100% dédié  
aux cabinets d'expertise comptable

**RECRUTEZ  
EN RÉVÉLANT VOTRE  
ATTRACTIVITÉ**

Rendez-vous sur [lamacompta.co](http://lamacompta.co)

### MODIFICATIONS



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

### HESTIA

Société civile immobilière  
au capital de 500 €  
2 rue de Vieilleville, Résidence de Gaulle,  
Appartement 7,  
Montaigu 85600 MONTAIGU-VENDÉE  
884 202 029 RCS LA ROCHE SUR YON

### AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une AG du 20/10/2023, la société HESTIA (SCI, capital : 500 €; siège social : 2 rue de Vieilleville, Résidence de Gaulle, Appartement 7, 85600 MONTAIGU VENDEE, 884 202 029 RCS LA ROCHE SUR YON), a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, la durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. L'objet social est étendu aux activités de prestations de conciergerie, à la location, la mise à disposition de biens meubles. Le siège social est transféré au 51 rue du Puits d'Enfer, 85180 LES SABLES D'OLONNE, à compter de ce même jour. Le capital social est augmenté de 9 500 € pour passer à 10 000 €. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme civile, la société était gérée par Monsieur Florian GUYET. Présidente : SC PRONOIA, située 51 rue du Puits d'Enfer 85180 LES SABLES D'OLONNE.

L23IJ15972



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

Aux termes d'un PV du 29/09/2023, la Société ENTREPRISE GIRARDEAU (SAS ; capital : 121 600 € ; siège social : Lieu-dit La Roseraie, 85600 TREIZE SEPTIERS ; 320 239460 RCS LA ROCHE S/YON) a décidé de nommer la Société IN EXTENSO QUEST AUDIT, dont le siège social est situé 1 rue Benjamin Franklin, 44800 SAINT HERBLAIN et ayant un établissement secondaire situé 340 rue du Clair Bocage, B.P. 622-85016 LA ROCHE S/YON CEDEX, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2029.

L23IJ17281



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

Aux termes d'un PV du 29/09/2023, la Société SM BETON (SAS ; capital : 56 000 € ; siège social : La Roseraie, 85600 TREIZE SEPTIERS ; 480318690 RCS LA ROCHE S/YON) a décidé de nommer la Société IN EXTENSO QUEST AUDIT, dont le siège social est situé 1 rue Benjamin Franklin, 44800 SAINT HERBLAIN et ayant un établissement secondaire situé 340 rue du Clair Bocage, B.P. 622-85016 LA ROCHE S/YON CEDEX, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2029.

L23IJ17288



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

ROULLEAU VINCENT SARL  
Au capital de 110 000 €  
route des salinières 85110 MONSIREIGNE  
452 926 769 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une AG au 29/09/2023, la société ROULLEAU VINCENT SARL (SARL, 110 000 €, siège social : route des salinières 85110 MONSIREIGNE; 452 926 769 RCS LA ROCHE SUR YON) constate le décès de Vincent Roulleau, Gérant et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L23IJ17497



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

Bar-restaurant Le Passage  
Société à responsabilité limitée  
transformée en société par actions  
simplifiée  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : Route de La Tranche,  
Lieu-dit Les Violettes  
La Faute-sur-Mer  
85460 L'AIGUILLON LA PRESQU'ILE  
849 352 232 RCS LA ROCHE SUR YON

### AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant décision du 30/09/2023, l'AGE, statuant dans les conditions de l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 01/10/2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à 5 000 euros.

Mathieu DESBIN et Marion PARES-SANT, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par Matthieu DESBIN, Président, domicilié 177 route de la Tranche, La Faute-sur-Mer 85460 L'AIGUILLON-LA-PRESQU'ILE.  
Pour avis - Le Président

L23IJ18063



Notaires associés  
Saint Jean de Monts - Noirmoutier en l'Île  
Saint Gilles Croix de Vie - Soullans

### CAFE SAINT LOUIS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1000,00 €  
NOIRMOUTIER-EN-L'ILE (85330)  
Place Saint Louis  
SIREN N° 810 217 265  
RCS de LA ROCHE-SUR-YON

Aux termes d'un procès-verbal de décisions du 18 octobre 2023, l'associée unique a décidé avec effet au même jour de transférer le siège social de NOIRMOUTIER-EN-L'ILE (85330) Place Saint Louis à NOIRMOUTIER-EN-L'ILE (85330) 1 rue de la Bouchardie.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Modification sera faite au RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis, la gérance  
L23IJ19072

### ABONNEZ-VOUS!

1 an : 79 €

**OCSEANE**

Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 13, rue Albert 1<sup>er</sup> - 56000  
VANNES  
840 770 531 RCS VANNES

**TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

Les associées, par décisions unanimes du 1<sup>er</sup> septembre 2023, ont transféré le siège social du 13, rue Albert 1<sup>er</sup> - 56000 VANNES au 75C, route de la Caillauderie - 85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS à compter de cette date. En conséquence, la Société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VANNES, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE-SUR-YON.

Président : AMALTEA - Société par actions simplifiée - 13, rue Albert 1<sup>er</sup> - 56000 VANNES - 350 566 253 RCS VANNES.

Directeur Général : François, Louis, Maurice BONNOT - né le 21/09/1968 à FERKESSEDOUGOU (Côte d'Ivoire) - De nationalité française - Demeurant 75C Route de la Caillauderie - 85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS.

L'article 4 des statuts relatif au siège social, a été modifié en conséquence.

Pour avis. Le Président

L23IJ19106



Le 29/09/2023 l'Assemblée Générale de la **SCI DU MONT DES ALOUETTES** au capital de 58 083,08 €, Siège : LES HERBIERS (85500) Le Mont des Alouettes, 430 657 122 RCS LA ROCHE SUR YON) a prorogé la durée de la Société de 49 ans, celle-ci, courant initialement jusqu'au 25/12/2022, expirera le 25/12/2071.

Pour avis

L23IJ19118



**MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL**

**POOLPO**, EURL au capital de 10.000 €. Siège social : 1 Bis, Boulevard Auguste Durand - 85600 MONTAIGU-VENDEE 913 915 575 RCS LA ROCHE SUR YON. Aux termes des décisions en date du 24.10.2023 l'associé unique a décidé de modifier l'objet social par adjonction des activités suivantes : conception, production et vente (également en ligne notamment via la création et la gestion d'un site E-commerce) de vêtements conçus pour tous et également pour les besoins des personnes autistes, animation de communautés sur les réseaux sociaux. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. La modification sera portée au RCS de la ROCHE-SUR-YON.

Pour avis

L23IJ19398

**DISSOLUTIONS**

Par AGE du 27/07/2023, les associés de la société CHATEAUX OUEST, SARL au capital de 15 200 euros, La Butière Mormaison - 85260 MONTRÉVERD, 401 349 733 RCS LA ROCHE SUR YON, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 27/07/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Ils ont nommé liquidateur Monsieur Bruno GAZET du CHATELIER, demeurant La Butière - 85260 MORMAISON, pour toute la durée de la liquidation, pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à La Butière Mormaison - 85260 MONTRÉVERD. C'est à cette adresse que la

correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

L23IJ18193



CHRISTIAN GUICHETEAU  
SARL au capital de 30 000 €  
14 rue du Pont Badeau 85500 LES HERBIERS  
532 431 293 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une AGE en date du 31/07/2023, la Société CHRISTIAN GUICHETEAU ; 532 431 293 RCS LA ROCHE S/YON) a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/07/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Siège de liquidation : 14 rue du Pont Badeau 85500 LES HERBIERS. Nomme liquidateur Christian GUICHETEAU, demeurant : 14 rue du Pont Badeau 85500 LES HERBIERS.

L23IJ18485

**CCPE**

SAS en liquidation au capital de 52 984 €  
Siège de la liquidation : 136 rue du Maréchal Joffre OLONNE SUR MER  
85340 LES SABLES D'OLONNE  
379 534 241 RCS LA ROCHE SUR YON

L'assemblée générale mixte du 12 octobre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel à effet du 12 octobre 2023. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé aux SABLES D'OLONNE (85340) 136 rue du Maréchal Joffre OLONNE SUR MER. Monsieur Eric MILLENDEAU demeurant à OLONNE SUR MER (85340) 142 bis rue du Maréchal Joffre, a été nommé liquidateur à compter du 12 octobre 2023. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON. Pour avis. Le liquidateur.

L23IJ18977

**CLÔTURES**

SeeD  
Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 1 500 euros  
Siège social et de liquidation :  
1 impasse Mermoz  
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE  
818 285 090 RCS LA ROCHE SUR YON

**AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION**

Suivant décision du 30/06/2023 au siège de liquidation, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Sébastien MILCENT, demeurant au siège de liquidation, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis - Le Liquidateur

L23IJ16358

Restez maître de l'information :  
**ABONNEZ-VOUS!**  
1 an : 79 €

DJ COIFFURE  
SARL en liquidation  
Au capital de 10 000 euros  
Siège : 48 boulevard des Deux Moulins,  
Centre commercial, 85170 LE POIRE  
SUR VIE  
Siège de liquidation :  
17 bis rue Pierre Curie  
85520 JARD SUR MER  
811 174 572 RCS LA ROCHE SUR YON

L'Assemblée Générale réunie le 09/10/2023 au 17 bis rue Pierre Curie 85520 JARD SUR MER a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Jocelyne GUILLOTON, demeurant 17 bis rue Pierre Curie 85520 JARD SUR MER, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

L23IJ19409

**RECTIFICATIFS**

**RECTIFICATIF**

Rectificatif à l'insertion parue dans l'informateur judiciaire du 13 octobre 2023, concernant la société **SOTAVI**. Le pont, 85120 Antigny. Il y a lieu de lire : Aux termes d'une décision en date du 5 septembre 2023, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 8000 euros à 300 000 euros..

L23IJ18976



WWW.ANNONCELEGALE.  
INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

Rectificatif à l'annonce publiée dans l'Informateur Judiciaire du 13/10/2023 concernant SCI MAB, Il fallait lire : dissolution anticipée de la Société à compter du 31/08/2023.

L23IJ19081



Avis rectificatif à la publicité de cession du fonds de commerce parue dans l'informateur judiciaire du 13 octobre 2023, il est précisé que le siège social de la société TAL'BONSERVICES, cédante se situe à TALMONT SAINT-HILAIRE (85440) 100 chemin des petits Brégerons, et que le siège social de la société DERENNE SERVICES, cessionnaire est situé au 5 bis place René Guy Cadou 44340 BOUGUENNAIS et non pas au 15 rue René Guy Cadou à BOUGUENNAIS comme indiqué dans l'annonce initiale.

L23IJ19244



**RELECTURE  
CONTRÔLE  
CONFORMITÉ**  
DE TOUS LES AVIS

**ANNONCES LÉGALES**

TÉL. : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr



**ABONNEZ-VOUS!**

6 MOIS • 26 NUMÉROS : 48 € TTC  
1 AN • 52 NUMÉROS : 79 € TTC  
2 ANS • 104 NUMÉROS : 119 € TTC

Nom ou raison sociale .....  
Adresse .....  
Téléphone .....  
E-mail .....  
Nombre d'abonnés souhaité .....  
couplage magazine + version numérique + newsletter – parution hebdomadaire

INFORMATEURJUDICIAIRE.FR | 02 40 47 00 28



AGIR CHAQUE JOUR  
DANS VOTRE INTÉRÊT



ET CELUI  
DE LA SOCIÉTÉ

ATLANTIQUE  
VENDEE

LE  
VILLAGE  
by CA



PODCAST

IJ

Quand les  
chefs d'entreprise  
racontent un  
événement marquant  
de leur vie !

Guy  
**Pronier**

Dirigeant de Soliso  
Technologies

UN INOUBLIABLE  
**MOMENT**

Soliso  
TECHNOLOGIES





## Ensemble pour aller plus haut

Votre expert-comptable  
vous accompagne  
tout au long de la vie  
de votre entreprise

Expertise comptable - Gestion  
sociale et paie - Audit - Juridique  
- Fiscalité - Accompagnement et  
conseil en création, reprise  
et transmission d'entreprise

### Près de chez vous...

#### Ancenis

02 40 83 17 52

#### La Roche-sur-Yon

02 51 24 07 90

#### Nantes Erdre

02 40 52 59 00

#### Sables-d'Olonne

02 51 95 11 22

#### Challans

02 51 35 00 35

#### Les Herbiers

02 51 64 88 31

#### Pornic

02 40 82 15 93

#### Saint-Herblain

02 51 80 18 00

#### Haute-Goulaine

02 40 13 65 65

#### Nantes Centre

02 51 80 18 00

#### Rezé

02 28 91 26 99

#### Thouaré-sur-Loire

02 28 16 21 64

#### La Baule

02 40 60 57 34

[www.inextenso.fr](http://www.inextenso.fr)

Suivez nos actualités sur notre page **LinkedIn In Extenso Ouest Atlantique**